

PRÉAMBULE **3**

- UN PROJET DE RÉPONSES LOCALES AUX GRANDS DÉFIS DE NOTRE SOCIÉTÉ 3
- UN PROJET FONDÉ SUR DES RÉSULTATS 5
- UN PROJET QUI S'APPUIE SUR UNE MÉTHODE POLITIQUE 7

CONCILIER LES TROIS EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **9**

- LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT** **9**
- 1. *LE LOGEMENT* 9
- 2. *LES PERSONNES ÂGÉES* 11
- 3. *LA SANTÉ ET LE HANDICAP* 12
- 4. *L'INNOVATION SOCIALE* 14
- 5. *LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION* 16
- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI** **18**
- 1. *LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, MOTEURS DE L'INNOVATION* 18
- 2. *DIFFUSER ET PARTAGER LA CULTURE DE L'INNOVATION* 19
- 3. *DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, ACCENTUER LES EFFORTS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE* 21
- 4. *LE COMMERCE ET L'ARTISANAT* 23
- LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL** **25**
- 1. *LES DÉPLACEMENTS* 25
- 2. *L'ACTION SUR LES BÂTIMENTS ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE* 28
- 3. *LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES : L'EAU, LES DÉCHETS* 30

PRIORITÉ À LA VIE QUOTIDIENNE DES GRENOBLOIS **33**

- LA QUALITÉ URBAINE POUR TOUS** **33**
- 1. *LA POLITIQUE DE LA VILLE, RÉNOVATION URBAINE ET SOCIALE DES QUARTIERS* 33
- 2. *LE CENTRE VILLE ET LE POLYGONE SCIENTIFIQUE : LA VILLE À TAILLE HUMAINE* 34
- 3. *ESPACES PUBLICS ET ARCHITECTURE : LA RECHERCHE DE LA BEAUTÉ* 34
- DES SERVICES PUBLICS EFFICACES** **36**
- 1. *LE PERSONNEL MUNICIPAL* 36
- 2. *LA PROXIMITÉ* 37
- 3. *FACILITER LA VIE DES FAMILLES* 38
- L'ÉDUCATION, LA CULTURE, LE SPORT : DES POLITIQUES QUI S'APPUIENT SUR LA RICHESSE DU TISSU ASSOCIATIF** **40**
- 1. *L'ÉDUCATION, ENJEU DE SOCIÉTÉ* 40
- 2. *LA POLITIQUE CULTURELLE* 43
- 3. *LA POLITIQUE SPORTIVE* 47

GRENOBLE, VILLE OUVERTE ET RAYONNANTE **49**

- GRENOBLE, CAPITALE DU DÉBAT D'IDÉES ET LABORATOIRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE** **49**
- 1. *PROMOUVOIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE, LA LAÏCITÉ ET DÉVELOPPER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS* 49
- 2. *GRENOBLE, CAPITALE DU DÉBAT D'IDÉES* 51
- 3. *RELEVER LE DÉFI DÉMOCRATIQUE* 51
- GRENOBLE, VILLE DE LA JEUNESSE ET DU COSMOPOLITISME** **54**
- 1. *LA POLITIQUE JEUNESSE* 54
- 2. *LA PLACE DES ÉTUDIANTS DANS LA VILLE ET L'ANIMATION NOCTURNE* 56
- 3. *LA VILLE COSMOPOLITE ET TOURISTIQUE, LA MOBILITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE* 57
- UN PROJET EXCEPTIONNEL ET FÉDÉRATEUR : LES JO** **60**
- 1. *UN LIEN FORT AVEC LA MONTAGNE* 60
- 2. *QUELLE CANDIDATURE ?* 61
- 3. *DONNER UNE IMPULSION AU SPORT* 61
- 4. *ACCÉLÉRER LA RÉOLUTION DE NOS PROBLÈMES DE LOGEMENT ET D'ENCLAVEMENT* 62
- 5. *UN IMMENSE HÉRITAGE POUR LA VILLE* 62

CONCLUSION **64**

- GRENOBLE ENGAGÉE POUR UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE 64
- FINANCER NOTRE PROJET, LES MOYENS FINANCIERS D'UNE AMBITION 65
- DEUX IDÉES QUI GUIDENT NOTRE PROJET : L'EXCELLENCE POUR TOUS ET LA SOLIDARITÉ DES GÉNÉRATIONS 66
- LE RISQUE DU RÊVE, LA PASSION QUI NOUS PORTE 67

Préambule

Vie chère, réchauffement climatique, capitalisme total, paupérisation, chômage, vieillissement, « politique de civilisation » contre « République bling bling », notre société vit depuis plus de 3 décennies une crise profonde dont les stigmates récents ajoutent encore aux angoisses individuelles et au désarroi collectif. Après une élection présidentielle qui n'a que partiellement permis aux Français d'avoir un véritable débat de société, et alors que les repères politiques sont plus que jamais mouvants, les élections municipales sont l'occasion de poser des questions globales pour y apporter des réponses locales. Même si, à l'instar de l'échelon régional, national ou européen, nul ne prétend détenir la totalité des réponses, les questions sociétales sont le cœur politique de notre projet municipal.

• ***Un projet de réponses locales aux grands défis de notre société***

Un défi d'accès à l'emploi, quand trop de personnes restent encore au chômage. Entre des politiques économiques qui créent moins d'emplois que chez nos voisins européens, des dispositifs d'insertion professionnelle insuffisants, et une vision gouvernementale qui privilégie les logiques de dérégulation, notre pays ne parvient pas à sortir de la crise du chômage qu'il vit depuis plus de 30 ans, et qui est la première cause du délitement des solidarités et de la monnaie de l'intolérance.

Nous considérons que l'emploi est la première des solidarités. Dans un contexte d'économie mondialisée et alors que les outils publics pour l'emploi dépendent essentiellement de l'Etat, des régions (formation) et des départements (insertion), nous voulons agir au niveau local, en partenariat avec ces collectivités, pour renforcer les politiques publiques dans trois directions :

- favoriser les créations d'emplois, par la diffusion de l'innovation jusqu'aux PME et le soutien à une économie diversifiée, c'est-à-dire aux industries traditionnelles, aux services, aux commerces et à l'artisanat, à l'économie sociale et solidaire,
- utiliser tous les outils publics, en poursuivant notre politique de renforcement des services publics et en aidant l'activité par les investissements publics, avec des clauses d'insertion multipliées,
- développer les politiques d'insertion, à la fois en aidant davantage les personnes et en associant plus étroitement les entreprises par des opérations spécifiques à l'exemple de « 100 jeunes, 100 chances » menée par Schneider Electric.

Dans un contexte national de résignation face au chômage, nous sommes convaincu que Grenoble peut proposer un modèle de développement économique qui organise tous les leviers possibles au niveau local pour faire reculer le chômage.

Un défi social majeur, quand s'ajoute la peur du déclassement, du « descendeur social » au chômage et à l'exclusion d'une partie très importante de la population. Dans un monde vécu de plus en plus comme un univers de compétition de moins en moins régulé, qui oppose les catégories sociales, les générations, les statuts professionnels et au final les individus, les mécanismes collectifs de protection sont souvent jugés inopérants ou obsolètes alors que les solidarités familiales ou de proximité s'étiolent. Alors que l'exclusion sociale continue de progresser malgré l'empilement des dispositifs et les effets d'annonce, ce sont maintenant les classes moyennes qui subissent l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat, se sentant entraînés sur la pente de la paupérisation. Preuve du délitement des solidarités, la promotion par le nouveau Président de la République du mérite individuel (sur les seuls critères de la productivité du travail), présenté comme l'unique rempart au déclassement.

Nous sommes convaincus que le modèle grenoblois peut apporter des réponses. D'abord grâce à la belle tradition d'intervention municipale dans les politiques sociales, par exemple dans les domaines de l'aide aux personnes âgées, de l'accès à la santé ou de l'hébergement. Ensuite grâce à l'action permanente et coordonnée de multiples associations qui offrent à nombre de nos concitoyens une véritable solidarité de proximité. Quand les liens familiaux ou amicaux ne fonctionnent plus, quand les institutions n'ont pas à elles seules de réponse adaptée, les associations sont toujours là, soutenues par les collectivités, pour proposer leur humanité et apporter des solutions. Enfin, nous voulons trouver des réponses dans l'innovation sociale, par exemple en utilisant les nouvelles technologies pour lutter contre la dépendance, en développant de nouveaux modes d'accompagnement vers l'emploi ou en expérimentant des solutions inédites pour favoriser la mixité sociale dès la petite enfance. Nous voulons que Grenoble soit de nouveau un véritable laboratoire social européen.

Un défi de gouvernance économique, alors que le phénomène de la mondialisation financière exige de nouvelles régulations publiques face à ce que Jean Peyrelevade nomme le « capitalisme total ». Faute d'avoir trouvé ces nouvelles régulations, les Etats et l'Europe subissent aujourd'hui, et c'est particulièrement vrai en France, un procès permanent en impuissance qui aggrave la désespérance sociale et nourrit les tentations extrémistes. Entre les illusions de l'économie administrée et la démission incarnée par les ultra-libéraux, nous voulons proposer au niveau local un volontarisme économique fondé sur la construction d'un modèle de développement qui relie par l'innovation les entreprises aux territoires, donc aux femmes et aux hommes qui y vivent.

La meilleure illustration de cette conviction que la volonté politique appuyée sur une véritable stratégie de développement peut réussir, et empêcher par exemple une délocalisation, c'est la situation de Hewlett Packard à Grenoble. Alors que l'entreprise s'était peu à peu coupée de tous les réseaux locaux d'innovation, entrant dans une logique de désinvestissement dont chacun savait qu'elle aboutirait à un départ, le travail mené par Michel Destot, les élus et les syndicats a non seulement permis de limiter les suppressions de poste dans un premier temps (aucun licenciement), mais il a surtout conduit HP à réinvestir sur le site grenoblois, allant jusqu'à adhérer récemment au pôle de compétitivité Minalogic, confortant son implantation.

De façon plus générale, la stratégie d'investissement public dans l'économie locale s'est traduite par des retombées massives tant en termes d'emplois que de ressources financières pour la Ville, permettant de financer d'autres politiques publiques. Ainsi, dans la microélectronique, plus de 4000 emplois ont été créés sur Crolles et le polygone scientifique, dont 1500 à Grenoble. Le site grenoblois de ST Microelectronics compte aujourd'hui 2500 personnes alors qu'il était sur le point de fermer en 1995. Les recettes fiscales perçues par la Ville grâce au seul programme Crolles 2 (4400 emplois sur l'ensemble du site) représentent environ 10 millions d'euros sur la période. Pris en exemple pour la création des pôles de compétitivité, le modèle grenoblois démontre que l'engagement des pouvoirs publics dans l'économie est un outil de réussite y compris sociale.

Un défi écologique sans précédent du fait du réchauffement climatique qui met en péril l'équilibre même de nos sociétés. L'effet de serre est un phénomène planétaire, dont les causes déjà générées vont perdurer dans les 100 prochaines années. Il est donc extrêmement urgent de se mobiliser, afin de ne pas aggraver encore la situation. Des mesures ont été arrêtées au niveau national suite au Grenelle de l'environnement. Or nous savons que 75% environ du CO₂, dans les pays développés, est émis dans les villes. Cela leur confère évidemment une responsabilité particulière. En outre la densité de l'habitat en milieu urbain permet plus facilement qu'ailleurs de lutter contre les émissions

de CO2. C'est la raison pour laquelle, au niveau mondial comme au niveau national, beaucoup de grandes villes ont pris des initiatives. Le défi mondial du changement climatique appelle des réponses locales massives.

Grenoble est à l'avant-garde de ce défi, parce que notre ville possède déjà un acquis reconnu, particulièrement en matière de transports et d'habitat. Ainsi, nous avons renforcé la compacité de la ville et refusé les logiques d'étalement urbain, par exemple en gardant l'activité économique et les lieux d'animation (cinémas, stade) en ville. Nous avons intégré dans le développement de Grenoble la nécessité de concilier les politiques de déplacements et les politiques d'aménagement, par exemple lors de la réalisation de la troisième ligne de tramway et des constructions de logements et d'équipements de long de son tracé. Porteuse de l'idée d'une « mobilité durable » grâce à son investissement constant dans les transports publics (première ville de France sans métro avec 180 voyages par habitant et par an), nous voulons que Grenoble devienne dans les prochaines années la ville de l'excellence environnementale.

Un défi politique et démocratique, les résultats encourageants de la dernière élection présidentielle en termes de participation et de reflux des extrêmes ne traduisant pas à ce jour un regain de crédit réel de l'action publique. Dans un pays figé au niveau institutionnel, et alors que les Maires bénéficient de la plus grande confiance des citoyens, les élections municipales sont l'occasion d'un débat de fond sur les pratiques démocratiques locales. Dans ce débat, comme par le passé, Grenoble peut éclairer l'avenir.

La première richesse grenobloise, c'est le tissu associatif qui traduit la forte implication des citoyens non seulement dans le débat public, mais surtout dans l'action quotidienne au service de l'intérêt général. Première ville de France par le nombre de ses associations, Grenoble vit de fait une forme très poussée de démocratie participative, l'engagement associatif aboutissant le plus souvent à un partenariat étroit avec la municipalité pour mettre en œuvre des politiques publiques essentielles. Avec ses unions de quartiers, ses conseils consultatifs de secteur, ses conseils consultatifs des personnes âgées et des résidents étrangers, ses comités de pilotage qui associent les habitants à tous les grands projets, notre ville est exemplaire en termes d'outils démocratiques, sans que cela ne freine le rythme et l'efficacité de la décision politique des élus. La période actuelle est marquée par l'aspiration de nombreux citoyens à de nouvelles formes d'implications dans le débat public. C'est sur ce terrain que Grenoble, forte de son expérience de laboratoire de la démocratie locale, doit continuer d'inventer et d'expérimenter.

• ***Un projet fondé sur des résultats***

Au moment de présenter aux Grenoblois notre projet, comment ne pas évoquer d'abord le bilan si riche de celui qui s'achève ? D'abord parce qu'il est celui de tous les habitants, qui y ont éminemment contribué. Ensuite parce que c'est bien grâce à ces années d'action que nous avons pu mesurer et comprendre leurs attentes avec de plus en plus d'acuité et nous forger cette expérience de la gestion municipale qui pousse à la fois à plus d'ambition, comme à la raison indispensable. Ce sont bien la continuité et le fond de l'action publique qui lui donnent son efficacité, plutôt que les coups médiatiques : c'est pourquoi notre projet prolonge notre bilan, en corrigeant encore certains aspects, et en poussant les feux sur d'autres, quand c'est possible et nécessaire. Car ce sont les réussites acquises qui nous donnent la confiance nécessaire, et finalement l'ardente obligation d'innover encore.

Durant deux mandats, nous avons redressé l'image et les finances d'une ville laissée exsangue, donné la priorité aux politiques de proximité qui améliorent la vie quotidienne

des habitants et organisé son développement autour de la solidarité sociale, de la croissance économique et de l'exigence environnementale.

Le redressement financier et moral est l'acquis fondamental de notre gestion. La situation en 1995 encore était plus dégradée qu'on ne pouvait l'imaginer : non seulement les comptes étaient en déséquilibre de près de 100 MF, mais un retard considérable avait été accumulé dans de nombreux domaines : les écoles en piteux état, un personnel communal diminué et déconsidéré par une logique de privatisation des services publics, les quartiers sud abandonnés, l'économie en panne, les moyens de déplacement saturés. Les ressources de la Ville étaient totalement obérées par des contrats étrangement déséquilibrés au très large profit des délégataires privés, et par des annuités de dette de plus de 30 M€ par an. Pire, l'image de Grenoble était au plus bas, son avenir immédiat était menacé.

Face à cette situation, alors qu'il aurait été facile d'augmenter massivement les impôts dans une telle conjoncture, nous avons refusé que les Grenoblois ne soient en quelque sorte punis deux fois. Nous avons collectivement assumé une voie sans doute plus ardue, en choisissant de ne jamais augmenter les taux d'imposition depuis 1998. Une gestion particulièrement attentive, une renégociation sans faiblesse des contrats défavorables à la Ville, a permis d'atteindre en 2006 la meilleure épargne nette des 20 dernières années.

Nous sommes maintenant engagés clairement dans le désendettement de la ville. La dette était passée de 86 M€ en 1982, à 251 M€ en 1995 (+ 192%), ce qui signifie que le stock de dette actuel provient à 60% des années 83-95 (et pour 31% des années antérieures à 1983). C'est pourquoi tous nos efforts depuis 2001, après une phase de stabilisation, ont tendu vers l'objectif de réduction de la dette, qui a été atteint à partir de 2005. Ainsi, en 2007, le stock de dette a été réduit de 10 M€.

Tous ces résultats ont été obtenus sans porter atteinte au service quotidien des Grenoblois, puisque le personnel municipal a même été renforcé, et sans sacrifier l'investissement, qui est à son plus haut niveau historique.

Pour les prochaines années, nous fixons l'objectif de ramener la dette sous la barre des 200 M€, soit une annuité de 20 M€ au maximum, qui nous permettra de protéger la ville contre le risque d'inflation et permettra d'augmenter les investissements qui sont de l'ordre de 70 M€ aujourd'hui (contre 25 M€ en 95) et que nous voulons porter à 100 M€ pour faire face à tous les besoins et financer notre projet politique.

La priorité à la vie quotidienne des Grenoblois est la seconde caractéristique marquante de notre gestion. Notre conception de l'action publique a toujours privilégié les réalisations de proximité qui bénéficient directement aux habitants, dans leur quartiers, à l'image du « grand programme de petits travaux » initié en 1995. Depuis, nous avons maintenu constant l'effort de la municipalité pour :

- remettre en état puis entretenir le patrimoine municipal : crèches, écoles, centres sociaux, bibliothèques, terrains de sports...,
- améliorer l'espace public : création des zones 30, réfection de places, incitations aux ravalements des façades...,
- étendre les espaces verts et végétaliser des places,
- porter une politique d'accessibilité qui prenne en compte globalement la question du handicap, en particulier dans les équipements culturels,
- lutter contre l'insécurité par l'augmentation des effectifs de la police municipale et le soutien aux actions de prévention,
- développer les économies d'énergie, qu'il s'agisse des services publics municipaux qui ont réduit leur facture énergétique ou des aides aux opérations d'amélioration thermique des bâtiments.

Au total, depuis 1995, plus de 75% du budget d'investissement a été consacré à ces réalisations de proximité.

Nous avons porté un projet politique de développement pour tous, articulé autour de l'enjeu éducatif qui constitue le véritable « fil rouge » de l'action municipale. Il se traduit par un soutien déterminé aux initiatives locales qui concourent à l'émancipation de chacun en favorisant l'accès à la santé, aux connaissances, à une culture diversifiée, aux sports, à l'international. Toutes les politiques publiques que nous avons mises en œuvre ont cherché à concilier cette démarche avec trois priorités claires : la solidarité sociale, le développement économique et la protection de l'environnement. C'est notre conception d'un développement durable et réellement solidaire, qui refuse d'opposer entre eux les défis de notre époque et porte une exigence d'équilibre, donc de rassemblement.

Cette politique a permis des réalisations exemplaires, qui améliorent la vie des habitants et font rayonner à nouveau Grenoble. Ainsi, la réalisation de la 3^{ème} ligne de tramway a définitivement changé le visage de notre ville en abolissant la « frontière des grands boulevards » entre le nord et le sud. Grenoble s'est dotée d'équipements essentiels qui structurent son développement avec Minatec pour l'emploi, grâce auquel Minalogic a été labellisé « pôle de compétitivité mondial » ; la MC2 pour l'accès à la culture de tous les publics ; la patinoire et le stade d'agglomération, qui font vivre un projet sportif ambitieux et social. Nous avons porté la rénovation des quartiers Teisseire et Mistral – Eaux Claires, l'embellissement et l'extension du centre ville, l'extension du parc Paul Mistral et les créations (après Europole, Lustucru et Vigny-Musset) des nouveaux quartiers Caserne de Bonne, qui préfigure l'urbanisme écologique de demain, et Bouchayer Viallet, qui réunit activités économiques, équipements culturels et logements. Tous ces projets ont été menés avec la volonté écologique forte de limiter l'étalement urbain, donc de réduire les déplacements. Ils s'inscrivent dans une dimension intercommunale absolument essentielle, que nous voulons développer à l'avenir pour que Grenoble soit au service de toute l'agglomération, et bénéficie en retour de la solidarité de toutes les communes voisines.

- ***Un projet qui s'appuie sur une méthode politique***

Pour inscrire le rêve dans la réalité et rassembler largement, notre projet municipal traduit une triple volonté de rendre complémentaires des sensibilités politiques diverses, de dialogue permanent et responsable avec les associations et les habitants, d'expérimentation sociale comme moyen de transformer la ville.

Notre volonté de rassemblement le plus large possible n'est pas une simple recherche d'efficacité électorale, c'est notre exigence pour représenter le plus fidèlement les Grenoblois. Le passé comme l'avenir de Grenoble sont notre bien commun. Gérer notre ville n'est ni l'aventure d'un homme, ni celle d'un parti, ni même celle d'une équipe, c'est celle de tous les Grenoblois. Nous portons une conception collective de l'action politique, qui impose le respect des opinions diverses et suppose le dépassement des intérêts particuliers.

C'est cette logique de laboratoire démocratique, source d'innovation et d'efficacité politique, qui fonde notre projet de gouvernance municipale, avec la double volonté de rejeter les méthodes du passé qui ont affaibli notre ville comme les attitudes qui ne respectent pas les personnes ou les décisions démocratiquement prises par les collectivités.

Nous voulons définitivement clore une page de l'histoire de Grenoble par une gestion apaisée et confiante au sein de la majorité, qui permette un réel échange avec les habitants sans affaiblir le processus de décision publique.

Ce projet est le fruit de la mise en mouvement issue des débats participatifs que nous avons conduits dans tous les quartiers, de la confrontation productive des points de vue des citoyens avec ceux des "experts", des nombreuses rencontres avec les Grenoblois. Nous avons fait le choix d'un long temps d'écoute et d'échange, tant sur le bilan que sur les besoins de vie quotidienne ou les propositions, auquel ont participé plus de 1000 Grenoblois. L'expertise d'usage des habitants constitue avec notre expérience de gestion la matière première de ce projet.

Pour l'avenir, nous voulons prolonger cette logique d'élaboration collective avec les citoyens, les associations, les structures consultatives et les mouvements politiques. Nous proposerons un cadre rénové et plus efficace pour y parvenir, qui engagera la responsabilité de chacun, citoyens ou élus, de manière systématique et adaptée à chaque projet. Pour y parvenir nous proposons l'élaboration concertée d'une "charte de la démocratie locale" négociée dans la première année du mandat.

Nous voulons faire de la mise en réseau et de l'expérimentation notre méthode de transformation sociale. Notre ville a aujourd'hui une occasion unique d'incarner un modèle de développement, tant par ses résultats que par sa méthode. Le travail en réseau, à l'exemple des grandes villes de Rhône-Alpes ou des consortiums européens auxquels elle adhère, permet à Grenoble de développer des projets à l'échelle des métropoles européennes, sans renoncer à la qualité de vie qu'elle propose en restant une ville "à taille humaine". C'est cette logique de réseau qui diffuse les réussites grenobloises dans les domaines culturels ou universitaires à l'échelle régional et européenne.

Dans le même esprit, nous voulons accentuer le partenariat avec l'université pour multiplier les expérimentations dans tous les domaines : éducation, solidarité, recherche scientifique, protection de l'environnement, démocratie locale, accès à la santé, transports, développement culturel et sportif... les opportunités sont nombreuses de concrétiser à Grenoble des idées nouvelles valorisant tant l'université que la collectivité, et ayant pour finalité l'amélioration de la vie quotidienne des Grenoblois.

Alors que la politique nationale fragilise les services publics, nous sommes convaincus que l'expérimentation, l'innovation, l'ouverture aux idées, le foisonnement des échanges sont des gages d'efficacité et de réussite de nouvelles politiques publiques.

Concilier les trois exigences du développement durable

- **La solidarité au cœur de notre engagement**

1. Le logement

- *Agir au niveau intercommunal*

Le logement est le problème social principal de la région grenobloise. L'offre, en location comme en accession, dans le parc social comme dans le parc privé, est historiquement insuffisante dans un contexte d'attractivité régionale, entraînant un véritable goulet d'étranglement sur le logement social et favorisant la flambée des prix dans le privé. Un fait simple démontre que la solution est d'abord intercommunale : si Grenoble ne représente qu'une faible part des surfaces constructibles, elle produira en 2008 environ la moitié des logements sociaux de l'agglomération. Cependant nos possibilités foncières vont se raréfier, et il ne sera certainement pas facile de maintenir dans l'avenir un tel rythme de construction (plus de 400 logements sociaux prévus en 2008). Il faut donc que les autres communes prennent le relais et nous voulons augmenter l'effort global de construction dans toute la région urbaine, en privilégiant les zones desservies par les transports en commun. C'est aussi décisif pour ne pas rejeter les familles vers des zones éloignées, au seul motif du prix, avec toutes les difficultés de transport et de pollution que cela crée. Nous utiliserons toute notre force de conviction pour y parvenir.

Face à l'augmentation des prix de la construction et des charges, qui pénalisent les bailleurs sociaux et leurs locataires, nous proposerons au niveau intercommunal un système incitatif qui aide davantage les bailleurs publics au niveau de l'investissement, par exemple en harmonisant le financement des fonds propres à partir d'un taux d'effort à déterminer.

- *Poursuivre l'effort municipal sur le logement social*

Pour le logement social, le premier enjeu, c'est la production. Malgré la rareté croissante du foncier, nous avons produit 1143 logements depuis 2003 dont 84% en PLUS et PLAI soit 230/an et nous avons fixé un objectif moyen de 250/an, que nous entendons poursuivre au même rythme. Cet effort représente aujourd'hui 3M€ par an sur le seul logement social, et il permettra d'atteindre le seuil des 20% de logements sociaux sur la ville fin 2008. Nous proposons d'aller encore plus loin, en augmentant l'aide aux travaux d'amélioration thermique, facteur de baisse des charges, et en renégociant notre convention avec la Compagnie de Chauffage afin d'amortir les hausses des prix.

Le second enjeu du logement social, c'est la mobilité, tant il est vrai que le système actuel est bloqué de façon massive par la pression d'une demande d'urgence sociale très forte et plus marginalement par les relogements des locataires concernés par les opérations de rénovation urbaine. Avec 6% de mobilité par an, le parc locatif social n'offre que peu de possibilités d'évolution aux familles qui souhaitent un logement plus grand ou plus petit en fonction des temps de la vie. Nous voulons intervenir massivement sur certains quartiers, comme Villeneuve – Village olympique ou Châtelet, qui comptent des milliers de logements, pour qu'ils soient davantage attractifs, récréant ainsi de la fluidité dans les mutations. Nous proposons également d'expérimenter la création d'une bourse directe

d'échange de logements entre locataires, sous contrôle des commissions d'attribution des bailleurs, et que nous pourrions étendre dans un second temps au parc privé.

Le troisième enjeu du logement social, c'est la gestion de proximité du parc locatif. C'est la mission première des bailleurs qui ont réalisé des efforts remarquables ces dernières années. Nous proposons d'élaborer avec l'ensemble des bailleurs présents sur Grenoble, une charte de qualité qui garantisse aux locataires sociaux des prestations homogènes sur l'ensemble de la ville.

Enfin, nous voulons diversifier l'offre de logements. Cela signifie construire une part significative de logements adaptés aux personnes âgées et handicapées. C'est aussi construire davantage de logements pour les étudiants, permettant aussi de libérer de grands appartements en colocation pour les familles. Enfin, nous encouragerons les modes innovants d'habitat comme ceux fondés sur la mixité intergénérationnelle, ou ceux prévoyant une extrême modération des loyers en échange de travaux d'intérêt social (animation sociale du quartier, services aux personnes, aides aux devoirs...).

- *Un partenariat fort avec tous les acteurs du logement*

Entre des logements neufs aux prix très élevés et un parc social engorgé, de nombreuses familles ne peuvent trouver leur place que dans le parc locatif intermédiaire privé, qui peut aussi constituer une forme de « parc social privé » comme le nomme « Un toit pour tous ». La Ville de Grenoble a déjà signé une convention exemplaire avec les promoteurs pour contenir l'inflation des prix du foncier et nous continuerons d'imposer dans les ZAC le prix de vente d'une partie des logements à un niveau raisonnable, de l'ordre de 30% en dessous du prix libre. Mais nous voulons aller plus loin pour contenir les prix des loyers et stabiliser les familles modestes. C'est pourquoi nous proposons en premier lieu de conventionner avec les propriétaires privés, pour garantir des loyers maîtrisés.

Dans les quartiers qui concentrent les plus forts taux de logements social, nous voulons favoriser la mixité sociale et développer le parc intermédiaire pour les primo accédants. A l'exemple de ce qui a été fait sur Teisseire ou à l'Arlequin, nous encouragerons l'accession sociale à la propriété en lien avec les bailleurs publics, et les opérations de réhabilitation / vente par les bailleurs, avec des prix de vente modérés garantis. Nous étudierons les possibilités de vente HLM lorsqu'elles seront justifiées tant au niveau du parcours résidentiel des locataires que du développement social du quartier concerné. Notre objectif est évidemment que ces opérations ne se fassent pas au détriment du nombre de logements sociaux sur la Ville. Pour chacune de ces opérations, nous garantirons que le solde de constructions de logements sociaux reste positif par rapport aux cessions.

Enfin, si nous voulons prévenir l'étalement urbain et retenir les familles en ville, il nous faut aussi produire une offre qualitative qui sache séduire tous ceux, nombreux à Grenoble, qui rêvent d'une maison individuelle avec un jardin. Nous avons donc engagé, avec un succès immédiat, des programmes innovants de logements intermédiaires, sous forme d'appartements en duplex, avec des patios et des terrasses extérieures, et des espaces publics très végétalisés. Ainsi le programme Leconte de Lisle est une réussite incontestable à un prix tout à fait compétitif, que nous voulons reproduire dans les futures zones d'aménagement.

- *Un engagement constant pour l'hébergement d'urgence et l'accueil des gens du voyage*

Depuis 1995, la Ville de Grenoble a accru et diversifié la capacité d'hébergement sur son territoire, en lien étroit avec les associations, acceptant une nouvelle fois d'assumer une large part de l'accueil de l'agglomération. Un dispositif hivernal de grande ampleur permet de répondre largement à des besoins d'urgence sociale chaque année grandissants. Avec la reconstruction programmée du centre d'accueil municipal, Grenoble bénéficiera d'un lieu plus grand et plus digne pour venir en aide aux plus fragiles.

Nous voulons répondre pleinement à nos obligations réglementaires autant que sociales vis-à-vis de l'accueil des gens du voyage. Nous en avons déjà rempli une partie avec le terrain de grand passage du Rondeau et les mini terrains. Il nous reste à réaliser un terrain de passage, et nous tiendrons cet engagement.

2. Les personnes âgées

L'allongement de la durée de vie est une chance pour toutes les générations et un formidable défi à relever pour que la solidarité soit une réalité partagée. Grenoble saura, là aussi, être exemplaire en termes de propositions mais aussi d'expériences. Ce qui est en jeu c'est de garantir, à tous, quelque soit son niveau de ressources ou d'autonomie, la dignité due à chacun.

- Accompagner la dépendance, assurer le maintien à domicile

70% des plus de 80 ans souffrent d'un manque d'autonomie, chiffre auquel il faut ajouter tous ceux qui souffrent de maladie dégénérative, de handicaps ou simplement du sentiment d'abandon. Face à cela la ville a un rôle déterminant à jouer pour offrir un suivi plus personnalisé, plus proche, aux publics en grande fragilité.

Les services de soins à domicile, la restauration à domicile, les espaces personnes âgées, l'évaluation des besoins médicaux sociaux, la construction et l'animation des établissements pour personnes âgées dépendantes sont un engagement essentiel de la municipalité qui sera poursuivi, bien qu'il ne relève pas de compétence strictement municipale.

Notre première priorité sera de développer le maintien à domicile et tous les services qui le facilitent. Nous agissons :

- auprès des familles, par le développement des lieux de partage d'expériences,
- auprès des professionnels du secteur, par une aide à la formation des intervenants à domicile et par une meilleure coordination des intervenants publics, associatifs et privés (infirmières, aides soignantes, services à domicile),
- sur les logements eux-mêmes, par une aide financière à la transformation des appartements pour les personnes âgées (notamment salles de bain, déplacements, systèmes antichute et systèmes de téléalarmes médicalisées).

Les aspects sanitaires et hospitaliers, y compris la recherche médicale, sont essentiels. Nous avons la chance à Grenoble de disposer d'un centre hospitalier de premier plan, que nous accompagnerons dans son développement. Des avancées spectaculaires y ont été faites dans le domaine des maladies neurologiques comme la maladie de Parkinson, peut être demain pour la maladie d'Alzheimer. Le projet Clinatex, sous la direction du professeur Benabid, pourra y contribuer. Nous poursuivrons le travail engagé avec les services de gériatrie du CHU, qui travaillent avec de nombreux laboratoires de recherche pour développer des innovations médicales et technologiques qui aident au maintien à domicile des personnes âgées.

Enfin, nous voulons augmenter de manière significative les solutions médicalisées pour les personnes âgées dépendantes. Nous fixons l'objectif d'obtenir 250 places d'accueil supplémentaires sur Grenoble d'ici 2014.

- Rompre la solitude

Nous refusons la fatalité de l'isolement d'une partie grandissante des personnes âgées. C'est la noblesse du politique que de mettre en mouvement l'ensemble des forces de la

ville pour accompagner les générations qui nous ont précédés. Institutions et politiques publiques doivent être mobilisées vers cet objectif. Qu'il s'agisse de sport, de culture, de déplacement, de connaissance ou de loisir, toutes nos actions doivent faire davantage de place aux personnes en situation d'isolement, qui souvent sont des personnes aux revenus modestes. Nous agissons d'abord dans le domaine du logement, comme évoqué ci-avant, en développant l'habitat mixte inter-générationnel.

Nous proposerons au conseil consultatif des personnes âgées de lancer un appel à projet auprès des associations pour financer de nouvelles initiatives contre la solitude.

Nous créerons un service gratuit d'appel pour les personnes âgées et une formation gratuite aux réseaux sociaux, y compris sur internet, du type Peuplade.

Nous demanderons aux écoles d'imaginer des projets associant les enfants et les maisons de retraite.

Nous encouragerons les équipements culturels et sportifs à développer les offres et les horaires adaptés à la vie des personnes âgées.

- Mieux utiliser les compétences des retraités

« Un vieil homme qui disparaît c'est comme une bibliothèque qui brûle ». La phrase d'Hampâté Bâ nous rappelle combien la transmission est une donnée cruciale, trop souvent oubliée aujourd'hui. Pourtant, l'expérience japonaise, par exemple, nous montre la voie à suivre.

Tant de vies, tant d'expériences à partager, autant de soutiens possibles pour les jeunes en difficulté. Le projet éducatif grenoblois offre une place naturelle et nécessaire à toutes celles et à tous ceux qui ont envie de partager l'expérience acquise, d'aider les jeunes générations à appréhender l'ensemble des données nécessaires à la construction de leur propre vie.

Cette transmission offerte est l'une des plus belles choses que nous pouvons mettre en œuvre, venant après le temps de l'activité professionnelle, elle garantit aux uns un rôle actif et aux autres un recours contre l'échec scolaire.

Nous voulons aussi aborder franchement le champ de ce qu'on appelle maintenant l'« économie grise », une dénomination certainement moins enthousiasmante que le potentiel qu'elle recouvre, et nous voudrions la développer sur trois axes majeurs :

- systématiser la mise en place de réseaux d'experts parmi les anciens ouvriers ou cadres d'entreprises, qui puissent former autant de ressources à la disposition des différentes branches d'activité locales
- donner une impulsion forte, par l'intermédiaire des pôles de compétitivité, aux enjeux clefs du vieillissement : sciences du vivant, robotique, services à distance
- en s'appuyant sur la remarquable réussite de l'Université inter âges, en plein essor depuis sa relocalisation à l'hôtel de Belmont, renforcer l'employabilité des seniors par la formation continue et la constitution d'équipes multigénérationnelles.

3. La santé et le handicap

Si la santé n'est pas proprement une compétence municipale, Grenoble dispose d'un CHU important et innovant, et a développé une politique ambitieuse dans le domaine (au point d'initier le réseau national des « villes santé »), que nous voulons encore amplifier en insistant sur les liens entre précarité sociale et santé. Dans un contexte de culpabilisation des malades avec la mise en place des franchises médicales, nous voulons renforcer l'intervention publique pour garantir l'accès des plus fragiles à une santé de qualité.

- *Pérenniser les centres de santé*

Les centres de santé grenoblois, gérés par l'AGECSA, sont un modèle que nous voulons promouvoir au niveau national. Situés dans 4 quartiers situés en zone urbaine sensible, ils offrent une médecine salariée assurant à la fois la médecine de ville, des actes de soins (avec un secteur infirmier dédié) et la participation à des programmes de prévention et de santé publique (Sida, tabac, obésité etc.). L'utilité sociale des centres de santé grenoblois fait consensus. Leurs difficultés proviennent pour l'essentiel du sous financement par l'Etat et l'assurance maladie. Pour faire face à cette situation, qui s'est doublée d'un accroissement des besoins sociaux, la ville de Grenoble a considérablement augmenté sa subvention qui est passée de 210 000 € en 1995 à 595 000 € en 2007. Nous avons fait évaluer et reconnaître les centres de santé au niveau national par l'agence nouvelle des solidarités actives. Nous nous fixons l'objectif pour le mandat de garantir la pérennité des centres de santé par un financement national conforme à la réalité de ses missions, avec l'ambition de faire des centres de santé un modèle qui pourra inspirer d'autres acteurs de politiques de santé publique.

- *Assurer l'accès de tous à la complémentaire santé*

Les études actuelles montrent que seuls un tiers des bénéficiaires de la CMU ont accès à la couverture complémentaire à laquelle ils ont droit. C'est une situation profondément injuste que ce droit à la complémentaire santé ne soit pas assuré actuellement, car il aggrave les refus de soins des personnes les plus fragiles, accentuant leurs difficultés sociales ou comportementales. C'est un enjeu majeur d'égalité devant la santé.

En partenariat avec l'observatoire du non recours (ODENORE), nous proposons de fixer l'objectif de 100% de bénéficiaires couverts d'ici la fin du mandat, par une politique systématique d'information et un accompagnement individualisé dans les centres sociaux.

- *Refuser les addictions et agir sur la santé mentale*

Les problèmes de drogue et d'addiction au tabac ou à l'alcool, en particulier des jeunes, sont un problème de santé publique majeure. Ils contribuent à créer une société de plus en plus violente et fragilisent les individus aux plans social, professionnel et comportemental. Nous voulons piloter sur Grenoble des programmes de prévention spécifiques qui répondent à ces enjeux, en particulier avec les associations en contact avec les étudiants et les jeunes adultes qui sont les plus durement touchés. Ce programme comportera un volant d'actions portées par la Ville de Grenoble et un volant d'appel à projet auprès des associations.

Parallèlement, la ville poursuivra le travail engagé au sein du conseil local de santé mentale, qui vise à coordonner les actions en direction des personnes fragiles et / ou violentes. L'augmentation des problèmes liés à la santé mentale dans les grands ensembles urbains est un phénomène largement constaté, auquel nous entendons proposer une action complémentaire en lien avec les professionnels, ciblée sur les lieux d'écoute et d'accompagnement.

- *Protéger la santé de nos enfants*

Si nous voulons protéger les adolescents et les jeunes adultes des addictions, nous voulons agir dès la petite enfance sur ce sujet par des outils de sensibilisation, et plus largement par le biais de la santé scolaire. Grenoble fait en effet partie des quelques villes françaises ayant conservé cette compétence municipale, offrant aux familles une prestation de grande qualité puisque nous comptons un professionnel de la santé scolaire pour 9 classes. Nous conforterons cette action municipale, avec l'objectif de conduire des

actions spécifiques sur la lutte contre l'obésité et l'apprentissage de l'équilibre alimentaire (y compris par de nouveaux moyens pédagogiques audiovisuels). Nous savons combien l'alimentation est importante dans le développement des enfants. En lien avec la restauration scolaire, les enseignants et les associations de parents d'élèves, nous engagerons un plan d'action sur la durée du mandat pour que tous les petits Grenoblois bénéficient d'une alimentation saine et équilibrée pour le développement.

- *L'accompagnement du handicap, une politique essentielle*

Grenoble est devenue, après deux mandats d'action continue en faveur de la prise en compte du handicap, un exemple national dans ce domaine. Il faut d'abord en rendre hommage aux associations, actives et compétentes, qui ont joué un rôle essentiel, dans la sensibilisation collective, comme dans la recherche de solutions efficaces. Cet effort s'est d'abord traduit par la mise en accessibilité des espaces publics, des équipements ou des commerces, qui bénéficie d'ailleurs à tous les usagers et permet aux personnes handicapées de se déplacer – presque – partout sans assistance. Il s'agit aussi bien de pouvoir trouver un logement adapté, ou de réaliser des travaux dans son logement actuel, que de suivre ses études, trouver un travail, ou obtenir des aides à domicile quand c'est nécessaire. Nous poursuivrons bien entendu dans cette voie, avec l'ambition de permettre à tous nos concitoyens frappés par le handicap de pouvoir continuer, tout simplement, à vivre de façon autonome. Nous proposons les mesures de renforcement suivantes :

- doubler le budget municipal d'aide à la mise en accessibilité des commerces
- proposer aux équipements culturels une charte d'accueil du handicap avec une tarification adaptée, notamment pour éviter que les personnes handicapées n'aient pas qu'une seule possibilité tarifaire (souvent la plus élevée).
- renforcer les moyens d'accompagnement des enfants handicapés dans le secteur de la petite enfance et à l'école.
- développer une accessibilité spécifique pour les mal-voyants : harmonisation du mobilier urbain, bibliothèques sonores, textes en braille dans les ascenseurs, sonorisation des bus comme dans le tramway...
- promouvoir l'image de Grenoble comme ville touristique capable d'accueillir les personnes en situation de handicap autour du label « Tourisme et handicap ».

4. L'innovation sociale

Si Grenoble est aujourd'hui une ville dont la politique sociale est très développée, avec le premier CCAS de France après Paris, un domaine d'intervention qui excède largement les compétences municipales et de nombreuses associations particulièrement efficaces, nous considérons que la situation sociale actuelle commande d'aller plus loin. Comme la plupart des ville-centres, Grenoble concentre en effet les populations les plus fragilisées de son agglomération. Elle accueille 30% des allocataires du RMI et 18,6% des demandeurs d'emploi longue durée du département pour 15% de la population. Lorsqu'on cumule le nombre de demandeurs d'emploi, de bénéficiaires des minima sociaux et de la CMU, les six quartiers de l'agglomération qui connaissent la plus grande précarité sont situés sur le territoire grenoblois. Face à cette situation, nous voulons expérimenter de nouvelles politiques publiques et faire de Grenoble un laboratoire social européen.

- Mixité sociale : nous proposons de conduire une expérimentation sur la mixité sociale dès la petite enfance, visant à mixer les publics en modifiant les critères de répartition en crèche. Préparé dans le cadre d'un travail déjà piloté par l'agence nouvelle des solidarités actives sur Grenoble, cette expérimentation vise à étudier

- les bénéficiaires de la mixité sociale sur le développement des enfants et pourra préfigurer une réforme profonde de la carte scolaire pour les écoles élémentaires.
- Pouvoir d'achat des ménages : pour faire face à la hausse des charges liée à la flambée des prix de l'énergie, nous proposons d'expérimenter la création d'une allocation municipale d'habitation à destination des locataires dont le « reste à vivre » est le plus faible. Versé sous forme d'une allocation annuelle, cette aide sera mise en place par l'intermédiaire de la CAF (seule capable de gérer les aides liées aux revenus) et du CCAS qui gère le dispositif d'aide aux familles en difficulté.
 - Mobilité : nous voulons mettre à disposition des plus fragiles, par l'intermédiaire du CCAS, une « carte de mobilité durable » qui proposera une offre groupée de transport en commun, de co-voiturage et d'accès aux vélos.
 - Surendettement et micro-crédit : nous proposons de créer auprès de la commission d'aide sociale du CCAS un cadre ad hoc avec les fournisseurs d'énergie et d'eau, les bailleurs publics et privés, les établissements bancaires volontaires pour individualiser les conseils et prévenir le surendettement. La prochaine installation sur Grenoble du crédit municipal de Lyon nous permettra de développer une offre de micro-crédit à destination des ménages fragilisés.
 - Culture : nous proposons la mise en place d'un Pass-Culture sur le modèle de ce qui a été réalisé à Angers
 - Aide aux familles : nous proposons de mettre en place un dispositif d'aide volontaire aux familles avec l'association « dixième famille », dont les résultats sont probants et qui propose de faire accompagner une famille en difficulté par 9 autres familles disposant des ressources sociales nécessaires.

Cette ambition d'innovation sociale se double d'une volonté de faire de Grenoble une ville pilote dans l'utilisation des nouvelles technologies au service de la solidarité. Nous proposons un vaste plan en faveur des nouvelles technologies comportant 3 axes majeurs :

- relever le défi de la dépendance : nous proposons un plan d'investissement dans les nouvelles technologies qui couvrira à la fois les besoins de l'habitat (systèmes de détection des chutes), d'accès aux soins (téléconsultation, outil de rappel des prescriptions médicales) mais aussi de convivialité (formation aux réseaux sociaux de type Peuplade, mise en place de réseaux de proximité par quartier) ,
- réduire la « fracture numérique » : nous lancerons un appel d'offre pour proposer aux locataires sociaux une offre groupée de haut débit combinant téléphonie, internet et télévision TNT. Nous proposons de reprendre le projet conduit à Dunkerque, qui situe l'offre commerciale au niveau de 15 € mensuels. Nous étudierons des ventes à prix symboliques des ordinateurs des administrations lors des renouvellements de parcs informatiques pour les locataires sociaux,
- Internet pour tous : nous poursuivrons le plan WIFI avec l'objectif de couvrir l'ensemble de la ville. Nous avons déjà mis à la disposition de tous des accès wifi gratuits dans les principaux lieux publics. Nous les développerons sur d'autres quartiers, dans des parcs comme celui de la Villeneuve ou Pompidou ou encore sur des places comme celles de Teisseire ou de Mistral, et étudierons avec les opérateurs un modèle économique permettant de couvrir toute la ville.

Nous expérimenterons la mise en place d'Espaces Publics Numériques. Il existe aujourd'hui quelques espaces numériques privés sur le territoire grenoblois mais ils se situent essentiellement en centre ville et ne permettent pas, de part leurs tarifs, un accès à tous. Ces espaces pourraient être animés par des personnes en « emploi tremplin » qui assureraient des moments intergénérationnels permettant aux plus adeptes de former les moins adeptes sur les éléments rudimentaires de l'informatique et de l'internet. Ainsi il serait possible de proposer des formations

spécifiques pour la déclaration en ligne d'impôts sur le revenu ou encore des formations plus approfondies sur certains logiciels informatiques.

5. La sécurité et la prévention

Parce qu'elles concernent d'abord la protection des plus faibles et qu'elles concourent au bien vivre ensemble, la prévention et la sécurité sont pour nous une priorité. Nous ne considérons pas que l'une relèverait de l'Etat (la sécurité) et l'autre des collectivités locales (la prévention), mais voulons renforcer un partenariat global qui combine les deux logiques dans le cadre d'une responsabilité partagée.

- Rétablir la police de proximité

L'abandon par l'Etat de la police de proximité a été une grave erreur. Elle s'est traduite à Grenoble par une baisse substantielle des effectifs de police (117 fonctionnaires de moins) et la disparition de deux bureaux de police à Berriat et à Teisseire. De manière plus grave, la fin de la police de proximité a transformé le rapport entre les habitants, notamment les jeunes, et la police. Ce rapport est devenu de plus en plus méfiant et violent. Quand des jeunes adultes d'aujourd'hui ne connaissent de la police nationale que les contrôles d'identité et les interventions, un malaise s'installe qui aggrave la violence et fragilise les agents de police dans leur mission, malgré leurs efforts. Tout le monde est perdant.

Notre première priorité est donc d'obtenir de l'Etat qu'il revienne sur cette mauvaise décision, tant en termes d'effectifs présents sur le terrain qu'en termes de missions qui lui sont confiées. Nous travaillons en ce sens à la création d'un grand commissariat Sud, complément de l'Hôtel de Police actuel.

Nous voulons aussi optimiser la coordination entre les polices nationale et municipale, pour les missions de présence dans les quartiers, le suivi plus étroit des délinquants repérés, les actions de prévention. Nous avons déjà fortement augmenté les effectifs de la police municipale, et nous nous engageons à améliorer sa formation pour faire face aux évolutions de leurs métiers. Nous proposons d'accompagner à proportion une augmentation des effectifs de police nationale sur Grenoble, et de négocier une répartition des missions qui se traduise par un renforcement global de l'îlotage dans les quartiers.

- Sécuriser l'espace public

La politique de sécurité est indissociable de la gestion de l'espace public, qui peut être plus ou moins propice à la délinquance, aux trafics, aux vols de voitures etc, selon la luminosité, l'emplacement et le volume des arbres ou l'agencement des parkings. Dans le cadre du plan d'action mis en place avec l'Etat sur les quartiers sud, nous avons déjà pris des mesures importantes pour modifier telle ou telle place, notamment dans la crique sud.

Nous proposons de confier une étude sur plusieurs quartiers à un cabinet spécialisé choisi par appel d'offres afin de concevoir un plan pluriannuel d'investissement dans la sécurisation de l'espace public, afin de réduire le sentiment de peur ressenti par certains habitants et d'empêcher les délinquants de passer à l'acte.

Dans ce cadre, la vidéosurveillance est une solution que nous ne rejetons pas par dogmatisme, au moment où l'Etat en fait la promotion de manière déséquilibrée, sans tenir compte des résultats mitigés dans de nombreuses villes et entretenant la confusion entre les nécessités de la lutte contre le terrorisme et celles de l'ordre public. Nous sommes prêts à avoir recours à la vidéosurveillance avec discernement et en toute transparence vis-à-vis des habitants qui seront concertés systématiquement. Ainsi, nous sommes favorables à accompagner l'Etat en ce qui concerne les transports publics, les équipements à forte fréquentation et les espaces publics sensibles de manière expérimentale, en particulier au centre ville et dans les quartiers sud. Nous refusons un

déploiement « aveugle » et indifférencié de la vidéosurveillance de l'espace public, considérant que les caméras ne remplaceront jamais la police de proximité.

- *développer la prévention et la médiation*

Avec des multiples structures partenariales et de nombreuses associations présentes, notre ville bénéficie d'un maillage très serré d'actions de prévention, qui sont le plus souvent mises en œuvre avec la participation directe des habitants. Le partenariat local entre la Préfecture, la Justice, la police nationale, la Ville de Grenoble, le conseil général, les bailleurs sociaux et les associations d'habitants est exemplaire et constitue un acquis formidable lors des situations de crise qui ont toujours été assumées de manière responsable et collective. Nous nous engageons à poursuivre ce partenariat avec la même intensité, en proposant d'aller plus loin dans plusieurs domaines :

- augmenter les effectifs des éducateurs de rue, gérés par le conseil général auquel nous proposerons une convention spécifique pour co-financer des moyens supplémentaires dédiés sur Grenoble,
- doubler sur la durée du mandat le nombre de travaux d'intérêt général proposés par la mairie,
- créer avec les bailleurs sociaux et les associations un service mutualisé de médiation 24h/24, chargé d'intervenir dans tous les problèmes de voisinage qui dégradent la qualité de vie quotidienne (bruit, hall d'immeubles, conflits personnels...),
- assurer la pérennité de la Maison de la Justice et du Droit à la Villeneuve, fragilisée par le sous-financement de l'Etat,
- limiter les nuisances des scooters et des mini-motos. La réponse répressive aux infractions dépend de l'Etat que nous avons sans cesse mobilisé sur cette question. Mais nous voulons agir pour limiter les risques et la gêne liée à l'usage de ces engins sur l'espace public, qui s'est fortement développé ces dernières années au niveau national. Nous proposons d'une part de mettre en place un système mutualisé avec la police nationale permettant d'assurer une présence policière permanente dans les lieux les plus dangereux (présence d'enfants), et d'autre part de prévenir les incidents par l'information et de sensibiliser les jeunes eux-mêmes en développant la pratique de la moto pour les jeunes dans des conditions sécurisées sur circuit.

Enfin, nous utiliserons pleinement les prérogatives prévues par la loi du 5 mars 2007, qui renforce les pouvoirs et prérogatives du Maire auquel un rôle d'animateur et de coordinateur de la politique de prévention est dévolu.

- *Créer une police de l'environnement*

Nous voulons que l'environnement urbain soit mieux respecté. Nous avons créé un service de « gardes verts » lors du programme emploi-jeunes, dont les missions ont été reprises par la police municipale. Pour le prochain mandat, nous avons initié la création d'une police de l'environnement chargée spécifiquement de :

- faire appliquer la réglementation municipale sur le bruit,
- faire respecter la propreté des parcs et jardins,
- lutter contre les tags et l'affichage sauvage,
- faire respecter la législation sur les chiens en ville.

La création de cette police de l'environnement sera accompagnée de campagnes de sensibilisation ciblées, et de moyens nouveaux lorsque c'est nécessaire. Nous proposons par exemple de multiplier par 3 l'offre de panneaux d'affichage libre sur la ville (dont une partie strictement réservée à l'affichage non commercial), en contrepartie d'une tolérance nulle sur l'affichage sauvage.

• ***Le développement économique au service de l'emploi***

1 emploi sur 3 est lié à la recherche à Grenoble, qui a le deuxième revenu moyen de France, avec une population active de 70 000 personnes, jeune, dont 40 % de moins de 25 ans. Grenoble compte 36 000 étudiants (sur un total de 60000 dans l'agglomération), et 85 000 emplois dans la ville.

Alors que 6 000 emplois avaient été perdus par la ville entre 1989 et 1995, nous avons rétabli une intervention municipale forte et équilibrée à hauteur de 66 M€ de 2001 à 2007 pour favoriser l'emploi diversifié et ouvert à tous. Résultat : une baisse de plus de deux points du taux de chômage dans la période et une création nette de 4 000 emplois (6 000 suppressions et 10 000 créations) alors que la plupart des villes centres ont perdu des emplois ces dernières années.

1. La recherche et l'enseignement supérieur, moteurs de l'innovation

Notre vision du développement scientifique de Grenoble s'appuie sur les réflexions récentes de sa communauté, dans un schéma qui associe le local, le national et l'international. Nous voulons que Grenoble soit partenaire et acteur des mutations de sa communauté scientifique, dans un dialogue qui respecte le rôle de chacun.

L'avenir, c'est d'abord le développement parallèle des deux poumons de la recherche et de l'enseignement supérieur, le campus et le polygone. Il sera tiré par deux projets fédérateurs, respectivement celui de la grande Université grenobloise, et d'un Institut Technologique de niveau européen.

- Favoriser la création de l'Université de Grenoble

Pour que Grenoble continue d'être une Université d'excellence, reconnue internationalement et productrice de dynamisme en matière d'innovation, de culture et de création d'entreprises, nous soutiendrons le projet de l'Université de Grenoble, en particulier par nos représentants dans les conseils d'administration.

Comme dans d'autres villes en France, la capitale des Alpes doit disposer d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Avec pour objectifs :

- de promouvoir et faciliter l'accès aux jeunes d'origine sociale modeste
- d'accroître la qualité de la formation et la capacité à répondre aux attentes de la société
- d'améliorer l'attractivité universitaire et la reconnaissance internationale
- de renforcer la force scientifique du site en s'appuyant sur ses spécificités universitaires

Avec des retombées très concrètes :

- renforcer la communication, les coopérations entre les collectivités, les chercheurs et la population,
- œuvrer pour maintenir et développer l'emploi dans l'enseignement supérieur,
- organiser la signature unique « Université de Grenoble » dans les publications et autres activités de recherche,
- délivrer le doctorat de l'Université de Grenoble,
- assurer le développement de la recherche fondamentale, la valorisation des activités de recherche conduites en commun, et la promotion internationale des formations et des découvertes scientifiques,
- améliorer les services offerts aux étudiants dans plusieurs secteurs : plateformes pédagogiques et scientifiques, vie étudiante, équipements communs sportifs... en rationalisant l'organisation actuelle par le transfert de certaines compétences et services interuniversitaires.

- *Créer un Institut Technologique de niveau européen*

Ville dont la tradition partenariale entre recherche et industrie est citée en exemple dans le monde entier, Grenoble peut être un laboratoire pour incuber d'importantes fondations de coopération scientifique. Elle doit aussi mieux accueillir ses étudiants, français et étrangers, et les professionnels du savoir et de la connaissance.

Nous voulons porter le projet d'un Institut Technologique de niveau européen qui sera le fer de lance, avec l'Université de Grenoble, du développement technologique et économique de l'Isère. C'est un projet de développement équilibré territorialement sur trois sites : campus santé, campus universitaire et polygone scientifique, que nous requalifierons pour l'ouvrir sur le centre ville.

Pédagogiquement, nous savons que tous les grands pôles universitaires dans le monde s'appuient sur la diversité des matières enseignées, des sciences humaines et sociales jusqu'aux sciences de la vie et de l'ingénieur. C'est la condition pour promouvoir une formation supérieure ambitieuse et de niveau international. L'innovation n'est pas seulement technique ou scientifique. Elle est aussi sociale, économique et politique. Nous voulons que sciences et société avancent au même pas.

2. Diffuser et partager la culture de l'innovation

- *Diffuser l'innovation dans toutes les entreprises pour lutter contre les délocalisations*

Le pôle grenoblois a toujours fondé son développement économique sur la capacité de ses acteurs, recherche, université, économie, collectivités publiques, à travailler ensemble sur des projets technologiques créateurs d'emplois directs à forte valeur ajoutée, donc plus durables, et d'emplois indirects et induits difficilement délocalisables (services...).

C'est le sens du soutien de la ville aux structures d'aide à l'innovation (incubateurs, forum de l'innovation...), aux projets structurants et aux pôles de compétitivité (Minalogic pour les micro nanotechnologies et les systèmes miniaturisés intelligents, Tenerrdis pour les énergies nouvelles, Lyonbiopôle Rhône-Alpes pour la santé), fortement créateurs d'emplois directs (2 000 pour le seul Minatec) et indirects, et favorisant la diversité des emplois. Le concours des collectivités est ainsi doublement récompensé : par les emplois créés, et par les ressources fiscales supplémentaires qui financent les politiques urbaines, sociales et environnementales. La ville s'engage à soutenir dans les conseils d'administration la participation active des salariés, le maintien et le développement des productions au niveau local.

Les grandes entreprises locales sont très impliquées dans ces pôles, qui ont permis d'attirer par exemple, bioMérieux à Grenoble, ou d'y conforter Schneider Electric. Il est clair aujourd'hui que la lutte contre les délocalisations dans une économie mondialisée même pour les PME, passe par des avantages compétitifs que seule l'innovation peut apporter, en prenant en compte les besoins de la population. Au-delà même du coût de la main d'œuvre, c'est le contenu d'innovation d'un produit qui fait son succès commercial : il faut donc alimenter en permanence les sources d'innovation, ce qui demande une concentration de moyens toujours plus grande, compte tenu des investissements nécessaires aux ruptures technologiques.

En contrepartie des aides publiques qui leur sont accordées (comme dans tous les pays aujourd'hui), les grandes entreprises et les pôles de recherche ont une responsabilité de dissémination des résultats et d'entraînement de tout le tissu des PME, le plus créateur d'emplois in fine, mais aussi le maillon le plus fragile de la chaîne économique, en France de manière générale, et à Grenoble également. Ces PME, de 50 à quelques milliers

d'employés ont besoin d'une action de soutien poursuivie et amplifiée, sur tous les plans : transfert de technologie et aide à l'innovation, aide à la croissance aussi bien pour la recherche de capitaux que de locaux adaptés, développement à l'export... etc. Cette action de soutien aux PME constituera un fil rouge de notre démarche.

- *Garantir la diversité des emplois et l'offre d'activités en ville*

Nous voulons bien sûr maintenir nos positions en matière de technologies de l'information et de la santé, par exemple avec de nouveaux partenariats pour ST Microelectronics afin d'assurer son avenir à long terme, en développant le transfert de technologies aux moindres coûts vers les PME (extension de Minatec en cours), ou en renforçant encore les passerelles avec le pôle lyonnais de la santé. Mais nous voulons aussi poursuivre la diversification de Grenoble dans un secteur porteur d'avenir : les énergies renouvelables, en nous appuyant sur le pôle de compétences grenoblois et sur des sites industriels comme celui de Pont de Claix pour accueillir des entreprises de production de matériaux photovoltaïques par exemple.

Nous poursuivrons l'ouverture et le développement de zones d'activités sur l'ensemble de la ville, qui contribuent à son dynamisme économique mais aussi à l'équilibre logement-activités-loisirs. L'aménagement de Technisud, Polytec, Minatec, Bouchayer-Viallet, du pôle commercial de la Caserne de Bonne, la Zone franche urbaine des quartiers Sud ou encore Vigny-Musset, demain la partie non utilisée du site Alstom ou la requalification de tout le Polygone scientifique sont autant d'opportunités de maintenir une diversité d'emplois, bien insérés dans le milieu urbain et bénéficiant d'un environnement de qualité, tant sur le plan de l'architecture, des espaces publics que de l'offre de commerces, de restaurants, d'équipements culturels et d'hôtels.

- *Associer les habitants et les représentants des salariés, science et société*

Pour accompagner le développement scientifique de Grenoble et répondre aux craintes qu'il suscite parfois légitimement, nous voulons que les acteurs du débat public soient saisis de manière continue de ses enjeux.

Pour que le débat mobilise largement les habitants, il faut l'organiser sur des bases saines : mise à disposition d'une information accessible, dont la fiabilité soit garantie par des sources contradictoires, lieux de présentation et de débats dédiés, comités d'éthique extérieurs à l'écosystème, moyens d'expression mis à disposition des citoyens.

Nous proposons dans le cadre du projet de développement technologique grenoblois, la mise en place au niveau de la Métro d'un outil permanent pour aborder ces questions de science et société. Cet outil pourrait prévoir pour tout nouveau projet scientifique d'envergure, dès la convention-cadre, un budget alloué pour l'information et le dialogue avec les salariés (représentés par les syndicats dans les comités de pilotage), avec les habitants, les scolaires, des expositions ouvertes au public sur les recherches en cours. Il indiquerait en amont des objectifs et critères d'évaluation et une méthodologie de publication de cette évaluation au moins annuellement.

Au niveau municipal, nous proposons :

- de favoriser, dans les projets de recherche, la diversité des approches et des cultures par la pluridisciplinarité, en intégrant en amont les sciences humaines et sociales,
- de développer l'utilisation des applications de la recherche des laboratoires locaux dans des domaines comme l'environnement ou le lien social, pour traduire par l'exemple concret le bénéfice de ces recherches,
- d'intensifier l'intervention des scientifiques et chercheurs dans les écoles de la ville pour partager une culture, des interrogations communes dès le plus jeune âge et

susciter des vocations, en s'appuyant sur le CCSTI, des associations comme « Les petits débrouillards » ou « La main à la pâte ».

3. Développer l'économie solidaire, accentuer les efforts d'insertion sociale et professionnelle

Grenoble a été à l'avant-garde de l'avènement de l'économie sociale et solidaire, comme des premières politiques sociales d'insertion (rapport Schwartz qui présida aux missions locales) ou de développement social des quartiers (rapport Dubedout). Nous bénéficions aujourd'hui d'un tissu associatif très riche et d'une expertise à la fois universitaire et professionnelle reconnue au plan national. C'est par exemple ce qui a motivé le choix du gouvernement de lancer le « Grenelle de l'insertion » à Grenoble. Nous voulons que cette dimension passionnante du développement économique soit encore développée sur la ville, et surtout mieux reliée aux outils d'innovation de l'économie « classique ». Nous sommes convaincus que les passerelles entre le secteur associatif et le secteur privé sont à la fois fécondes en termes d'emplois et innovantes en termes de solutions.

- L'économie solidaire, acteur de l'innovation

L'exceptionnel foisonnement associatif grenoblois, largement inscrit dans tous les réseaux français et européens (Rêves), est une chance. Nous continuerons à le soutenir, soit directement soit en aidant son développement par des mises à disposition de locaux à loyers modérés. Nous voulons en particulier appuyer les secteurs des services à la personne (aide au maintien à domicile, gardiennage...), de la culture et de la solidarité internationale, à laquelle les ONG, particulièrement actives à Grenoble, apportent une contribution essentielle. Nous soutiendrons le mouvement coopératif qui propose des modèles de gouvernance économiques alternatifs : dans la ZFU, par exemple ce sont deux bâtiments nouveaux qui vont accueillir des SCOP (coopératives) dans le secteur des bureaux d'études et du BTP, et nous comptons aller plus loin.

Le développement de l'économie sociale passe aussi par le soutien pérenne aux pépinières associatives (comme Cap Berriat) et aux plateformes d'accompagnement des projets (comme MCAE au niveau de la Métro) qui permettent aux idées de devenir des réalités. Mais si l'offre grenobloise pour l'accompagnement des projets est satisfaisante, les structures de l'économie sociale se heurtent souvent à la faiblesse des financements, les marchés n'étant pas encore tous solvables s'agissant de besoins émergents, et les finances publiques étant très contraintes. Nous proposons donc de créer un fonds d'amorçage mixte avec des partenaires privés (fondations, groupements d'entreprises...) pour aider aux financements des meilleurs projets et permettre leur développement. C'est un enjeu majeur dans un secteur très créateur d'emplois et dont toutes les analyses soulignent le potentiel économique dans les prochaines décennies.

- Une ville engagée dans l'insertion sociale et professionnelle

La politique de l'emploi est l'affaire de tous, et nous voulons une ville engagée pleinement dans ce combat essentiel de solidarité. C'est ce qui motive au premier chef nos efforts pour le développement économique. C'est ce qui explique que nous considérons tous les acteurs, publics, privés, associatifs comme des partenaires en puissance. Nous travaillons en permanence à décloisonner les approches économiques et sociales, pour une raison pragmatique : nous avons constaté que cela donnait de bien meilleurs résultats pour l'insertion et le retour à l'emploi. Cela passe par la mobilisation systématique des différents réseaux d'acteurs économiques : chambres consulaires, fédérations professionnelles,

syndicats, mission locale, associations comme la MCAE, structures d'insertion ou clubs d'entreprises comme Face, Isère entreprendre. Et cela marche.

C'est ainsi que le Forum pour l'emploi de Grand Place a accueilli 30 % d'entreprises en plus en 2007. Il permet chaque année de mettre en relation plus d'une centaine d'entre elles, des PME aux grands groupes, avec près de 2000 demandeurs d'emploi peu qualifiés, avec une efficacité immédiate. Nous voulons démultiplier ce système, en organisant un forum itinérant qui parcourra les quartiers pour aller au devant des demandeurs d'emploi, les jeunes en particulier, qui se sentent parfois isolés et ont perdu confiance. De même, avec l'opération « 100 chances, 100 emplois », le partenariat entre la Ville et l'entreprise Schneider Electric (qui a elle-même mobilisé ses sous-traitants), soutenu par l'implication de l'ANPE et la DDTEFP, a permis d'imaginer une action innovante pour repérer des publics éloignés de l'emploi mais motivés et les accompagner dans leur insertion professionnelle. L'objectif fixé des 100 emplois en un an sera atteint.

Nous proposons d'élargir cette démarche aux principales entreprises de la région grenobloise, afin d'atteindre l'objectif, sur la durée du mandat de « 1000 jeunes, 1000 emplois ».

Les politiques d'insertion reposent sur la volonté d'un « accompagnement global » des demandeurs d'emplois, qui vise à lever tous les freins à l'emploi, en terme de formation, de mobilité, de logement, de santé... Grâce aux nombreux acteurs impliqués, cet accompagnement global est réalisé sur Grenoble, et nous continuerons de soutenir les associations impliquées dans cette mission essentielle. Mais l'essentiel de l'accompagnement vise au retour effectif à l'emploi durable, et nous voulons encore développer les liens avec les entreprises, en particulier pour les demandeurs d'emploi non qualifiés, en ciblant des secteurs d'activité en priorité :

- le service à la personne, en privilégiant le travail en réseau avec les employeurs, comme Vivial ESP 38 ou avec le conseil général de l'Isère, dans Innovadom, pour développer les services d'aide au maintien à domicile en direction des personnes âgées, malades chroniques, handicapées, en associant les secteurs public, associatif et privé,
- le BTP, via le dispositif des marchés publics et ses clauses d'insertion. C'est une source d'emplois très importante pour l'avenir, compte tenu des projets d'équipements et d'infrastructures que nous proposons et qui peut être relayée par toutes les collectivités, comme l'a fait la Métro par exemple à l'occasion des chantiers du tram, du stade, de Nanobio...
- l'hôtellerie – restauration, le tourisme, les métiers de bouche, qui sont des secteurs porteurs qui se développent avec l'animation et le rayonnement de la ville,
- les filières d'emplois et de formation liées à l'économie du développement durable (bois, solaire, photovoltaïque, isolation thermique...)

Nous savons combien l'insertion des jeunes est un enjeu spécifique, qui mobilise des dispositifs souvent complexes. Notre objectif, au-delà d'apporter notre concours à la coordination des dispositifs, est d'aider chaque jeune à réaliser un parcours d'insertion complet, avec une véritable continuité entre l'insertion sociale, la formation et l'accès à l'emploi. Trop souvent, des « ruptures de charge » dans les parcours d'insertion conduisent les jeunes à recommencer une démarche depuis le début, avec le découragement que cela induit de leur part comme pour les professionnels qui les suivent. Ces « ruptures de charge » sont le plus souvent liées à des problèmes de décohabitation ou à des difficultés financières temporaires fréquentes à ces âges. Aujourd'hui, les dispositifs comme les fonds d'aide aux jeunes ne répondent que partiellement à ce problème, parce qu'ils sont trop longs à mobiliser et souvent trop limités. Face à cette situation, nous proposons de reprendre l'esprit du programme TRACE pour expérimenter

un « contrat municipal d'insertion » pour des jeunes suivis par la mission locale. En contrepartie d'une aide financière directe et mensualisée, ce contrat a pour objet d'intégrer le bénéficiaire dans un véritable parcours de l'insertion sociale vers l'insertion professionnelle, avec des obligations d'assiduité, de formation et d'acceptation de postes de travail dans la mesure où ils sont adaptés. Cette proposition s'inspire des travaux de l'économiste Eric Maurin qui propose d'individualiser les aides sociales.

- Une action spécifique en direction des zones urbaines sensibles

Nous voulons rééquilibrer la situation des quartiers où le chômage est le plus élevé. Cela passe par des opérations spécifiques, comme « Coup de poing pour l'emploi » où les entreprises vont à la rencontre des habitants pour présenter les métiers à la recherche de salariés, mais aussi par le retour de l'activité économique vers ces quartiers en déficit d'image. Quelques exemples : installation du pôle Initiatives Emploi Sud à la frontière des quartiers Arlequin, Baladins et Village Olympique, animation de la Zone Franche Urbaine, implantation d'entreprises dont une agence d'intérim Manpower au VO, ouverture d'une moyenne surface alimentaire à Vigny Musset, requalification des zones d'activités économiques de la ZFU que les entreprises avaient peu à peu désertées et construction de bâtiments à vocation économique (plus de 70 nouvelles entreprises en 3 ans). Des résultats concrets : 25 % des embauches au forum pour l'emploi bénéficient à des habitants de Villeneuve et du Village olympique, qui a déjà permis grâce à son système incitatif d'exonération fiscale, la création de près de 500 emplois, dont 48 % ont bénéficié à des demandeurs d'emploi habitant des ZUS.

Pour rééquilibrer durablement l'emploi dans tous les quartiers, il faut aussi permettre l'accès à l'emploi qualifié, et cela passe évidemment par la formation et la réussite éducative. Nous en faisons une priorité absolue. Nous voulons à la fois relancer les écoles et les collèges en difficulté, avec des programmes pédagogiques spécifiques, culturels, scientifiques, dans le domaine du design ou du multimedia, et permettre aux jeunes qui ont décroché d'avoir une deuxième chance. C'est pourquoi nous proposons de soutenir la mise en place d'un dispositif pour l'accès aux formations supérieures à travers une « Ecole de la deuxième chance ». Localisée sur le Polygone scientifique, son rôle sera de permettre à des jeunes en difficulté au lycée de pouvoir, grâce à une scolarité adaptée sur 2 à 3 ans, de revenir dans le circuit d'accès aux formations de technicien et d'ingénieur. Le projet sera conduit par les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche grenoblois, et soutenu financièrement à la fois par de grandes entreprises régionales et par les pouvoirs publics.

4. le commerce et l'artisanat

La qualité de la vie en ville dépend aussi de la qualité de l'offre et de l'animation commerciale, des services proposés par les artisans. Ces secteurs représentent plus de 15 000 emplois sur la seule ville de Grenoble. Deux pôles « tirent » le commerce grenoblois : le centre ville et Grand place, récemment rénové et dont l'environnement immédiat a été transfiguré (patinoire, Alpexpo Alpes Congrès rénové, nouvelle bibliothèque Kateb Yacine, piscine « les dauphins », des espaces publics plus beaux et plus fonctionnels).

Nous poursuivrons la rénovation du centre ville. Le schéma d'urbanisme commercial que nous défendons repose sur un hyper centre renforcé, qui trouve une respiration vers un centre élargi et diversifié. L'hyper centre repose sur 3 pôles d'attraction en triangle : les

places Victor Hugo, Vaucanson et Felix Poulat- Grenette, et les liaisons, majoritairement piétonnes entre ces pôles. Cet ensemble a besoin d'être rafraîchi, à la fois pour l'espace public, les vitrines et les façades, et c'est l'objet du projet « Cœur de ville, Cœur d'agglomération », décrit plus loin. Mais le centre ville reste très, trop concentré : il faut arriver à le dilater pour échapper à la saturation, et donc lui trouver des espaces d'expansion dans le cadre d'un centre ville élargi, délimité par:

- les quais de l'Isère rénovés et à la circulation apaisée, revitalisés par le projet du Palais du Parlement,
- le centre ancien complètement rénové jusqu'au Musée, mieux relié à l'hyper centre grâce à la démolition de la Maison du Tourisme (relocalisée au palais du Parlement), avec l'installation des éditions Glénat pour dynamiser le quartier des antiquaires, et la réalisation de la bibliothèque de centre ville dans l'Ancien Musée, lieu de convivialité, d'échange et de partage de toutes les technologies d'accès au savoir et à la connaissance,
- le secteur Chavant lui aussi mis en continuité grâce à la rénovation des Places Vaucanson, Etoile, Metz et la rue de Strasbourg, un axe qui s'est déjà beaucoup développé,
- la caserne de Bonne et son nouveau centre commercial de 15 000 m² avec une offre dans le secteur du sport, du voyage, du soin de la personne, de la restauration, des loisirs et de la culture, arrimé au centre par l'îlot de la piscine Jean Bron elle aussi rénovée,
- et enfin la gare entièrement reconfigurée, devenant une véritable porte d'entrée du centre ville, avec lequel la jonction sera renforcée à l'occasion de la prolongation de la ligne B (tracé direct A Lorraine-gare-E Gueymard) et de la nouvelle ligne E (Bastille – Cours Jean Jaurès).

L'ensemble de ces projets peut être achevé en 2014, compte tenu de tout le travail préparatoire déjà engagé avec le soutien d'un programme Fisac (Fonds d'intervention et de soutien à l'artisanat et au commerce). Ainsi, Grenoble aura enfin une offre commerciale à la hauteur de son bassin de vie de 600 000 habitants.

D'autre part, dans les quartiers, la ville a conforté le maintien des commerces de proximité, acteurs importants du lien social et de la convivialité. Avec 4 programmes Fisac menés dans ce mandat, la ville a notamment accompagné avec succès, par des animations et des opérations de mutation et d'aménagement des commerces, les travaux du tramway le long des grands boulevards. Nous poursuivrons ces efforts, notamment pour accompagner l'extension du réseau tramway.

Nous utiliserons tous les moyens de contrôle pour veiller à la qualité et à la diversité des commerces, en veillant à garantir leur accessibilité. Nous serons attentifs au bon fonctionnement et au développement des marchés, en recherchant toutes les opportunités d'en implanter de nouveaux quand c'est possible. Par exemple, nous proposons de créer sur Europole une animation commerciale de type « marché bio », peut-être en début de soirée.

Enfin, dans le cadre des aménagements urbains, nous développerons enfin une offre de locaux d'activité en ville pour les jeunes artisans.

• Le défi environnemental

Une ville sans carbone : est ce une utopie ? Peut être pas.

En effet, les émissions de Gaz à effet de serre (GES) en ville sont essentiellement formées de CO₂, et elles se concentrent sur 3 domaines : les déplacements, le chauffage et la climatisation des bâtiments, la consommation directe d'énergie (électrique en grande majorité). A Grenoble, hors électricité, nous émettons environ 500 000 tonnes de CO₂ par an, dont 130 000 environ pour les transports et le reste pour les bâtiments.

Nous disons qu'il est possible de réduire progressivement nos émissions dans ces 3 domaines, à hauteur de 25% en 2020, puis de 75% en 2050 (le fameux « facteur 4 »), pour tendre ensuite vers une émission zéro. Ce faisant, on réduit bien sûr d'autres nuisances, comme celles des polluants qui, dans notre cuvette mal ventilée sont à l'origine de beaucoup de maladies respiratoires, ou les nuisances sonores des véhicules.

Ce programme de protection de l'environnement sera donc un axe majeur de notre projet.

1. Les déplacements

- *promouvoir la mobilité durable*

Lorsqu'on parle de la question de l'automobile, il faut d'abord rappeler que les deux effets les plus préoccupants à ce jour, avant même les encombrements, concernent la santé publique et le coût pour chacun. En effet les conséquences de la pollution automobile se chiffrent en France à hauteur de 6500 décès par an environ, soit plus que les accidents de la route. Quant au coût, le poste "automobile" vient aujourd'hui pour beaucoup de ménages en 3^e position, après le logement et l'alimentation, et il augmente très rapidement en raison du coût du pétrole. Nous avons donc une double obligation de résultat, sanitaire autant que sociale vis-à-vis des modes transport alternatifs. En ce qui la concerne, la Ville de Grenoble donnera l'exemple en renouvelant sa flotte automobile en véhicules propres.

Nous voulons promouvoir un principe de mobilité durable, qui vise à étendre le périmètre des compétences des syndicats de transport en commun, afin qu'ils englobent tous les leviers nécessaires : les transports publics, le vélo, la marche à pied et le stationnement. Notre projet est fondé sur des solutions complémentaires, avec le TER pour les déplacements périurbains vers l'extérieur de l'agglomération, et le réseau tram pour les déplacements dans l'agglomération. Il sera étroitement lié à une démarche de limitation de l'étalement urbain et le bon fonctionnement des réseaux de transport en commun sera facilité par le report de la circulation automobile sur le ring extérieur (rocales Sud et Nord).

Notre approche n'est pas dogmatique, mais pragmatique. Beaucoup d'habitants sont prêts à ne pas utiliser leur voiture, car leurs activités le leur permettent, si on leur propose une solution alternative efficace. C'est aussi le sens de notre politique de tarification adaptée aux résidents. Ce faisant, on réduit les émissions et les encombrements, au bénéfice de tous ceux qui ont absolument besoin d'un véhicule particulier. Plus que jamais, du fait du prix du carburant, ces derniers utilisent souvent la voiture par obligation plutôt que par choix. Les transports en commun vont donc avoir dans le futur un rôle social de plus en plus important, car ils risquent de redevenir, comme il y a un siècle, la seule solution de mobilité pour les plus modestes. C'est l'occasion de rappeler aussi que le versement transport des entreprises assure 55% du financement des transports en commun (17% par l'usager, 28% par les collectivités locales). Le dynamisme économique est donc lui aussi indispensable à cet aspect de la solidarité sociale.

Dans cet esprit, nous voulons d'ici 2014 résoudre deux blocages historiques :

- les "bouchons" récurrents des accès routiers à l'agglomération : A48 en amont de St-Egrève, A41 en amont de Crolles, secteur Vizille – Pont de Claix,
- l'engorgement de la "demi-rocade" actuelle de Grenoble, A480 et Rocade Sud et des grands axes quais, Jean Jaurès, Gambetta, Agutte Sembat,

et progresser substantiellement sur deux points :

- la couverture du territoire par le tramway et le passage d'un groupe de lignes à un véritable réseau maillé,
- la continuité des itinéraires cyclables, trop souvent hachés par l'exiguïté de certaines de nos voiries.

- Une nouvelle ère des déplacements dans la région grenobloise

Le périurbain

Personne n'imagine la création d'une 4^e voie sur A48 ou A41. Puisqu'elles sont saturées, c'est donc le trafic qui doit baisser, par transfert sur le seul moyen de transport en commun possible, le TER. C'est pourquoi nous sommes satisfaits d'avoir obtenu de haute lutte, au nouveau Contrat de Projets Etat Région, ce qui sera la principale opération de ce contrat, la modernisation de la ligne Valence Moirans Grenoble Gières Montmélian. Combinée avec des rames plus grandes (jusqu'à 500 places) elle permettra par exemple à l'horizon 2010 de doubler l'offre sur Moirans Grenoble, soit 4000 sièges à l'heure de pointe, à rapprocher des 5000 véhicules sur l'autoroute à cette même heure de pointe. Il faut aussi pouvoir accéder à cette offre TER, donc organiser les rabattements vers les gares en bus et le stationnement à proximité pour les voitures et les vélos, et enfin simplifier la tarification : c'est l'objet de la carte unique TER-Tram, type carte orange. Elle viendra prolonger en 2009 la carte OURA actuelle, en offrant enfin une tarification fusionnée pour l'ensemble des 2 réseaux.

Enfin ce sont les gares centrales : Grenoble, Echirolles, Gières, qu'il faut préparer à l'augmentation du trafic (+30% depuis 3 ans, une tendance qui va se prolonger). C'est pourquoi nous avons lancé en 2007 un vaste projet de rénovation de la gare de Grenoble: nouveau parvis, mise en relation des parkings, accessibilité PMR, parking vélos 1000 places, nouvelles stations tramway et gare routière.

Avec cette offre TER transfigurée, les bouchons Voreppe – St-Egrève, ou dans le secteur de Crolles, peuvent enfin être résorbés durablement.

La circulation dans Grenoble

Nous poursuivons deux objectifs complémentaires : pacifier et alléger la circulation en ville.

Pour pacifier la circulation, nous proposons de poursuivre l'extension des zones 30 à l'ensemble de la ville d'ici la fin de ce mandat. Cette mesure achèvera un travail de longue haleine entamé en 1995.

Pour alléger le trafic, un raisonnement simple et de bon sens : pour alléger les nuisances dans les zones d'habitat dense, il faut transférer le plus de trafic possible vers le ring, en faisant en sorte que les déplacements d'un point à un autre empruntent un arc de ce ring, plutôt que de couper par les voiries de centre ville. C'est toute la raison d'être de la rocade Nord, un ouvrage de déviation, qui laisse globalement le trafic de l'agglomération inchangé. Il reprend une partie des trafics des quais, de la rocade Sud, des boulevards auxquels il offre un itinéraire alternatif (sachant que contrairement aux autoroutes d'accès,

ces trafics ne peuvent pas être repris par des lignes TC car ce ne sont pas des parcours radiaux). Il est lié à la rénovation de l'A480, ouvrage désuet et peu sûr, qui comprendra de nouvelles protections anti-bruit pour les riverains (pourquoi pas habillées de panneaux solaires quand l'exposition est favorable) un traitement paysager (il n'y a pas de fatalité à ce qu'il soit aussi laid qu'aujourd'hui...) un traitement de sécurité et de fluidité des bretelles et des échangeurs. La mise en service de ces 2 ouvrages est attendue en 2014. Elle permettra de réduire les bouchons St-Egrève – Pont de Catane, du secteur du Rondeau, de l'entrée Bastille, et du secteur de la Carronnerie (10000 heures économisées par les conducteurs dans les bouchons chaque jour). En n'augmentant pas le nombre de kilomètres parcourus, mais en substituant des trajets à vitesse stabilisée à des trajets urbains à forte consommation de carburant, elle contribuera aussi à diminuer les émissions. Mais son intérêt majeur reste la fluidité des accès à Grenoble, notre principal point faible pour l'activité économique à l'heure actuelle, et surtout la réduction des trafics sur les voiries urbaines qui permettra de développer nos projets prioritaires de transports en commun.

Le réseau de tramway

Le succès formidable du tramway, symbolisé par la réussite de la 3^e ligne sur les grands boulevards, que nous avons portée contre bien des oppositions, doit être entretenu. Or le réseau tramway arrive à un tournant de son histoire. D'une part, plusieurs secteurs importants attendent d'être desservis. D'autre part, beaucoup de lignes tramway et bus convergent vers le centre ville, ou les carrefours sont tous proches de la saturation. L'opportunité du report de trafic sur le nouveau ring doit donc être pleinement exploitée en réaménageant simultanément nos voiries urbaines au bénéfice des transports en commun et des modes doux, et en réduisant les nuisances pour les riverains.

Aussi l'insertion de deux nouvelles lignes de tramway : prolongement de la ligne B vers le Polygone et ligne E St-Egrève / Grenoble/ Meylan devra privilégier les solutions validées sur les grands boulevards : installé sur voirie large, qui permet un verdissement généreux, le tramway apporte la plénitude de son bénéfice urbain. Ainsi l'axe Gueymard – Martyrs, et le cours Jean Jaurès pourront être mis au niveau de qualité des Grands Boulevards. Avec ces 2 nouvelles lignes, on verra ainsi "l'effet réseau" apparaître vraiment, avec la possibilité de trajets nouveaux grâce aux stations de correspondance où les lignes se croisent, formant un réseau qui relie les principaux points de l'agglomération, sur le modèle du métro parisien. L'engagement du GART et de l'AMGVF dans le Grenelle de l'environnement a permis de convaincre le gouvernement de financer à nouveau ces projets, à hauteur de 25%, ce qui viendra soulager d'autant la charge du SMTC. Nous avons plaidé aussi pour que cette participation prenne la forme de prêts bonifiés de très longue durée, ce qui permet d'affermir l'engagement de l'Etat au delà de l'annualité budgétaire.

Même si l'amplitude horaire est déjà très importante, nous voulons aussi poursuivre avec la TAG une réflexion sur les horaires, qui tiennent compte des rythmes de travail (par exemple pour les salariés du CHU) et de l'animation nocturne de la ville.

Développer l'offre pour les vélos

En dehors des voiries qui accueilleront le tramway, la baisse du trafic (de 10 à 30%) permettra aussi de rénover plusieurs axes importants : les quais de l'Isère (en y traçant enfin une piste cyclable continue et sécurisée entre le Polygone et le Campus), les boulevards Gambetta et A. Sembat, le boulevard Maréchal Leclerc (ou les cycles sont également mal protégés). Nous pourrions ainsi offrir aux cyclistes, de plus en plus nombreux, les itinéraires sécurisés principaux de traversée du centre ville. Pour

développer la pratique du vélo, nous poursuivrons également l'équipement en arceaux, les facilités de parking et la location en gare et nous mettrons en place, sous une forme adaptée à notre ville, un dispositif de vélos en libre service comme à Paris ou Lyon, en liaison avec la Métro.

Nous insistons enfin sur la mobilisation des usagers, sans laquelle tous les efforts des pouvoirs publics resteraient vains. Elle peut largement se manifester à travers les plans de déplacement d'entreprises ou d'administrations qui produisent déjà des résultats spectaculaires.

Ainsi c'est à une action collective et citoyenne en faveur de l'environnement que nous voulons inviter les Grenoblois, en y apportant une implication maximale de la commune. En agissant chacun sur notre logement et nos déplacements, nous pouvons ensemble devenir exemplaires dans le combat contre l'effet de serre.

2. L'action sur les bâtiments et la production d'énergie renouvelable

- La mise à niveau du parc ancien

On estime que le parc de logements de Grenoble en 2050 sera constitué à 85% de logements déjà construits à la date d'aujourd'hui. C'est donc là que se situe l'essentiel des enjeux. Ce parc comporte environ 80000 logements, dont 65000 en copropriété environ.

Les logements sociaux, qui sont propriété d'un petit nombre de bailleurs, doivent être réhabilités sur le plan énergétique, et il est urgent que l'Etat rétablisse son dispositif de financement en la matière (rien n'est inscrit à son budget 2008). Quoi qu'il en soit, la Ville devra prendre ses responsabilités, et prolonger le dispositif d'aide institué en 2007, pour apporter 20% du financement des travaux, et permettre que l'augmentation de loyer après travaux reste supportable.

Le problème des copropriétés, surtout les plus modestes, est plus complexe. Nous en avons une bonne expérience grâce à plusieurs opérations de réhabilitation déjà réalisées, notamment sur les grands boulevards.

Le dispositif que nous proposons comprend 4 volets :

- une aide des collectivités locales sous forme de subvention pure, dont le montant pourrait aller jusqu'à 50% des travaux toutes aides confondues, de sorte que l'opération soit, sur une dizaine d'années, et compte tenu des économies d'énergie réalisées, quasi blanche pour les copropriétaires,
- une ingénierie mise à disposition des syndicats pour faciliter les études préalables et la prise de décision de la copropriété,
- un système de préfinancement de la part subventionnée et de la part à charge,
- la mobilisation, avec les organisations du BTP, d'une filière professionnelle, de la fourniture des matériaux jusqu'à leur pose en passant par les bureaux d'études spécialisés. La création de nombreux emplois durables serait ainsi possible, avec le double avantage d'assurer des travaux de meilleure durabilité, et de limiter les coûts de transport.

Nous fixons l'objectif de réhabiliter ainsi 1000 logements par an, pour lesquels il est possible de réduire jusqu'à 4 fois la consommation d'énergie

Un bâti neuf exemplaire

Les logements réalisés avec une consommation de 50 kWh/m²/an à la Caserne de Bonne par exemple utilisent, il faut le savoir, jusqu'à 8 fois moins d'énergie que des constructions anciennes. Nous proposons de généraliser cette pratique dans le cadre d'un règlement d'urbanisme incitatif, fixant des objectifs de résultat.

Concernant les bureaux, le premier immeuble tertiaire réalisé à Bouchayer-Viallet montre l'exemple à suivre : il n'a pas besoin de chaudière, le rafraîchissement par la nappe, l'exposition solaire, et la chaleur interne des ordinateurs notamment, suffisent à ses besoins grâce à une excellente isolation. Le rafraîchissement d'été est assuré sans équipement de climatisation. Enfin une "peau" photovoltaïque lui permet de produire une partie de son électricité. Là aussi nous voulons généraliser ce modèle dans l'avenir, pour aller systématiquement vers des bâtiments autosuffisants, voire à "énergie positive" c'est à dire produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

En matière de construction neuve respectueuse de l'environnement, on ne peut pas oublier la solution des tours. Elles présentent incontestablement un bilan carbone favorable et dans beaucoup de pays, en Asie ou aux Etats-Unis en particulier, des réalisations récentes ne peuvent pas ne pas nous interpeller. Architecture d'une élégance exceptionnelle, logements de grand agrément, encombrement au sol minimal, performances énergétiques remarquables, coût maîtrisé, possibilités de végétalisation exemplaire, difficile de ne pas être sensible à ces arguments, que tous les experts rappellent régulièrement. C'est pourquoi il nous paraît responsable de ne pas s'arrêter aux oppositions de principe souvent peu préoccupées de l'intérêt général, et de mettre à l'étude cette solution, superbement représentée à Grenoble avec les 3 tours de l'île verte, non pas de façon dogmatique, mais en se donnant les moyens d'évaluer très concrètement leurs avantages et leurs inconvénients, en jugeant sur place et sur pièces.

Nous proposons par ailleurs d'expérimenter une offre intégrée logement – transport : Le coût du logement est aujourd'hui grevé par la construction de parkings souterrains attachés à chaque logement. Nous proposons de réaliser à titre expérimental quelques programmes d'une vingtaine de logements comprenant non pas 15 à 20 boxes en sous sol comme d'habitude, mais 2 ou 3 seulement avec un service intégré d'auto partage : voiture propre et système de gestion associé. Les acquéreurs pourraient ainsi faire volontairement le choix d'un mode de déplacement à la fois pratique et écologique. Une offre bien conçue permettrait à beaucoup d'habitants sensibles à l'environnement et prêts à se passer d'une voiture personnelle, de mettre en œuvre facilement cette nouvelle pratique urbaine, soucieuse de l'environnement et moins coûteuse à l'usage.

Produire localement de l'énergie

Avec GEG (pour laquelle nous garantissons l'engagement majoritaire de la Ville) et la Compagnie de chauffage, Grenoble possède déjà un atout important : son réseau de chauffage urbain qui dessert la moitié des logements de la ville. Cela va lui permettre d'économiser massivement du CO₂, en modifiant les chaudières de la compagnie de chauffage pour qu'en quelques années, elles soient entièrement alimentées par des combustibles « propres » ou fatals : bois, déchets urbains par exemple, en s'affranchissant au maximum du fuel et du charbon. Dès 2012 près de 50 000 tonnes de CO₂ seront ainsi économisées par an.

L'autre enjeu, c'est l'électricité.

La France produit environ 90% de son électricité sans émettre de CO₂. Si nous sommes capables de produire dans chaque ville 10% de la consommation électrique à partir de sources renouvelables, nous serons proches d'une électricité nationale libre de CO₂.

Ce n'est pas un objectif hors de portée si l'on considère l'évolution des matériaux photovoltaïques, plus souples et plus adaptables à la géométrie des surfaces bâties, sans parler des matériaux du futur développés d'ailleurs dans des laboratoires grenoblois. Nous proposons d'équiper chaque fois que possible les toits de grande surface, les pignons disponibles (souvent peu esthétiques, ils y gagneraient aussi sur ce plan), et les surfaces « techniques » comme les murs anti bruit, en lançant avec l'agglomération une grande opération d'appel aux investisseurs spécialisés.

3. La préservation des ressources : l'eau, les déchets

Notre politique environnementale vise à couvrir tous les champs du développement durable. Nous le ferons en partenariat avec les nombreuses associations qui agissent au quotidien et concourent à la prise de conscience collective. Dans cet esprit, nous voulons travailler avec le Conseil Général pour que la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère puisse se développer dans des locaux mieux adaptés à la forte ambition écologique que nous portons collectivement pour Grenoble et l'Isère.

L'eau, les déchets...

Grenoble a la chance de bénéficier d'une eau naturellement pure, dont la ville a repris le contrôle. La préservation de cette ressource passe par l'économie de son usage, la protection des captages, et la protection de la nappe.

Nous avons retrouvé un niveau d'investissement régulier dans ces actions de préservation. Ainsi la ville a-t-elle économisé plusieurs milliers de m³ par an grâce aux mesures prises depuis quelques années. De la même façon, les précautions prises par les usagers ont fait légèrement baisser la consommation, malgré l'augmentation de la population. Nous investissons aussi dans la protection et le renouvellement des puits du site de Rochefort, et dans le réseau d'adduction. Afin de protéger la nappe phréatique, nous avons aussi complètement modifié les méthodes de traitement des espaces verts en supprimant toute utilisation de produits chimiques, ou utilisé des graminées qui filtrent les hydrocarbures pour la végétation de la ZAC des Berges par exemple. Nous proposons pour l'avenir de poursuivre la valorisation de cette précieuse ressource en développant la coopération avec le SIERG, de manière à mutualiser nos ressources et réduire les coûts d'approvisionnement du bassin d'emploi tout en améliorant sa sécurité dans le cadre de la « Communauté de l'eau ». Grenoble doit aussi être mieux protégée contre les crues exceptionnelles, c'est pourquoi nous avons participé à la démarche de protection de l'Isère dans le cadre de « la communauté de l'eau » qui va investir dans les prochaines années 100 millions d'€ pour construire les digues et casiers de rétention nécessaires.

Nous pouvons aussi améliorer le recyclage des matières premières et de traitement des déchets, très loin des résultats qu'obtiennent d'autres villes. Même si la compétence est désormais assurée par la Metro, la Ville a un rôle important de facilitation et de sensibilisation à jouer, et nous entendons nous y impliquer pleinement.

La santé environnementale

Qualité de l'eau, de l'air, traitement des déchets : nous connaissons maintenant bien les conséquences de ces facteurs sur la santé publique. Les maladies pulmonaires ont toujours trouvé à Grenoble un terrain favorable du fait son encaissement géographique. Mais beaucoup d'autres risques doivent être surveillés en matière de santé environnementale :

- ceux liés aux matériaux. Nous avons effectué une vérification de toutes les écoles et bâtiments publics entre 2000 et 2006, nous poursuivrons notre vigilance.
- ceux liés aux rayonnements. Nous avons signé avec les opérateurs de téléphonie une charte qui permet à la municipalité de contrôler l'installation des antennes. Avec l'apparition du Wifi et de nouvelles technologies, nous proposons d'actualiser cette charte avec l'objectif d'améliorer le contrôle public et surtout l'information des habitants.
- ceux liés aux équipements. Nous avons engagé le remplacement des transformateurs au pyralène. Les bailleurs sociaux agissent pour sécuriser les ascenseurs. Nous avons un dispositif permanent de surveillance de la légionellose. Ces actions permanentes d'amélioration de la sécurité des bâtiments, en particulier ceux recevant du public, seront poursuivies avec la même attention.

Les enfants et les personnes âgées sont les plus vulnérables à ces risques, et de même que nous avons énormément investi en matière de sécurité routière, nous serons très attentifs à tous ces aspects. La Ville a aussi adopté, outre un plan de prévention des risques, un dispositif d'urgence en cas de situation de crise, permettant de mobiliser rapidement les moyens municipaux en coordination avec l'Etat.

Enfin, nous voulons revaloriser le rapport de Grenoble à son environnement immédiat, c'est-à-dire à la moyenne montagne et aux Parcs naturels régionaux.

Grenoble est entourée de montagnes. Ces espaces sont des lieux de tourisme de proximité, qui contribuent à la diminution de la pollution liée à nos loisirs (en hausse constante) et permettent aux personnes aux faibles revenus d'avoir accès même sans voiture à des espaces naturels hors zone urbaine. Nous devons repenser notre relation aux deux Parcs Naturels régionaux (Vercors et Chartreuse) qui nous entourent, dans le cadre des conventions de partenariat signées par la Métro, en faisant vivre des échanges, notamment scolaires à l'exemple des classes transplantées « les chemins du développement durable » qui permettent aux urbains de voir des réalisations rurales proches de chez eux et vice-versa. Ces classes transplantées participent à l'amélioration de la fréquentation des centres de vacances qui sont dans les moyennes montagnes. Nous sommes dans une économie de proximité avec des emplois non délocalisables.

Nous devons aussi favoriser la diffusion des productions des produits de qualité qui ont la marque « Parc Naturel régional », ce qui permet de renforcer une agriculture de proximité, celle qui participe à la construction des paysages naturels qui sont aux portes de l'agglomération, celle qui crée des emplois de proximité non délocalisables. En favorisant un tourisme de proximité, nous permettrons d'améliorer la diffusion de ces produits de qualité issus de l'agriculture paysanne. Nos ressources en loisirs de proximité sont nombreuses, elles ne sont pas encore totalement organisées pour être économes en énergie. Nous nous y attacherons.

Nous devons mieux organiser l'information pour le tourisme familial: il est possible de se rendre dans le Vercors, en Chartreuse et dans Belledonne en mobilité douce (tram, bus, vélo, pied). Par exemple, la région Rhône-Alpes a organisé des trains pour favoriser la pratique touristique dans le Trièves, il faut en faire la promotion. En fait, nous voulons organiser cet ensemble de transports de loisirs, mieux les coordonner. Comme l'agglomération a fait de gros efforts sur le développement des transports pour les déplacements liés au travail il faut imaginer des lignes de TC spécifiques aux jours fériés ou de vacances scolaires.

L'amélioration des déplacements de loisirs de proximité, doit être accompagnée de capacités de respiration avec un retour de la nature en ville. Engagé ces dernières années

avec l'extension de parcs publics, les travaux sur les berges du Drac en rive gauche, il nous faut retrouver des espaces de nature de différentes tailles (petits parcs aux plus grand avec extension de Mistral). Nous devons retrouver des accès à l'eau comme dans d'autres villes. L'expérience lyonnaise des berges du Rhône conduite par un élu peut nous servir de guide pour repenser les berges de l'Isère.

La qualité de vie se construit aussi sur ces espaces de loisirs, nous devons travailler la nature dans la ville de Grenoble (parcs, berges), les capacités de promenade en bout de réseau bus et tram (autres communes de l'agglomération), mais aussi un tourisme de moyenne montagne avec des déplacements respectueux.

Priorité à la vie quotidienne des Grenoblois

- **La qualité urbaine pour tous**

1. La politique de la ville, rénovation urbaine et sociale des quartiers

La rénovation urbaine et sociale a probablement connu son plus grand tournant avec le début de ce siècle. On a pris conscience que les interventions précédentes n'avaient souvent qu'un effet superficiel et peu durable, et que la mutation des anciennes cités appelait en fait une action beaucoup plus profonde. L'opération Teisseire menée de 1998 à 2009 aura été exemplaire de ces principes. Il s'agit en fait de mener de front une opération de réaménagement urbain radical, pour réintégrer le quartier dans la ville, et des démarches simultanées sur l'emploi, l'éducation, la gestion de proximité et la prévention. L'échec d'un seul de ces facteurs met l'ensemble en péril, et l'ampleur de cette tâche en fait évidemment toute la difficulté.

La continuité d'action est également un facteur clé et nous mettons donc au premier plan de notre projet la fin de l'opération Teisseire (2009), de l'opération Mistral (2012) et l'opération Villeneuve (première tranche 2007-2011). Au total cela représente un investissement de plus de 250M€ pour 10 000 logements concernés.

Nous venons d'obtenir après des années d'efforts la validation du dossier Villeneuve-Village Olympique par l'Agence Nationale de la Rénovation urbaine. Villeneuve est un quartier plein d'atouts, avec son parc, ses logements bien agencés, ses équipements, ses associations. Mais il a été progressivement entraîné dans un cercle de dégradation de son image et de l'équilibre de sa population. Nous voulons retourner cette situation. Une concertation approfondie a permis de dégager un consensus sur un projet qui prévoit de réaménager complètement les franges de l'Arlequin le long de l'avenue Marie Reynoard, de démolir quelques logements pour rompre le sentiment de massivité de la barre, de rénover les équipements et les espaces publics. En parallèle, un projet éducatif ambitieux sera conduit à la fois sur les écoles, le collège, et le temps extra scolaire. Il devra aussi bien permettre aux jeunes d'aller vers l'extérieur pour sortir de leur isolement, que d'inverser la tendance à la fuite scolaire qui confine les élèves les plus en difficulté dans une sorte de ghetto éducatif.

Un effort intensif a également été produit sur la gestion urbaine de proximité, la propreté, l'entretien, les petits travaux, pour qu'aucune négligence ne soit acceptée. Le système de collecte éolien va être rénové en concertation avec les habitants. La sécurité du quartier est également au cœur de nos préoccupations, avec la forte mobilisation de la police municipale, des éducateurs, et le projet d'implantation d'un commissariat que nous proposons à l'Etat. L'emploi, première des solidarités, est stimulé, à la fois à l'intérieur du quartier, avec la ZFU qui a déjà permis de fournir un emploi à près de 200 habitants du quartier, la redynamisation de la zone des peupliers et des commerces, et en dehors du quartier, avec une démarche d'insertion active portée par le pôle emploi que nous avons regroupé au Trident. Enfin, nous voulons soutenir les commerces de proximité et les marchés, avec la mise à l'étude d'un nouveau marché hebdomadaire place Lionel Terray au Village Olympique.

Villeneuve sera l'opération nouvelle la plus importante de ces 6 prochaines années, mais il ne faut pas négliger celles qui se poursuivent, Teisseire-Jouhaux, Mistral, et Châtelet qui

démarre. Même si elles sont sur la bonne voie, même si leurs habitants commencent à nouveau à être fiers de leur quartier, de leur adresse (un critère important quand on cherche un emploi), il reste beaucoup à faire.

2. le centre ville et le polygone scientifique : la ville à taille humaine

Avec l'avenir des quartiers sud, l'enjeu du centre ville est déterminant pour l'attractivité de Grenoble et sa qualité de vie des prochaines années. Du fait de sa géographie et de son histoire, notre ville a depuis longtemps un centre ville historique très réduit, qui n'est pas adapté aux besoins d'une agglomération de 500 000 habitants. Nous voulons agrandir et embellir le centre ville, en lui conservant sa capacité à être à la fois un espace de convivialité, de mixité sociale, d'activités commerciales et économiques, de culture et de loisirs.

Nous proposons d'étendre le centre ville jusqu'au parc Paul Mistral réhabilité au sud, à la caserne de Bonne à l'ouest, aux quais de l'Isère au nord-est et au polygone scientifique au nord-ouest. Nous réaliserons cette extension par :

- des aménagements d'espaces publics, pour embellir les places et faciliter les trajets à pied et à vélo. C'est l'objet du projet « cœur de ville, cœur d'agglomération » qui ambitionne de réhabiliter complètement le centre ancien d'ici 2014, avec un budget annuel d'investissement de l'ordre de 5 M€.
- le développement de l'offre commerciale (voir plus haut)
- la mise en œuvre du projet d'urbanisation du polygone scientifique, qui passe par une première étape de réaménagement du secteur de la gare l'occasion de la prolongation de la ligne B et de la nouvelle ligne E (Bastille – Cours Jean Jaurès) afin d'en finir avec l'actuelle coupure urbaine entre le polygone et le reste de la ville.

Avec le projet d'embellissement du centre ville, la requalification du polygone scientifique est exemplaire de la ville que nous voulons pour demain : une ville à taille humaine. Alors que les règles de sécurité interdisaient jusqu'à présent toute urbanisation à proximité du CEA ou de l'ILL, le projet proposé par Claude Vasconi (qui fera l'objet d'une concertation approfondie et d'un débat public avec tous les acteurs concernés) vise à « faire de la ville » et à créer de la convivialité sur un espace jusqu'ici réservé à ses travailleurs. Ainsi, nous voulons construire des logements, créer des rues, installer des équipements (sportifs ?), faire venir des commerces... Nous ambitionnons de faire du polygone scientifique un quartier pleinement relié à la ville, qui tire parti de ses spécificités scientifiques pour proposer un espace mixte d'activités, jeune (X 000 étudiants actuellement sur le site) et innovant, comme a pu l'être le quartier de Boston qui accueille le prestigieux MIT. Loin de toute course au gigantisme, le projet du polygone scientifique est au cœur de l'identité grenobloise, parce qu'il porte une vision durable du développement urbain en conciliant des enjeux de solidarité (des logements diversifiés et des créations d'emplois), de compétitivité économique (l'université, la recherche et l'industrie) et d'exigence environnementale (compacité, énergie solaire, transports en commun, adaptation à la marche à pied et au vélo).

3. espaces publics et architecture : la recherche de la beauté

Notre passion pour la Ville et ses habitants nous pousse à défendre sans relâche le fait urbain, comme à analyser le processus de fabrication de la ville. Si peu de villes "nouvelles" ont réussi à gagner une âme, c'est que l'alchimie en est complexe et doit beaucoup à l'œuvre du temps. Avec l'avènement de la voiture était venue la mode de l'urbanisme "de dalle". Aujourd'hui on démolit les autoponts, on en revient à l'îlot et à la rue

partagée. Tout ceci nous appelle à beaucoup d'humilité, et de respect vis-à-vis des ingrédients qui ont fait la beauté et la durabilité des villes phares, au premier rang desquels la qualité de l'architecture et des espaces publics.

- La qualité architecturale pour tous les quartiers

Notre ambition de rénovation urbaine au sud et d'embellissement du centre ville illustre une ambition plus large qui concerne l'ensemble de la ville, celle d'améliorer globalement la qualité architecturale de notre ville. Nos projets concerneront tous les quartiers, à l'exemple de la place Saint Bruno dont nous étudierons le réaménagement complet. Le droit à un environnement urbain pacifié et esthétique concerne tous les Grenoblois, donc tous les quartiers.

En termes de constructions neuves, beaucoup a été fait ces dernières années. Avec l'intégration des normes HQE, nous entrons dans une période d'architecture durable qui vise à concilier les contraintes fonctionnelles, la performance énergétique et la recherche de la beauté. Nous serons très vigilants sur ce dernier aspect, notamment en élargissant autant que possible les voies de concours architectural pour attirer les talents les plus variés, qu'ils soient Grenoblois (et notre ville ne manque pas d'architectes de grande valeur) ou internationaux.

Nous voulons aussi amplifier notre politique de réhabilitation du bâti existant, notamment les ravalements de façades qui sont essentiels pour embellir la ville. Les procédures de ravalements obligatoires et d'aides financières de la collectivité seront progressivement étendues aux différents quartiers qui bénéficient d'aménagements publics importants, comme ce fut le cas pour la troisième ligne de tramway.

Nous souhaitons que la Ville de Grenoble soit exemplaire sur son propre patrimoine. Nous élaborerons avec les services un plan pluriannuel d'investissement et de réhabilitation du patrimoine municipal, comme nous l'avons fait pour les écoles.

Enfin, nous développerons un « plan lumière » particulièrement ambitieux pour valoriser le patrimoine et améliorer la beauté et la convivialité des espaces publics.

- Développer les espaces verts

Après la rénovation du Parc Mistral (+12ha), le nouveau jardin Vigny Musset, la coulée verte du tram sur les Boulevards, la rénovation des espaces verts de Mistral... l'extension des espaces verts en ville sera poursuivie :

- le parc Hoche-de Bonne (2ha) sera réalisé en 2008-2009,
- le jardin Teisseire-Jouhaux (1ha) en 2008,
- la 2^e phase du Parc Mistral sera elle livrée en 2009,
- le nouveau square des Fusillés en 2009.

Le parc de la Villeneuve sera prolongé du côté de l'avenue M Reynoard, le secteur du Polygone recevra une végétalisation très importante, et la plantation d'arbres en ville se poursuivra.

Les nouvelles ZAC feront également la part belle aux espaces verts, pour la ZAC Flaubert par exemple. Un cheminement continu pourra enfin être aménagé le long de l'Isère en rive gauche depuis la confluence du Drac jusqu'au campus, en profitant du réaménagement des quais de l'Isère, qui jusqu'alors rompaient la continuité des cheminements doux. Un magnifique trajet de promenade à pied ou en vélo, et de footing pour les amateurs de course à pied, pourra ainsi être offert aux Grenoblois, accessible depuis tout le cœur de ville, et offrant des vues exceptionnelles sur la rivière et sur les montagnes.

• Des services publics efficaces

1. le personnel municipal

L'ensemble des activités et services dépendant du « groupe ville » représente un service public essentiel pour les Grenoblois, qui doit être maintenu voire développé pour répondre aux besoins des habitants.

Le personnel communal avait été réduit de près de 600 agents entre 90 et 95. Il ne fallait pas s'étonner si la qualité des services à la population s'en ressentait ! Nous l'avons d'abord remis à niveau en 3 ans puis stabilisé depuis, en redéployant les effectifs au fur et à mesure de l'évolution des besoins du public.

Un service économie et emploi a ainsi été recréé, ainsi qu'un service logement, un service accessibilité, toutes compétences fondamentales que la ville n'exerçait plus. Des services essentiels comme la propreté urbaine, ou les services scolaires ont été renforcés. Les résultats sont évidents, et ont confirmé le rôle déterminant du personnel communal aujourd'hui. L'attractivité retrouvée de Grenoble a en outre permis de recruter de jeunes agents motivés qui ressourcent les services et les maintiennent au meilleur niveau de compétence. Pour autant la masse salariale a été maîtrisée avec un rythme d'augmentation de l'ordre de l'inflation depuis plusieurs années. Des progrès importants ont été marqués dans les conditions de travail, l'informatisation des services (près de 2000 postes informatiques installés...) et la réduction de la précarité (plusieurs dizaines d'agents en situation précaire ont retrouvé une situation contractuelle normale). Le personnel s'est également adapté à l'évolution des besoins du public, avec par exemple des horaires d'ouverture au public étendus, des services en ligne, pour faciliter au maximum la vie des usagers. Nous voulons poursuivre dans cette voie

- *pour un service public efficace, des agents défendus et valorisés*

Notre première volonté est de réduire la précarité dans le personnel communal, notamment en luttant contre les temps partiels subis. Sans rien sacrifier à la rigueur budgétaire, nous continuerons notre politique de revalorisation des bas salaires, comme nous l'avons fait au travers du régime indemnitaire, en tenant compte de la pénibilité des tâches et des spécificités de corps de métier. Dans le même esprit, nous encouragerons la mobilité et la promotion interne, afin que chaque agent municipal puisse réaliser une carrière variée et complète en fonction de ses aspirations.

Nous poursuivrons l'amélioration des conditions de travail, notamment des agents de la filière technique, avec le souci permanent de leur sécurité.

Nous nous engageons à assurer le respect des 6% de travailleurs handicapés dans les services municipaux.

- *l'adaptation des services municipaux : une administration moderne et transparente*

L'époque où une administration gérait une ville sans se soucier de la satisfaction des « administrés » est révolue. Nous considérons que les services publics ont un devoir de réponse aux demandes habitants et de transparence dans le traitement des dossiers. Cette réflexion a été à l'origine de la création du numéro vert pour l'entretien de l'espace public, qui organise le travail des services en fonction des demandes des habitants, en fonction de l'analyse technique des services concernés, avec une obligation de réponse dans des délais très brefs (réponse sous 48h, intervention rapide).

Grâce au développement des nouvelles technologies dans l'administration, nous pouvons suivre avec plus de facilité l'avancée des demandes et des dossiers. Nous étudierons les possibilités d'équiper les services municipaux en logiciels libres. Nous proposerons un

accès informatique grand public permettant une « traçabilité » des demandes, afin que chaque Grenoblois puisse savoir, directement, où en est le traitement de sa demande. Nous mettrons en place un portail de services pour tous les Grenoblois en fonction de leur statut en proposant des téléservices complets. Il s'agira d'une politique globale d'administration électronique pour les citoyens, les entreprises, les autres administrations, et aussi les agents. Nous voulons développer une administration transparente dans son fonctionnement, dont les évolutions pourront être jugées directement par les habitants.

Au niveau politique, nous proposons de retransmettre les séances du conseil municipal sur le site de la ville (les coûts ayant baissé en même temps que la qualité technique de retransmission augmentait) et de rendre plus lisibles des informations déjà publiques et disponibles sur l'agenda du Maire et des élus, les déplacements ou accueil de délégations etc. La refonte de notre site internet avec la mise en place de sites satellitaires sera une priorité.

2. la proximité

- *Des services municipaux mobilisés pour la propreté et l'entretien*

La gestion urbaine de proximité est un exercice difficile, qui consiste à reproduire des milliers de fois des tâches simples mais essentielles pour les habitants, avec un niveau d'attention et de qualité constant. Nous la considérons comme une priorité majeure :

- d'abord parce qu'elle concerne tout le monde : propreté des rues, enlèvement des déchets, entretien des espaces verts, tranquillité et hygiène publique, état des chaussées et trottoirs, problèmes de voisinage,

- ensuite parce qu'il s'agit de facteurs déterminants pour la qualité de vie au quotidien, même s'ils ne sont pas spectaculaires ou médiatiques.

Dans ce domaine aussi, les services municipaux ont un devoir d'excellence vis-à-vis des habitants. C'est pourquoi nous les avons réorganisés, avec des antennes de secteur tournées vers le suivi du terrain, en adoptant le point de vue de l'habitant, quelles que puissent être les contraintes administratives ou techniques. Une base de données (main courante) leur permet d'échanger en temps réel avec tous les services d'exploitation et de mieux informer les habitants de l'avancement des interventions. C'est aussi un outil de contrôle précieux pour le maire et les élus qui leur permet de suivre avec précision et objectivité l'état de chaque secteur. Les services d'exploitation ont été eux aussi réorganisés pour optimiser leur efficacité dans les interventions de proximité, en particulier la propreté urbaine et les ateliers. Ce sont en tout près de 1000 agents qui sont ainsi présents chaque jour sur le terrain pour veiller à chaque détail.

Bien sûr les moyens matériels mis en œuvre sont aussi considérables, avec près de 3 millions d'euros par an pour les petits travaux sur l'espace public, et en particulier la mise en accessibilité des trottoirs pour laquelle Grenoble est citée en exemple, 1 M€ pour les chaussées (que nous voulons renforcer dans les prochaines années, en profitant de la période entre la fin des travaux de la ligne C et le début de la ligne E), 3M€ pour les écoles, etc.

Pour lutter plus efficacement contre la prolifération des tags, nous proposons une double action : renforcer les moyens de nettoyage municipaux y compris en faisant appel de manière complémentaire à des entreprises spécialisées, et dans le même temps mettre en place une police de l'environnement (voir plus haut) qui travaillera en lien avec la police nationale.

- *Mobiliser les habitants sur leur vie de quartier*

Nous voulons aussi mobiliser la participation citoyenne par des campagnes de sensibilisation fortes. Les services publics s'épuiseront à coup sûr à réparer tous les gestes de négligence ou d'incivilité que chacun peut facilement éviter.

Nous avons par exemple mis l'accent sur l'éducation canine avec des résultats très encourageants. Il n'y a aucune raison pour que certains maîtres ne fassent pas les mêmes efforts que les autres et laissent leurs chiens polluer les trottoirs qu'empruntent les enfants, les parents avec des poussettes, les handicapés, etc. Dans notre projet, la ville assumera toutes ses responsabilités vis-à-vis de la propreté (comme par exemple à travers le numéro vert mis en place qui permet à chaque grenoblois de solliciter gratuitement l'intervention des services municipaux, avec un délai moyen de 48h), mais elle appellera aussi tous les habitants à respecter les règles communes, s'il le faut en prenant les sanctions nécessaires. Avant la sanction, nous lancerons un grand programme de lutte contre les incivilités, en sensibilisant nos concitoyens en matière de circulation, de propreté, de respect de l'espace urbain.

La proximité c'est aussi bien sûr la concertation sur les petits aménagements.

Nous avons mis en place avec les unions de quartier, avec les conseils consultatifs de secteur, les unions commerciales,... des procédures d'élaboration conjointe des programmes de travaux annuels qui fonctionnent bien et que nous voulons évidemment prolonger dans un dialogue équilibré entre les habitants et les élus, assistés par les professionnels des services municipaux.

Nous croyons beaucoup à l'expertise d'usage, ou plus simplement le bon sens de l'usager. Les meilleurs aménagements, les plus durables sont toujours le résultat d'une confrontation de points de vue qui permet de restituer la complexité et la richesse de la vie en ville. Dans le cadre de la « Charte de la démocratie locale » que nous voulons négocier avec les associations et les habitants, nous proposerons de systématiser les procédures de concertation sur les petits aménagements (amélioration de l'espace public, mobilier urbain, entretien des arbres etc.).

3. Faciliter la vie des familles

On demande réellement beaucoup aux familles en ville : travailler, répondre aux sollicitations familiales, enfants ou parents âgés, aux tâches domestiques,... Dans une civilisation censée offrir plus de loisirs, beaucoup d'urbains mènent en réalité une vie minutée, cernée par les contraintes.

Ils attendent légitimement que la ville fasse le maximum pour faciliter leurs activités quotidiennes, grâce à des services urbains modernes, aux horaires plus souples, aux accès simplifiés.

- *La petite enfance*

Classée première au palmarès des « villes amies des enfants », Grenoble dispose d'une offre publique d'accueil de la petite enfance très importante, la première de province. Avec 30 équipements d'accueil, 4 relais assistantes maternelles et des structures multi accueil adaptées aux nouveaux modes de vie, ce sont 3880 enfants qui sont accueillis chaque année, soit 70% des 0 à 3 ans. En termes quantitatifs, nous considérons que l'offre publique est adaptée aux besoins, même si nous poursuivrons la politique menée de créations de places en crèche lors des projets urbains importants.

Pour l'avenir, nous voulons maintenant travailler sur la souplesse de l'accueil, pour mieux l'adapter aux modes de vie des familles : horaires d'ouverture, conditions d'inscription,

modes de garde multi accueil... Nous amplifierons les coopérations interservices avec celui de la petite enfance.

Nous continuerons aussi d'encourager la création de crèches d'administration et d'entreprise, qui sont particulièrement adaptées aux rythmes de vie des jeunes actifs.

Nous voulons développer avec les associations le multi-mode de garde, notamment les services de garde partagée à domicile. Nous proposons d'expérimenter la création de classes « passerelles » ou de « lieux passerelles » qui préparent l'entrée en maternelle pour les enfants qui n'auront pas été dans un environnement collectif entre 0 et 3 ans.

- *Les services en ligne et les temps de la ville*

Quoi de plus irritant que de devoir se déplacer plusieurs fois pour un simple document administratif ? Nous avons déjà entrepris une réorganisation complète des bureaux publics, avec 7 points d'accueil dans la ville pour une grande partie des démarches, des horaires étendus, et de plus en plus de documents délivrés en ligne, comme les documents d'identité, ou les tickets mensuels de stationnement.

Nous irons le plus loin possible dans ces facilités, avec un nouveau site électronique d'accueil. N'oublions pas que tout le temps gagné par les agents grâce aux démarches en ligne, devient disponible pour mieux accompagner ceux qui ne savent pas ou ne peuvent procéder ainsi, et sont aussi, souvent, ceux qui ont le plus besoin d'assistance .

De manière générale, il s'agit de penser les services publics non pas du point de vue de leurs propres contraintes administratives, mais de celles des usagers, en conduisant si nécessaire une petite révolution culturelle.

Nous avons entamé une réflexion sur le « temps des ville » pour penser cette évolution fondamentale. Sur la base des premières réflexions, qui rejoignent celles des autres grandes villes françaises ayant créé un « bureau du temps », nous proposons de mener une large concertation avec les agents et les habitants sur ce sujet spécifique dans les deux premières années du mandat, pour arrêter des décisions consensuelles et concrètes qui modifieront considérablement l'organisation des services publics locaux, en termes d'horaires, de lieux ou d'outils.

- *Les commerces de proximité*

L'intérêt de la vie en ville, c'est bien sûr la qualité des équipements publics ou la brièveté des trajets, mais c'est aussi, tout simplement, la possibilité de pouvoir acheter son pain au pied de son immeuble. Encore faut-il y trouver une boulangerie !

Nous avons toujours été très attentifs au soutien du commerce de proximité, qui a besoin de petites locomotives : ce sont souvent les supérettes, les petits supermarchés, qui soutiennent l'activité des autres petits commerces. Ces dernières années ont vu, à la satisfaction générale, leur retour progressif vers la ville, évitant ainsi à beaucoup de Grenoblois les fastidieuses expéditions vers les hypermarchés de périphérie, avec un choix et des prix très comparables. Nous poursuivrons notre engagement dans le soutien aux commerces de proximité, par des programmes spécifiques d'aides (FISAC), par des aides à l'accessibilité, par le développement des animations, en partenariat avec les unions commerciales.

- **L'éducation, la culture, le sport : des politiques qui s'appuient sur la richesse du tissu associatif**

1. L'éducation, enjeu de société

L'éducation et l'avenir de l'école concernent fondamentalement l'avenir de la jeunesse et de notre pays. A Grenoble, ville traditionnellement éducatrice, ville où se construisent des savoirs dynamiques, ville de recherches, de créativité culturelle, l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux pratiques artistiques et sportives, aux activités scientifiques et techniques constitue un axe prioritaire. L'éducation est à la fois construction de l'individu, par l'accès au savoir et émancipation de la personne, par la formation du libre citoyen responsable dans la société.

Aujourd'hui, à Grenoble comme ailleurs, le service public d'éducation est mis à mal et peine à remplir ses missions sous l'effet d'une triple difficulté :

- à définir les contenus d'une culture scolaire commune et à organiser l'acquisition des savoirs. C'est l'enjeu de débats difficiles. Notre conception va vers une culture diversifiée, à visée universelle qui intègre la pluralité des expériences et des connaissances humaines, des démarches et des points de vue, qui n'escamotent pas les contradictions et les conflits inhérents à toute organisation sociale, mais se donne pour but leur résolution par les voies de la raison et du "vivre ensemble". Une culture qui donne sens, pour tous les élèves, aux savoirs scolaires en relation avec leur environnement, qui les ouvre à d'autres dans une perspective englobante, qui leur donne les outils intellectuels pour construire leur compréhension du monde où ils vivent. Si la responsabilité de ces questions incombe d'abord à l'Etat et à l'éducation nationale, nous considérons que les villes ont un rôle à jouer, notamment sur les moyens locaux mis à disposition des équipes pédagogiques.

- à favoriser l'émancipation des individus par la persistance de cloisonnements et d'empilement de dispositifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Nous proposons de réfléchir à de nouvelles articulations entre le scolaire, le périscolaire et le postscolaire et d'améliorer nos interventions en complément du temps scolaire par une offre éducative et culturelle riche et diversifiée. Ces activités librement choisies permettront l'expression de chacun dans le cadre collectif. Cet enjeu est central pour la municipalité dans un partenariat avec l'éducation nationale, les parents d'élèves et leurs fédérations, les associations. Nous ouvrirons la réflexion pour la mise en place d'un service public d'accompagnement à la scolarité dans l'objectif de lutter contre l'aléatoire des situations locales et/ou familiales dont se nourrissent les inégalités scolaires.

- à permettre la mobilité sociale, c'est-à-dire l'égalité réelle des chances. Trop d'inégalités subsistent, trop de jeunes restent éloignés des parcours de réussite scolaire, de formations professionnelles et universitaires abouties, d'une offre culturelle riche et diversifiée. Or, dans notre société l'éducation, quel que soit le domaine d'activité, l'accès à des formations complètes et diplômantes reste déterminant pour se construire un avenir social et professionnel, s'insérer dans la vie active, faire face aux aléas de la vie notamment en matière d'emplois. Ici comme ailleurs, les difficultés d'insertion dans l'emploi des jeunes sont réelles. Trop de discriminations affectent encore ceux qui, trop nombreux sont restés ou restent à l'écart du chemin de la connaissance. Si l'éducation ne parvient plus à corriger les mécanismes de reproduction sociale, alors c'est toute une partie de la jeunesse qui perd espoir. Nous considérons cet enjeu comme central dans notre réflexion, avec la conviction qu'aucun acteur de l'éducation n'en détient la clé à lui seul. Le rôle de la municipalité est donc à la fois de porter directement des politiques publiques éducatives et d'agir pour développer les actions partenariales.

- Améliorer les conditions d'accueil des élèves et encourager l'innovation pédagogique

Beaucoup a été fait depuis 1995 pour réhabiliter le patrimoine scolaire laissé en déshérence dans les années antérieures. . Des investissements très importants ont été réalisés lors du mandat qui s'achève (environ 3 M€ par an) pour offrir de bonnes conditions d'apprentissage et de travail aux jeunes grenoblois, aux enseignants et aux agents des écoles. Des écoles ont été reconstruites (Elysée Chatin, Verderet, Marie Reynoard). Le conseil général a construit un nouveau collège (Eaux Claires) qui a favoriser la mixité sociale ; le conseil régional a rénové la cité scolaire internationale de Stendhal, le lycée Champollion, le lycée Louise Michel, le lycée Vaucansson encore en cours de rénovation. Pour les 90 groupes scolaires qui dépendent de la Ville, nous proposons de développer ces investissements avec la même constance, et d'améliorer les dotations informatiques.

Au-delà, un dialogue constant et confiant avec l'inspection académique et le rectorat a permis d'éviter, de nombreuses fermetures de classes, en particulier dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

Nous sommes attentifs aux évolutions démographiques en hausse que connaît notre ville globalement et dans certains secteurs rénovés afin de répondre aux besoins nouveaux qui commencent à pointer. Pour le prochain mandat, dans un contexte national inquiétant, nous voulons aller plus loin et proposer à l'éducation nationale une refonte de la carte scolaire grenobloise qui comporte des contraintes de seuil maximal d'élèves par classe en fonction de la mixité sociale du quartier. Des études montrent que la mixité sociale est un facteur de réussite pour tous les élèves.

Si les conditions matérielles et d'encadrement éducatif des élèves sont essentielles, l'histoire de Grenoble montre combien les contenus pédagogiques ont aussi un impact sur l'attractivité des écoles publiques. Nous voulons favoriser la mise en place de projets dans les écoles situées dans les quartiers relevant de la politique de la ville, c'est-à-dire élargir la politique des « pôles d'excellence » : les exemples de la Villeneuve sur les disciplines scientifiques, de l'audiovisuel à l'école du Grand Chatelet, de la classe « musique » à Jouhaux, le théâtre au Verderet confirment la portée de la « valeur ajoutée pédagogique » sur l'attractivité d'un établissement et d'un quartier. Ces expériences fondées sur la mise en place de pôles d'excellence, sur la mise en synergie des politiques de l'habitat, de la culture, de la santé, de l'insertion, du développement économique notamment dans les secteurs où les inégalités sont fortes peuvent redonner du dynamisme à l'école comme creuset de la République et favoriser le brassage social. C'est sur la base de tels choix que nous voulons envisager des redécoupages réfléchis de la carte scolaire avec les autorités académiques.

- Pour une éducation émancipatrice : placer l'éducation au cœur de toutes les politiques publiques

L'éducation ne s'arrête pas au temps scolaire, et nous pensons que les initiatives périscolaires offrent aux enfants l'ouverture d'esprit, la curiosité du monde et la richesse des rencontres dont ils ont besoin pour se construire.

C'est l'objet des projets éducatifs locaux, qui associent tous les acteurs de l'éducation autour de projets concrets d'éveil, d'apprentissage et de découverte, mais aussi de soutien et de renforcement de l'action éducative. Nous proposons de développer ces outils de réussite éducative en augmentant le nombre de PEL et le nombre des partenaires impliqués pour diversifier l'offre. Nous ferons de la lecture, de son apprentissage et de sa

découverte une exigence collective, qui figurera au premier rang des critères d'investissement de la ville dans les PEL.

Nous voulons développer les synergies entre politiques éducatives et culturelles. Nous sommes convaincus qu'avec l'apprentissage des savoirs essentiels, l'accès à la culture est un facteur déterminant de réussite éducative et d'épanouissement personnel. C'est le sens de notre engagement fort en direction de l'éducation artistique (voir plus loin), qui doit pouvoir concerner tous les jeunes enfants, dès la maternelle quand c'est possible. Nous avons aussi la volonté de développer l'intervention éducative des acteurs de la culture et des arts en direction du « jeune public », en soutenant directement les associations impliquées et en demandant aux équipements culturels de développer l'offre en leur direction. Dans le cadre de notre politique jeunesse, nous souhaitons aussi que les équipements d'éducation populaire puissent avoir des partenariats privilégiés avec les acteurs culturels de leur quartier.

De la même manière, nous pensons que le sport est un outil d'éducation, de socialisation, d'apprentissage du respect des règles et des autres tout à fait essentiel. Nous proposons de mieux prendre en compte cette dimension dans les PEL à l'avenir.

Plus largement, notre politique visera au développement de pratiques diversifiées et complémentaires dans l'école et hors de l'école, ainsi qu'aux mises en synergie des réseaux. Etablissements scolaires, associations, professionnels, éducation populaire, institutions culturelles, sportives, scientifiques et techniques seront incités à offrir aux jeunes la possibilité d'accéder à des pratiques liées à la culture scientifique et technique, aux arts, aux responsabilités civiques, à l'éducation à l'environnement, à l'apprentissage de l'autonomie... Il s'agit de favoriser encore plus qu'aujourd'hui la mise en réseau du milieu scolaire avec les équipements culturels, les bibliothèques, les lieux de créations, les d'activités de recherche, de protection de l'environnement, les entreprises et administrations, pour développer à toutes les étapes de la scolarité des ponts entre l'école, la vie, la citoyenneté. Au-delà des indispensables politiques d'urbanisme et de l'habitat, de la mixité sociale peut être recrée grâce à l'organisation d'échanges, de projets inter-quartiers, dans la ville et dans l'agglomération. Des voyages en France et en Europe (ou des systèmes de correspondance pour les plus jeunes) sont de nature à faire connaître d'autres paysages, d'autres cultures, d'autres modes de vie à ceux qui n'ont pas la chance de faire cette découverte avec leur famille. De telles ambitions inscrites dans des projets éducatifs locaux et de territoire, des écoles, des collèges, des lycées, permettent d'inscrire l'action éducative de tous les acteurs dans une complémentarité qui donne du sens, qui produit de la motivation chez les jeunes, et de la lisibilité pour les parents et pour la population.

- Agir pour l'égalité réelle des chances : l'éducation au service du progrès social

Nous pensons que la poursuite de la démocratisation du service public de l'éducation nationale est la clé de la réussite dans la société de la connaissance de demain.

Notre voulons aider à la réussite scolaire dans les quartiers prioritaires par un accompagnement à la scolarité renforcé. Tous les jeunes ne sont pas à égalité dans le travail personnel à faire à la maison. L'aide aux devoirs devra être systématisée tout au long de l'année là où les familles ont le plus de difficultés avec l'apport d'étudiants, d'associations, de professionnels de l'enseignement à la retraite. Pour donner de l'efficacité à ces interventions, la ville mettra à l'étude la création d'un service dédié à l'organisation de cette mission, en partenariat avec l'Etat.

Dans le même esprit, nous voulons élargir l'expérience du collège élitaire pour tous qui montre notamment que le rattachement est possible dans certaines conditions, qu'il est d'autant plus efficace que la prise en charge est précoce et que de nouvelles chances peuvent s'ouvrir à tous. Nous proposons aussi de développer des lieux d'accompagnement de la parentalité : lieux d'écoute, lieux de paroles, lieux de formation et d'échanges entre parents, entre parents et professionnels de l'éducation, de la santé....

Enfin, nous voulons développer une action spécifique en direction des collèges, en partenariat avec le conseil général. Nous proposons d'élaborer des partenariats associatifs incluant les responsables pédagogiques et les parents d'élèves autour de chaque établissement, afin de créer une « communauté de vie » autour du collège qui amplifie les partenariats actuels. Nous savons que le collège est un moment décisif dans le parcours scolaire et dans la construction de l'identité adolescente. Nous voulons mobiliser tous les acteurs possibles pour lutter contre le décrochage scolaire et la violence.

Aujourd'hui l'éducation doit préparer des citoyens plus solidaires, plus soucieux de la planète et de l'environnement. Ces valeurs doivent guider une action au quotidien inscrite dans des perspectives d'avenir. Une politique qui se fixe l'objectif d'aider les plus fragiles ne peut être comprise que si elle sert en même temps l'intérêt de tous. L'éducation pour tous reste à conquérir.

2. La politique culturelle

La culture, par les politiques qui ont été mises en place pour en garantir l'accès au plus grand nombre ou pour soutenir la création vivante, est une part essentielle de l'identité grenobloise. La culture ne peut être un supplément d'âme pour les seules catégories favorisées de la ville de Grenoble, c'est l'essence du vivre ensemble, c'est ce qui est constitutif d'un projet collectif. Le fait culturel est le lien indispensable, le cœur même d'un projet de ville. Tout ce qui touche à la ville fait culture. Lorsque nous voulons mieux faire reconnaître aujourd'hui le fait urbain, la culture tient une place centrale.

Le rayonnement du Musée, la dynamique de la MC2, la place d'artistes de premier plan à Grenoble, travaillant pour un public large, diversifié, en liaison avec un tissu associatif exceptionnel, sont autant d'atouts indispensables à notre développement, qui nous permettent de prétendre à un rôle de premier plan.

La culture dans une ville c'est aussi bien le spectacle vivant (théâtre, musique, danse...) que le patrimoine et les éléments constitutifs de notre identité. Pour cela, la politique culturelle doit entretenir un dialogue avec la ville, les différents territoires de celle-ci et autour de celle-ci. Pour la ville, il s'agit de construire la culture de proximité, celle des équipements de diffusion, la mise en œuvre des pratiques amateurs, mais également la transmission, la formation et la mise en valeur du patrimoine.

Grenoble est au sein d'une agglomération riche en matière d'équipements culturels. Centre de cette agglomération, elle voit sur son territoire se dérouler nombre de manifestations qui concernent l'ensemble des habitants de la Métro et qui sont aussi structurantes d'une politique intercommunale. Pour autant, en matière de culture, nous aurions tort de penser Grenoble comme unique centre de notre agglomération au sein de laquelle les publics se déplacent. Il faut donc penser les échanges autour de plusieurs centres, favorisant une dynamique équitable du territoire. Cela suppose une véritable politique d'agglomération voulue et concertée : nous porterons la volonté de travailler à la mise en œuvre d'une politique culturelle d'agglomération, dans le respect des identités communales.

Pour l'avenir immédiat, l'enjeu est de construire une nouvelle cohérence née des différentes époques de la vie culturelle de la ville :

- l'immédiat après-guerre qui a vu se développer sur les bases du programme du Conseil National de la Résistance les structures essentielles de l'éducation populaire encore fortes à Grenoble,
- les années 60/70 qui ont permis au secteur socioculturel d'associer le plus grand nombre à l'élaboration et à la mise en œuvre des créations collectives. C'est la grande période des MJC et des Maisons de la Culture comme celle de Grenoble,
- les années 80 au cours desquelles l'artiste et la création sont placés au cœur des politiques culturelles,
- les années 90 qui ont fait entrer la politique culturelle dans l'âge de la communication et de la compétition entre les territoires. La culture est alors devenue un enjeu de rayonnement et d'attractivité des villes. La multiplication des festivals est liée à cet objectif.

Il nous faut aujourd'hui donner un souffle nouveau aux politiques culturelles que nous mettons en œuvre à Grenoble, fondé sur une nouvelle cohérence, en réconciliant ces quatre âges du développement culturel. Nous sommes conscients que cette forte ambition suppose un engagement important, y compris budgétaire, et nous travaillerons à dégager les marges de manœuvre nécessaires. Face au désengagement de l'Etat dans ce secteur, il faudra fédérer toutes les énergies et tous les partenaires pour que la richesse culturelle de Grenoble n'appartienne pas au passé.

- Priorité à l'éducation artistique et à la lecture publique

Au cœur de notre engagement culturel, il y a d'abord l'éducation et la transmission, qui sont le ferment de toutes les autres politiques publiques. Au-delà des équipements et des moyens, c'est l'homme qui est au centre de notre projet culturel et nous devons pousser les feux pour réussir l'accès de tous à la culture.

L'éducation artistique sera la question centrale du prochain mandat sur le plan de la politique culturelle, parce que c'est là que nous pouvons faire bouger les lignes. L'expérience de ce qui se fait dans d'autres villes comparables, dans le nord de l'Europe notamment, doit pouvoir nous aider pour que nous retrouvions sur ce terrain, la place de laboratoire qui est naturellement la nôtre. Nous devons veiller à la mise en place de dispositifs ambitieux, qui associent l'ensemble des acteurs concernés (département, état, région). Nous porterons fortement l'éducation artistique comme axe structurant de nos politiques éducatives et des activités périscolaires. Nous réaliserons la rénovation du conservatoire et de l'école d'art afin que Grenoble puisse tout à la fois maintenir une offre de formation de premier plan à l'ensemble de ses concitoyens, et, en s'appuyant sur des institutions rénovées et ouvertes, mieux prendre en compte l'émergence des jeunes artistes. Nous voulons aussi accueillir les lieux de formation, tant pour le théâtre que pour le cinéma, qui permettent à des artistes confirmés de transmettre leur art et leurs savoirs aux jeunes artistes. Donner plus de place aux artistes dans la ville, c'est pour nous d'abord mieux les accompagner au début de leur parcours professionnel.

Grenoble dispose d'un réseau de lecture publique exceptionnel, que nous voulons conforter dans sa dimension d'animation et de proximité, notamment dans les territoires concernés par la politique de la ville. Ce réseau sera aussi rénové en dotant le centre ville d'une bibliothèque tête de réseau, outil de mixité sociale, lieu ressource qui permettra de développer les pratiques familiales et d'accompagner les nouvelles pratiques des publics.

Cette nouvelle bibliothèque de centre-ville permettra aussi d'ouvrir la réflexion sur les modalités d'accueil des publics en particulier la question des horaires d'ouverture dans le cadre d'une évolution forte des pratiques de fréquentation des équipements culturels en milieu urbain. Nous mettrons à l'étude la gratuité totale des bibliothèques, expérimentée dans d'autres villes. Notre objectif est clair : que Grenoble reste la première « ville lecture » de France, en particulier chez les plus jeunes.

- Poursuivre l'élargissement des publics, répondre à la demande de diversité culturelle

Alors que la démocratisation culturelle s'est d'abord traduite par une politique de développement de l'offre visant à élargir le public, nous voulons mieux prendre en compte les réalités des besoins culturels, qui ont largement évolué avec la multiplication des médias et des lieux de diffusion. Pour poursuivre l'élargissement du public, nous pensons qu'il faut à la fois développer la médiation culturelle, notamment dans les grandes institutions, et valoriser une offre ouverte et diversifiée, par exemple en développant des propositions de spectacles pour les personnes âgées dans les matinées.

En matière de musique, Grenoble s'est inscrite au plus haut niveau dans le domaine de la musique classique, avec l'implantation durable des Musiciens du Louvre • Grenoble dirigés par Marc Minkowski. A l'image de la programmation de la MC2, qui mixe classique et soirées techno, nous voulons être la ville de toutes les musiques, vecteurs d'échanges privilégiés entre toutes les cultures.

L'effort premier de la ville s'est porté sur la pratique, la formation et la création. Ainsi, l'existence de la Chaufferie et du Ciel mais aussi de la Bobine ont permis de faire de Grenoble une ville reconnue dans ce secteur important pour l'accompagnement des pratiques musicales. La diffusion quant à elle, en dehors de festivals comme le Cabaret Frappé, Rocktambule ou Magic bus n'avait pas de lieu dédié dans le cadre d'une salle de jauge intermédiaire. Nous réaliserons à Bouchayer Viallet la salle de musiques actuelles qui nous manque et qui permettra l'expression d'un secteur où les talents sont nombreux. De Sinsemilia à Calogero en passant par Miss Kittin, Grenoble a beaucoup apporté à la scène française, nous devons tenir le cap.

Nous devons aussi être en capacité d'accueillir les grandes tournées internationales, il faudra nous doter d'un équipement qui puisse prendre le relais du Summum, aujourd'hui mal adapté. Nous voulons porter à l'échelle de l'agglomération la question de la construction d'une salle de type Zénith.

Pour le théâtre et la danse, nous voulons agir avec le même souci de favoriser la formation des artistes, d'accompagner les projets émergents, de soutenir la diffusion des œuvres auprès d'un public toujours plus large. C'est la priorité que nous avons donnée au théâtre municipal avec la création du « théâtre de création », qui voisine avec le collectif Mann'Art dont le projet est fondé sur l'émergence et les pratiques amateurs.

Dans le domaine de la danse, nous avons développé une action volontariste autour d'artistes de premier plan, comme Jean-Claude Gallotta. De fait, la ville est une des premières sur le plan du nombre de plateaux de travail disponibles. La récente création d'un centre de développement chorégraphique participe de cette volonté.

Nous voulons donner aux acteurs du spectacle vivant les moyens de développer une offre culturelle qui aille de l'éducation artistique à la formation, de l'émergence au professionnalisme, de la pratique amateur à l'excellence artistique. C'est le sens de notre soutien à des projets aussi différents que l'Atelier des Musiciens du Louvre ou l'association STUD, qui poursuit les activités de l'ADAEP.

Dans notre société de l'image, nous voulons donner plus de place à la photo et au cinéma. Nous réaliserons en lien avec le projet du Cinéma le Meliès sur la Caserne de Bonne, la maison de l'image et de la photographie faisant ainsi de Grenoble une ville d'image au sein de laquelle cohabitent les photographes passionnés par cet art populaire et le monde de l'imagerie numérique qui permet aujourd'hui de faire rentrer de plain pied les techniques les plus avancées faisant ainsi lien avec le milieu de la recherche grenobloise.

Nous souhaitons mieux accompagner les plasticiens présents sur Grenoble, dont certains sont reconnus au plan international comme Samuel Rousseau. Nous avons mis à disposition d'un collectif une maison d'artiste sur Bouchayer-Viallet. Nous proposons la création d'ateliers d'artistes en lien avec le Brise Glace sur le même quartier.

La culture doit aussi savoir sortir de ses murs. Faisons la parfois descendre dans la rue, sans rien concéder sur l'ambition créatrice, ni sur la qualité, et en explorant de nouvelles formes, passionnantes. Comme l'art plastique, le spectacle vivant est bien sûr à son aise sur l'espace public. Il est même devenu un vecteur contemporain majeur de rassemblement et de partage. Comme Nantes, Lille ou Lyon ont su le faire, nous voulons développer le spectacle de rues, en soutenant les artistes qui s'y consacrent. Nous soutiendrons aussi les initiatives de proximité associant les troupes amateurs et les nombreuses associations culturelles universitaires.

- Une politique du patrimoine vivant

Qui mieux que Stendhal peut incarner notre tradition culturelle ? Pour les amoureux de la littérature du monde entier, il annonce Flaubert, Proust, Dostoïevski, le roman américain. Il est l'exemple même de notre ouverture sur le monde et de notre rayonnement. Comme Prague est la ville de Dvorak et Smetana, Grenoble doit d'abord être celle de Stendhal, en lui donnant enfin la place qu'il mérite, dans un musée digne de lui, un parcours stendhalien, notre fierté de cette parenté affichée à l'extérieur. Ainsi le projet de musée Stendhal que nous souhaitons mettre en place avec le partenariat du Conseil Général, de la Région et de l'Etat s'appuie fortement sur la dynamique entre les bibliothèques de la ville de Grenoble et l'association des Stendhaliens. Cette même dynamique nous a permis d'acquérir les derniers manuscrits du journal de Stendhal grâce à la plus importante opération de mécénat culturel sur la ville de Grenoble réalisée depuis très longtemps. Cette expérience doit nous permettre de mobiliser les acteurs publics et privés autour de ce projet de musée, elle nous servira aussi pour la mise en place d'un projet de réhabilitation de la tour Perret, s'inscrivant ainsi dans le nouveau Parc Paul Mistral.

C'est d'abord le patrimoine humain et littéraire de Grenoble que nous voulons mieux valoriser, notamment en développant l'accès aux trésors de la bibliothèque d'étude, tant par la numérisation et la diffusion sur internet, que par l'organisation plus fréquente d'expositions temporaires.

En outre, Grenoble a la chance de posséder un ensemble remarquable de sculptures modernes sur son espace public. Il est souvent méconnu. Pourtant de Calder à Szekely, en passant par Vasarely, il compte de nombreux chefs d'œuvre. Nous avons commencé à les remettre en état, il reste à les mettre en valeur, pour que tous les Grenoblois en profitent. Pour l'avenir, nous voulons systématiser l'utilisation du 1% culture dans les grands projets d'aménagement, pour continuer d'accueillir les œuvres des meilleurs artistes de notre temps.

3. La politique sportive

Nous considérons la politique sportive comme un élément majeur de nos priorités éducatives et sociales. Chacun sait ce que le sport peut apporter en terme d'équilibre personnel, de santé, de capacité à s'inscrire dans l'action collective, de moyen de socialisation. C'est donc un enjeu politique essentiel que de diffuser largement la pratique sportive, avec l'impératif de concilier le sport amateur de proximité et l'excellence qui apporte l'exemplarité et le rêve.

- Encourager la pratique sportive

Fort du réseau associatif grenoblois, nous voulons poursuivre le développement de l'offre sportive pour les scolaires, les amateurs comme les professionnels. Notre politique sportive s'adresse à tous les pratiquants, sans jamais les opposer.

Pratiquer le sport en ville, dans un environnement très dense et peu adapté, n'est pas toujours simple et pourtant c'est dans ce milieu urbain que le sport est le plus utile à l'hygiène de vie de toutes les générations.

Nous continuerons donc à porter nos efforts sur les équipements, comme sur l'animation et le soutien aux clubs. Des plus emblématiques, comme la piscine Jean Bron, dont nous avons présenté le projet de rénovation (avec un bassin de 50m couvert ouvert toute l'année), jusqu'aux simples terrains de proximité, basket ou foot, dont nous avons presque terminé la rénovation systématique, la liste de nos projets est longue. Elle est à la mesure de la passion des Grenoblois pour le sport : reconstruction des tennis couverts, fin du plan piscines avec, après la mise en service des Dauphins, la rénovation de Chorier Berriat avant Jean Bron, programme de rénovation des stades en gazon synthétique (5 déjà livrés), des gymnases, notamment la halle Clémenceau, demain projet de halle d'athlétisme, deuxième via ferrata, dojo, base d'aviron, rénovation des complexes de la Poterne et de Bachelard...L'ensemble de ces équipements doit être ouvert aux clubs comme à la pratique individuelle, en adaptant les horaires et en simplifiant les modalités d'inscription et d'abonnement, comme aux Dauphins. Nous nous engageons à garder des tarifs très modérés, adaptés à tous les revenus. Notre soutien aux clubs et associations sportives restera actif et vigilant : les centaines de bénévoles qui les font vivre méritent toute notre estime et notre attention.

- Donner pleinement sa place au sport dans les politiques éducatives et sociales

Au-delà de l'offre en termes d'équipements, notamment de proximité, nous voulons mieux ancrer la pratique sportive dans notre politique éducative, en particulier dans le cadre périscolaire. Nous utiliserons dans ce but les projets éducatifs locaux, mais aussi les équipements socioculturels qui peuvent porter des projets innovants, à l'exemple de l'opération « 100 jeunes en montagne ».

Nous voulons aussi aller vers les jeunes dans les quartiers, en utilisant ce formidable vecteur de socialisation qu'est le sport. La cellule sport dans les quartiers, que nous avons créée, a déjà obtenu des résultats remarquables avec plus de 6000 jeunes participant aux activités foot, boxe, montagne, sports de glisse, hockey ou basket, et pour beaucoup d'entre eux, ce premier contact est ensuite un tremplin vers une pratique régulière avec l'inscription dans un club par exemple. La pratique sportive est aussi essentielle pour développer la convivialité et la vie sociale dans les quartiers, en même temps qu'elle est pour de nombreux jeunes un moyen d'assimiler des règles collectives et de prendre confiance en soi. Nous nous engageons à continuer le développement d'une offre sportive qui permette le partage et la transmission de valeurs éducatives et collectives.

- L'exemplarité du sport professionnel et l'espoir des Jeux Olympiques

Malgré ses dérives, le sport professionnel reste pour beaucoup de Grenoblois un repère essentiel, un exemple de réussite par la combinaison du travail et du talent, une part de rêve collectif. Nous pensons que le rôle des sportifs de haut niveau est essentiel dans notre société, en particulier auprès des plus jeunes, et nous voulons valoriser ce qu'il y a de plus noble dans leur engagement, qu'il s'agisse de sports individuels ou collectifs. C'est pourquoi nous poursuivrons le soutien municipal aux clubs qui, à l'instar du GF 38, du FCG ou des Brûleurs de Loup, incarnent les valeurs universelles du sport et nous offrent de partager de belles émotions collectives. Nous porterons l'exigence que le sport de haut niveau puisse transmettre son exigence et ses valeurs au plus grand nombre, à l'exemple du GF 38 qui est le premier club isérois en nombre de licenciés, du FCG ou des Brûleurs de Loup qui accueillent les plus jeunes et des équipes amateurs. Avec la nouvelle patinoire, le Stade des Alpes pour le football et le stade Lesdiguières rendu pleinement au rugby, nous avons l'ambition d'une ville capable de rayonner dans plusieurs disciplines collectives, à l'image de la richesse de la pratique sportive des Grenoblois.

Pour développer cette pratique diversifiée à l'avenir, la candidature aux Jeux Olympiques est évidemment un moteur d'initiatives incomparable, une occasion de doter tout le mouvement sportif local et régional d'installations exemplaires, et d'entraîner toute une génération de jeunes vers la pratique du sport, vers nos clubs, et pourquoi pas, vers nos équipes nationales.

Grenoble, ville ouverte et rayonnante

- **Grenoble, capitale du débat d'idées et laboratoire de la démocratie locale**

1. Promouvoir le devoir de mémoire, la laïcité et développer la lutte contre les discriminations

- *Le temps de la mémoire et le temps de l'histoire*

L'histoire de Grenoble est profondément liée à la défense de la liberté, à laquelle notre ville a payé un lourd tribut. Citoyens d'une ville Compagnon de la Libération, nous considérons que le devoir de mémoire est un engagement fondamental pour l'avenir.

C'est pourquoi nous avons tenu à faire des commémorations des 60èmes anniversaires de la Libération de Grenoble et de la Libération des camps (en 2004 et 2005) des grands moments de rassemblement populaire. C'est cette conviction qui explique notre investissement constant auprès des associations pour garder la mémoire vivante lors de évènements commémoratifs.

Nous savons que le temps de la mémoire vivante sur la Résistance et la Shoah est en train de s'achever. Le temps de l'histoire qui sera le nôtre nous oblige à repenser nos moyens d'action.

C'est d'abord un enjeu éducatif. Nous serons partenaires de l'éducation nationale, des associations et des institutions comme le Musée de la Résistance et de la Déportation pour soutenir les initiatives pédagogiques qui associent largement les jeunes. Nous avons initié un partenariat unique en France pour une ville avec le Mémorial de la Shoah pour organiser chaque année une visite à Auschwitz de plusieurs classes de lycéens. Nous poursuivrons ce partenariat exemplaire.

C'est ensuite un enjeu de présence de la mémoire sur l'espace public. Nous avons créé des monuments (mur du souvenir, Mont Jalla) et agit sur les dénominations de rues. Nous resterons mobilisés pour que notre ville porte toujours son histoire sur son espace public.

C'est enfin un enjeu citoyen. Nous continuerons de soutenir les associations engagées pour le devoir de mémoire. Après avoir constitué une commission municipale sur la spoliation des biens juifs pendant la seconde guerre mondiale, nous accueillerons prochainement la seule antenne locale du CDJC (centre de documentation juive contemporaine), créé dans la clandestinité à Grenoble en 1943, qui portera des projets en direction des enseignants, des associations et des historiens grenoblois. Pour valoriser l'histoire militaire de Grenoble, nous veillerons à ce que les archives très importantes de l'armée soient numérisées et conservées.

Cette démarche s'accompagne d'un engagement de la ville de Grenoble et de son conseil municipal auprès des associations et collectifs qui défendent la mémoire de l'esclavage, de la colonisation et de l'immigration. Dans cette optique, nous avons mis une plaque au parvis des droit de l'homme en souvenir de Toussaint Louverture symbole des luttes pour l'abolition de l'esclavage afin de commémorer l'abolition de ce crime contre l'humanité. Cet engagement sera poursuivi avec la même détermination.

- *Promouvoir la laïcité*

Valeur essentielle de la République, la laïcité, c'est d'abord la protection d'une liberté individuelle fondamentale, la liberté de conscience. Elle seule peut fonder un espace républicain soustrait à l'espace des dogmes où les citoyens peuvent débattre de l'intérêt général. Dans cette situation nous resterons mobilisés pour défendre la loi de 1905 et le préambule de la Constitution de 1946. La laïcité participe du lien social et est le fondement du caractère multiculturel de Grenoble.

La laïcité est aujourd'hui mise à mal par la montée des communautarismes, l'extrémisme religieux, l'exacerbation des conflits régionaux, les régressions sociales et économiques... Nous considérons que la qualité du lien social dans une ville aussi multiculturelle que Grenoble a un rapport étroit avec la laïcité. La laïcité, gage du respect des libertés individuelles, est garante de l'émancipation individuelle et de la citoyenneté.

C'est pour nous d'abord un enjeu éducatif, tant il est vrai que le repli communautaire se nourrit souvent de la méconnaissance de l'autre. Nous proposerons que les actions de citoyenneté portées dans le cadre des PEL intègrent pleinement la question de la laïcité, par la découverte de l'ensemble des religions du point de vue culturel et historique, par l'apprentissage des règles républicaines qui séparent la sphère publique de la sphère privée. Nous continuerons d'accompagner les associations d'éducation populaire qui transmettent cette valeur, en leur proposant un temps fort annuel qui puisse rassembler largement dans la ville, notamment les plus jeunes.

La laïcité, c'est aussi pérenniser un rapport respectueux entre les institutions publiques et les religions, avec le souci d'éviter la confusion des rôles et de permettre aux croyants de pratiquer leur religion dans un cadre digne. Notre conception de la laïcité n'est ni celle de la négation du fait religieux, ni celle de placer la religion au cœur de la société. C'est le sens que nous avons donné à la création du « groupe inter religieux », réuni autour du Maire pour évoquer les enjeux de la place des religions dans la ville et anticiper les tensions communautaires. Nous voulons développer le travail de ce groupe, dans l'esprit du moment oecuménique organisé lors du 60^{ème} anniversaire de la Libération de Grenoble, qui associait devoir de mémoire et spiritualité.

Enfin, nous voulons faire face à un défi essentiel dans notre ville : l'inégalité entre l'Islam et les trois autres religions les plus pratiquées peut motiver l'intervention publique afin de permettre aux musulmans de pratiquer leur foi dans la dignité. C'est ce que nous avons fait depuis 1995 en créant des lieux de culte de proximité en lien avec les associations. Nous poursuivrons ce travail en proposant des solutions mieux adaptées là où les lieux sont encore mal adaptés, comme à l'Arlequin. Nous voulons aussi accompagner les musulmans dans le projet de mosquée intercommunale qui est actuellement en réflexion sur un site à proximité d'Alpexpo. Nous considérons que c'est un enjeu fort pour notre ville et pour l'agglomération afin que la place de l'Islam soit pleinement reconnue et respectée par tous.

- *Lutter contre toutes les discriminations : pour une ville fraternelle*

Qu'elles concernent l'origine, l'âge, le sexe, la religion ou le quartier, les discriminations sont inacceptables. Elles sont la négation de l'identité de Grenoble. Nous avons créé une délégation d'élus spécifique, mis en place un service administratif, initié des événements pour lutter contre les discriminations. Concernant les discriminations ethniques, le conseil consultatif des résidents étrangers s'est mobilisé, ainsi que de nombreuses associations qui ont organisé des opérations de « testing ».

Nous voulons pérenniser et amplifier cet effort, notamment en ce qui concerne l'accès au logement et à l'emploi. Nous proposons que Grenoble se porte volontaire pour expérimenter sur son territoire la Charte de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

adoptée par l'Assemblée régionale en janvier 2008, en développant des actions fortes contre les discriminations dans une démarche participative avec les populations concernées. Nous soutiendrons les initiatives des nombreuses associations qui oeuvrent en ce sens. Avec le Conseil Consultatif des résidents étrangers, nous continuerons le combat politique pour étendre la citoyenneté de résidence aux étrangers non communautaires et gagner leur droit de vote et d'éligibilité.

Nous proposons aussi de regrouper des acteurs de la ville par secteurs d'activité (animation nocturne, bailleurs et agences immobilières, grandes entreprises et PME etc.) pour leur demander de négocier une charte avec les associations concernées, qui pourrait aboutir à un label « Grenoble pour l'égalité et contre toutes les discriminations » permettant de valoriser les acteurs qui s'engagent.

2. Grenoble, capitale du débat d'idées

Grenoble a l'intelligence citoyenne. Toute son histoire est empreinte d'une implication active dans les grands mouvements d'idées qui font l'histoire moderne de la France.

A Grenoble, le travail intellectuel est mis à l'épreuve de la démocratie et du débat citoyen. Ce mouvement s'est renforcé depuis la Libération autour des grandes figures intellectuelles et politiques, et Hubert Dubedout a su faire de sa ville le laboratoire des nouveaux modes de gouvernance.

Le débat participatif est à Grenoble une pratique active, naturelle et indispensable au quotidien des habitants. Le développement de l'Université, la densité des laboratoires de recherche, le dynamisme de l'activité économique qui en est issu, participent à l'attractivité intellectuelle de Grenoble qui dispose d'une sorte de cercle vertueux en la matière.

A la suite des Assises de la recherche, nous avons voulu profiter de la réouverture de la MC2 pour réinscrire Grenoble en capitale auprès des acteurs majeurs de la vie intellectuelle en France et à l'étranger.

Le forum "La nouvelle critique sociale", le forum "Vive la politique" organisé par le journal Libération, le lancement du Grenelle de l'insertion, ont trouvé ici un public engagé, attentif exigeant et curieux, garant d'un formidable succès qui nous permet de prendre date aujourd'hui pour faire de Grenoble la capitale du débat d'idées en France.

C'est d'abord un enjeu de débat public local, et nous proposons dans ce projet un véritable aggiornamento de la démocratie locale pour instaurer un débat permanent dans la ville.

C'est ensuite un enjeu de rayonnement pour notre cité, qui bénéficie à son attractivité en restant fidèle à son identité profonde.

C'est enfin la possibilité de concilier à Grenoble la théorie et la pratique : nous voulons pouvoir expérimenter concrètement les idées débattues lors des forums.

3. Relever le défi démocratique

- *Une conception exigeante de la démocratie locale*

Pour Platon, quatre principes définissaient la cité démocratique autant que ses gardiens : la sagesse, le courage, la modération, et la justice. En réfléchissant au sens de notre mission d'élus au service de la cité, en réfléchissant au sens même de la cité, qui a besoin de partager plus que des services ou des infrastructures, et d'adhérer à un projet collectif, il est bon de pouvoir se référer à ces principes universels. La sagesse, pouvoir compter sur le savoir, sur les meilleures compétences, le courage, défendre la cité en prenant l'initiative comme en préservant en toutes circonstances un jugement droit et conforme à la loi, la modération, une forme d'harmonie qui recherche toujours un point de vue partagé

le plus largement possible, et enfin la justice, qui consiste à ce que chacun puisse se situer à sa juste place dans la cité, et respecter celle des autres.

Avec les mots d'aujourd'hui, toutes ces idées « républicaines » se retrouvent dans la conception de l'action politique municipale que nous voulons porter. La démocratie participative, c'est d'abord pour l'élu se nourrir de l'avis, de l'expertise d'usage des habitants, et c'est un vrai travail qui déploie beaucoup d'organisation pour que les citoyens, dans une société toujours plus pressée et à court de temps, puissent trouver celui de s'exprimer autour de projets collectifs. Nous y consacrerons donc les moyens nécessaires, réunions publiques, saisine des conseils consultatifs, mise à contribution des unions de quartier et des associations, comme consultations par courrier, par internet, lettres réponses et forums, pour consulter et pour informer, faire connaître à tous les projets de la ville, à chaque étape et dans la transparence, afin que chaque Grenoblois puisse devenir acteur des politiques publiques.

Participer à l'exercice démocratique, c'est aussi, et d'abord, le respecter. Il présente des risques. Il ne s'agirait pas d'aboutir à une sorte de juxtaposition des intérêts individuels, voire des égoïsmes ou du NIMBY (« pas chez moi ») à l'américaine, qui oublie l'intérêt général. La démocratie participative, ce n'est pas non plus le recensement des clichés ou la reproduction de la pensée médiatique unique. Ce doit être une école de l'ouverture sur l'autre, sur le monde, sur le projet, sur l'avenir. Nous aurons réussi si cette démarche permet au plus grand nombre de relier le local au global, en inscrivant le projet grenoblois dans le monde contemporain, dans toute sa complexité, ses opportunités comme ses contraintes.

La démocratie participative permet également de renforcer le rôle de l'élu en tant que personne à qui revient le pouvoir de décision mais qui a aussi la nécessité de justifier ses choix au regard des volontés exprimées par les habitants.

- *Une « charte de la démocratie locale » négociée*

Fidèles à la belle tradition de Grenoble, qui a vu naître les unions de quartier, nous avons créé de nombreux outils démocratiques lors des précédents mandats : conseils consultatifs de secteurs, conseils consultatifs des résidents étrangers, des personnes âgées, conseil local de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons multiplié les réunions publiques, réalisé de larges consultations par formulaire (parc Paul Mistral, « cœur de ville, cœur d'agglomération »), développé l'information de proximité. Nous considérons toutefois que tous ces dispositifs de démocratie locale doivent trouver une cohérence globale qui inclue plus largement l'ensemble des Grenoblois, au-delà des acteurs associatifs et des citoyens engagés.

C'est pourquoi nous proposons de négocier avec l'ensemble des acteurs concernés une « charte de la démocratie locale » qui adapte les outils démocratiques aux projets, en fonction du type d'implication souhaitée des habitants. Ainsi, du formulaire détaillé adressé à tous les habitants sur un projet majeur pour la ville (comme pour le Parc Paul Mistral ou l'avenir du centre ville), à la conférence de consensus pour créer des compromis sur des dossiers thématiques, en passant par les jurys citoyens pour suivre et évaluer des décisions ou des expérimentations de budgets participatifs, nous voulons mettre tous les outils de la démocratie participative au service d'une conception non démagogique de la démocratie locale, qui systématise et rationalise l'utilisation des moyens modernes de participation des habitants en créant des obligations de part et d'autre. Nous ne nous priverons d'aucune possibilité de mieux associer les habitants à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques, en refusant les slogans et les recettes toutes faites.

Enfin, nous proposons de mettre en place une « procédure d'alerte citoyenne », qui permettra de faire procéder par le conseil municipal à un nouvel examen d'un dossier de compétence communale à partir de 10 000 signatures d'habitants Grenoblois.

- *Une démocratie locale ouverte sur les expériences menées en France et en Europe*

L'un des moments forts du mandat qui s'achève aura été la visite, avec plus de 300 grenoblois, des berges du Rhône à l'invitation de Gérard Collomb dans le cadre de la concertation du projet « cœur de ville, cœur d'agglomération ». Une demi-journée d'échanges a fait plus pour partager collectivement la vision de ce type d'aménagement moderne et les transpositions qui pourraient en être faites à Grenoble, que des dizaines d'articles ou de réunions publiques. Nous voulons proposer aux Grenoblois de préparer nos aménagements majeurs de demain en faisant l'effort d'aller ensemble, avec tous les volontaires qui pourront y consacrer de leur temps, observer les réalisations urbaines les plus intéressantes.

Des villes comme Londres, Madrid ou Amsterdam, auxquelles leur taille permet toutes les audaces, peuvent nous apporter énormément d'idées nouvelles, qui ne s'évaluent jamais mieux que de visu. Aménagement de zones en déshérence (docks de la Tamise), du territoire à grande échelle (Madrid), réalisations architecturales exceptionnelles (Nouvel, Foster, Zaha Hadid, Kolhaas, Calatrava, etc.), expériences sur l'habitat (Amsterdam), autant de tentatives d'explorer la ville de demain dont nous pouvons mesurer en vraie grandeur la pertinence. Comment pourrions-nous faire l'économie d'une telle ressource d'aide à la décision ?

Nous proposons de développer ce mode de concertation qui s'enrichit des expériences des autres. C'est un véritable outil de réflexion collective nouveau qui sera ainsi mis en œuvre et permettra à chacun de pouvoir, avec les meilleurs éléments d'appréciation, contribuer aux orientations d'aménagement de sa ville.

- **Grenoble, ville de la jeunesse et du cosmopolitisme**

1. La politique jeunesse

Ville jeune, avec la moitié de sa population âgée de moins de 30 ans, Grenoble a une longue histoire avec l'éducation populaire et les politiques en direction de la jeunesse, de la Charte de Grenoble en 1946 aux emplois-jeunes, en passant par le rapport Schwartz de 1983 sur les missions locales.

Aujourd'hui, l'effort global en direction des jeunes (6 M€ annuels pour la seule Ville de Grenoble) est massif sur la ville, avec de nombreuses associations qui couvrent tous les secteurs de la ville et qui proposent une offre complète, de l'activité essentielle des MJC à l'initiative jeunesse. Pour autant, nous estimons que l'impact de ces politiques peut être amélioré et nous considérons que ce secteur appelle un profond renouvellement. Nous proposons trois axes forts, que nous voulons partager avec les acteurs professionnels, associatifs, et les jeunes eux-mêmes : développer une offre mieux coordonnée dans le secteur socioculturel, diffuser l'initiative jeunesse sur l'ensemble de la ville, décloisonner les secteurs socioculturels, culturels, sportifs et solidaires.

- *une offre socioculturelle mieux coordonnée*

Avec 23 équipements, l'offre socioculturelle sur Grenoble est particulièrement développée. Grâce à ce réseau, des milliers de jeunes Grenoblois ont accès chaque année à la culture, au sport, à l'international, à l'expérience scientifique, à la montagne, à la course automobile... Nous disposons d'une richesse exceptionnelle d'activités et de compétences à disposition des jeunes. Pour autant, cette offre est relativement peu homogène sur la ville et les mises en réseau d'équipements restent insuffisantes, ce qui crée des disparités d'accès.

Notre ambition est de mieux coordonner l'offre d'activités pour que tout jeune Grenoblois puisse disposer d'une offre répondant à ses aspirations, quel que soit son quartier, grâce à une véritable mise en réseau d'équipements. Cela passe par une définition plus claire des objectifs fixés aux équipements financés. Nous voulons que ces objectifs (international, lecture, musique, sport ?) fassent l'objet d'une large concertation associant les jeunes. Nous voulons aussi mieux adapter les périodes et les horaires d'ouverture des équipements, parce que nous sommes conscients de la demande de nombreux jeunes de disposer de lieux ouverts en début de soirée et pendant les vacances scolaires.

- *diffuser l'initiative jeunesse*

Avec le programme « emploi jeunes », dans lequel Grenoble a été exemplaire avec plus de 1000 emplois créés dont une large part a été pérennisée, notre ville a développé une offre importante d'initiative jeunesse, qui propose aux jeunes adultes de créer leur propre projet et les accompagne, parfois jusqu'à la professionnalisation. Ces pépinières associatives, comme Cap Berriat, ont permis l'émergence de nouveaux acteurs essentiels pour la jeunesse grenobloise, comme La Bifurk, le collectif Mann'Art ou l'association Drugimost. Des passerelles ont été réalisées avec l'économie sociale et solidaire pour le développement d'activités nouvelles qui ont créé des centaines d'emplois. Pour autant, cette nouvelle culture des politiques jeunesse reste encore insuffisamment partagée.

Nous considérons que l'éducation populaire et l'initiative jeunesse sont complémentaires et irremplaçables. Nous voulons encourager la mixité des publics et des professionnels,

pour pouvoir proposer un accompagnement de projet à tous les jeunes, quel que soit leur quartier. Dans un premier temps, nous proposons de recréer le réseau des « correspondants jeunesse » chargés dans chacun des 6 secteurs de la ville de porter l'initiative jeunesse, afin d'associer tous les équipements à cette politique. Ensuite, nous proposons la création d'une pépinière de projets jeunes sur l'ensemble de la ville, disposant de véritables antennes dans chaque secteur. Parce que l'accompagnement des projets ne peut reposer sur le seul investissement public, nous voulons adosser cette pépinière à une fondation reconnue d'utilité publique qui pourra faire appel au partenariat public – privé.

Nous proposons aussi de développer le volontariat sur Grenoble, tant par la promotion de cette forme d'engagement auprès des jeunes Grenoblois qu'en améliorant nos capacités d'accueil de volontaires venus de France et d'Europe. Nous proposons :

- de faciliter la mobilité des volontaires en alignant les tarifs des transports en commun sur ceux des allocataires sociaux, et en leur accordant le bénéfice du « forfait mobilité » que nous voulons créer,
- d'aider au logement des volontaires par la mise à disposition de logements sociaux à des associations pour organiser des logements correspondant à la durée des missions, parallèlement au développement d'une offre de logements à loyers très modérés en contrepartie de services d'utilité sociale (voir plus haut),
- de créer des partenariats directs entre les services municipaux et les associations de volontaires, pour que ces derniers puissent s'investir dans des politiques sociales et éducatives,
- de créer une semaine de promotion du volontariat, avec un événement festif, pour valoriser cet engagement désintéressé et exemplaire au service de la collectivité.

- *une politique globale pour les jeunes*

Au-delà des dispositifs, la politique jeunesse doit être globale, c'est-à-dire concerner tous les secteurs de la vie municipale. Nous savons combien l'enfermement dans le « compartiment jeunes » des politiques publiques est souvent vécu comme une absence de reconnaissance et un frein au développement des projets. C'est particulièrement vrai dans le secteur culturel, alimentant une opposition stérile entre la culture dite institutionnelle et la culture émergente portée par des associations ou des collectifs. Nous voulons nous inspirer des réussites de la requalification des ex-locaux du CDNA (qui réunissent aujourd'hui un collectif d'associations culturelles, le théâtre de création et une salle gérée par l'union de quartier) ou du Plateau à Teisseire (qui réunit un équipement socioculturel, des salles de sport et un lieu de vie pour les jeunes) pour proposer le plus souvent possible des équipements mixtes. Plus largement, nous voulons adapter l'organisation des services municipaux pour éviter les logiques de guichet et décloisonner les secteurs.

Enfin, la politique jeunesse concerne aussi, et souvent au premier chef, les politiques du logement, de l'emploi, du sport, de la culture, de la santé. Dans tous ces domaines, nous voulons à la fois proposer une offre spécifique aux jeunes (davantage de logements étudiants, une politique d'insertion plus ambitieuse, des actions spécifiques sur la santé, une offre adaptée pour la culture et le sport) et mieux les associer directement à la définition des politiques publiques. Nous proposons que la CLEJ (conseil local de l'enfance et de la jeunesse) soit élargi à l'ensemble de la politique jeunesse, et que son champ de compétence concerne dorénavant toutes les compétences municipales. Selon son mode de fonctionnement, nous proposons qu'un budget participatif puisse lui être alloué pour financer directement des projets.

2. La place des étudiants dans la ville et l'animation nocturne

Etre une grande ville étudiante (Grenoble est présente en relativement bonne place dans le classement de Shanghai) impose des devoirs vis-à-vis de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants.

- Un dispositif spécifique pour le logement étudiant

Au-delà de la nécessité impérieuse de construire davantage de logements étudiants, dont la réalisation échappe en grande partie aux compétences communales, nous voulons diversifier l'offre de logements en direction des étudiants en encourageant l'habitat intergénérationnel et en expérimentant des formules de loyer modéré en échange de services d'intérêt collectif (rappelons que 60 à 70% des étudiants d'origine modeste travaillent en plus de leurs études).

Pour autant, face à l'ampleur du problème, nous voulons agir sur la question immédiate de l'accès au parc locatif privé des étudiants, qui est souvent compliqué par leur situation de précarité sociale. Cela passe par le soutien que nous apportons aux dispositifs existants d'accueil des étudiants et d'accompagnement dans leur recherche de logement. Nous proposons d'aller plus loin en instaurant une politique de cautionnement qui aidera les étudiants les plus faibles à accéder au logement, grâce à des garanties publiques.

- Faciliter la vie quotidienne des étudiants

Bien souvent, le rythme de vie des étudiants les contraint à être davantage des usagers de la ville que des acteurs. Nous voulons rendre la « ville facile » aux étudiants en développant les modes de transports doux dans des conditions tarifaires adaptées, comme c'est le cas pour les transports publics, et comme nous le ferons dans le cadre du vélo avec la mise en place d'un système de vélos en libre service. Nous agissons aussi fortement en direction du logement étudiant, avec un souci de qualité et de modération des loyers.

Ville de haute technologie, Grenoble s'est donnée pour ambition de combattre la fracture numérique en mettant à la disposition de tous des accès wifi gratuits dans les principaux lieux publics. Dans le cadre du plan wifi sur l'ensemble de la ville, nous développerons une offre à l'intérieur des lieux protégés pour que les étudiants puissent travailler dans un environnement confortable et sécurisé.

Pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants en terme d'accès à la santé, nous proposerons aux associations étudiantes la mise en place de « points information santé » chargés des politiques de prévention et d'information sur les services de santé existants, en lien avec les services « Vie étudiante » des universités.

- L'animation nocturne de la ville

Grenoble est le coeur d'une agglomération de 400 000 habitants qui compte plus de 60 000 étudiants, ce qui fait de notre ville l'une des plus jeunes de France. Capitale des Alpes, ville de sportifs de haut niveau, elle est aussi le lieu de plus de 150 manifestations culturelles par semaine.

C'est dire le dynamisme et l'énergie qu'elle offre à tous ceux qui en ont fait le choix. Etre en responsabilité à Grenoble implique d'intégrer cette donnée qui fait qu'ici la ville n'est jamais aussi belle que quand elle l'est pour les autres. Ville de solidarité, de résistance,

ville frondeuse et intelligente, Grenoble sait aussi accueillir, faire la fête et traduire sa générosité et son énergie jusque tard dans la nuit. Nous voulons favoriser une animation de la ville qui crée de la convivialité et soit à l'image de la jeunesse de la population, tout en réduisant les nuisances ressenties pas les riverains.

Nous voulons d'abord repenser ces questions en terme d'urbanisme, parce que la question de l'équilibre entre animation nocturne et nuisance est d'abord liée à la densité de notre ville. Le projet d'agrandissement du centre ville permettra de mieux gérer les flux de public sur un périmètre redéfini, plus large et donc moins contraint.

Nous sommes conscients d'une évolution forte de l'animation nocturne, qui se développe de plus en plus sur l'espace public, même en pleine nuit. Nous considérons que cette évolution est particulièrement néfaste à la qualité de vie des habitants, et qu'elle porte en elle davantage de risques pour la santé des jeunes (alcoolisme, drogues, altercations...). Plutôt que de rechercher uniquement une réponse restrictive en termes d'animation, nous voulons réfléchir aux moyens de garder l'animation de la ville dans les commerces dont c'est le métier. Nous proposons d'élaborer avec les associations étudiantes et les établissements de nuit un « code de la nuit » qui pourrait porter sur la réduction du bruit à la sortie des clients, sur la prévention routière, sur la sensibilisation aux enjeux de santé publique. Ce code de la nuit engagerait l'ensemble des services municipaux engagés sur cette thématique. Dans ce cadre, la Ville de Grenoble proposerait aux autorités préfectorales de soutenir l'extension des autorisations de fermeture tardives pour les établissements exemplaires, afin d'éviter la déambulation bruyante de groupes dans les rues du centre ville.

En somme, nous voulons permettre aux uns et aux autres de faire davantage la fête s'ils le souhaitent, tout en perturbant moins les riverains.

3. la ville cosmopolite et touristique, la mobilité nationale et internationale

- *Une population cosmopolite, une connaissance du monde à mettre à profit et à développer*

Peu de villes ont la chance de posséder la richesse et la diversité culturelles de Grenoble. Près de 50 communautés culturelles y sont présentes, venues de tous les horizons. C'est un de nos principaux atouts distinctifs dans le contexte des grandes métropoles européennes de demain. Nous en bénéficions déjà très largement, et d'abord par l'atmosphère d'ouverture, de simplicité, qu'elles apportent dans la ville, et que reconnaissent tous les nouveaux arrivants. Mais aussi par les connexions innombrables vers l'extérieur, vers tous les continents, qu'elles mettent au service de notre action culturelle, ou économique. Pour accueillir au mieux ces populations, nous avons réalisé, ou mis à l'étude des projets aussi variés que la cité scolaire internationale, la coopération décentralisée, les projets européens de coopération technologique ou d'échanges de bonnes pratiques.

Nous voulons aller plus loin pour développer un véritable projet de ville laboratoire européenne, en multipliant les échanges culturels, scientifiques, et de gouvernance urbaine avec l'Europe du nord comme avec les pays de la Méditerranée. Il s'appuiera à la fois sur les communautés d'origine étrangère, et sur un réseau de grandes villes européennes à constituer.

- *une ville engagée dans la coopération décentralisée*

Ville cosmopolite, Grenoble compte à ce jour 22 jumelages, avec des villes de tous les continents qui correspondent chacune à une période de son histoire de terre

d'immigration. Parmi les jumelages exemplaires, celui avec le district de Beit Sahour et la ville de Rehovot a permis des initiatives concrètes de paix, avec des rencontres organisées par notre ville pour favoriser le dialogue entre les peuples palestiniens et israéliens. Nous pensons aussi au jumelage avec Kaunas, qui nous permettra de recevoir chaque année une vingtaine d'orphelins lituaniens, afin de leur permettre de connaître de vraies vacances, au-delà des murs de l'établissement qui les prend en charge.

Au-delà des jumelages, nous avons engagé très fortement Grenoble dans les politiques de coopérations décentralisées, au point d'accueillir aujourd'hui l'IDHIL (Institution des Hautes Etudes de l'Action Internationale des Villes et des Gouvernements Locaux) au sein de la nouvelle Maison de l'International.

Parce que la coopération décentralisée permet de dépasser l'échange culturel pour aider au développement, elle constitue pour nous la forme solidaire que nous voulons privilégier de relation internationale. Fondée sur les échanges entre les habitants et le financement d'actions concrètes (comme le Remdogo à Ouagadougou), notre action internationale sera poursuivie et amplifiée, en particulier sur les relations nord – sud vers l'Afrique et le Proche Orient.

Nous voulons aussi développer l'identité européenne de Grenoble, au travers des échanges d'habitants comme ceux menés avec Oxford, des réseaux de ville qui portent ensemble des projets européens (comme le consortium KREO qui a associé Karlsruhe, l'Emillie-Romagne, Oxford et les Villes de Lyon et Grenoble) et par l'accueil d'importantes manifestations lors de la présidence française de l'Union européenne (sur la recherche et l'insertion). Nous développerons cette identité européenne avec la volonté de l'ouvrir autant que possible sur la Méditerranée.

- *Grenoble, destination touristique*

Le tourisme est un élément essentiel de valorisation de la ville auprès des personnes de passage mais aussi auprès des Grenoblois, ambassadeurs de leur ville. Notre projet d'embellissement de la ville et de mise en valeur du patrimoine contribuera fortement à l'amélioration des bons résultats déjà obtenus par l'office du tourisme : Grenoble est une ville où il fait bon vivre, une ville qui sait accueillir, une ville où l'on revient, une ville où peut-être on s'installe...

Le tourisme est aussi pour nous une passerelle de rencontre avec le sport, la culture, les grands événements populaires pour dynamiser l'image et le développement économique de notre ville. C'est un facteur fort de cohésion sociale, parce qu'il contribue à forger une identité commune aux habitants de Grenoble : les visites guidées ou les ballades animées par l'office du tourisme sont fréquentées à 70% par des Grenoblois, qui s'approprient ainsi notre histoire et notre géographie. C'est particulièrement important dans une ville qui compte beaucoup de nouveaux arrivants chaque année.

Enfin, nous voulons développer le tourisme d'affaires, qui est une véritable opportunité économique : 13 000 congressistes par an pour 26.7 M€ de retombées indirectes ! Nous favoriserons le développement hôtelier en poursuivant la fédération de tous les acteurs du secteur et en améliorant la centrale de réservation pour les congressistes.

- *mobilité locale, mobilité internationale*

Pour les actifs et les autres, la mobilité nationale et internationale est une nécessité parfois quotidienne, même si elle doit surmonter, ici à Grenoble, un contexte bien peu favorable, qui cumule l'étroitesse des vallées avec une situation excentrée par rapport au grand axe Paris – Lyon – Marseille.

Le TGV

Le développement du TGV transforme le temps et les distances. Et il sera finalement peut être le meilleur remède à des siècles de jacobinisme. Quand la durée des trajets Lyon – Paris se rétrécit presque à celle des trajets Paris- banlieue, une nouvelle hiérarchie de l'attractivité des villes de dégage, dans laquelle le seuil des 2h30 est décisif. C'est la durée à partir de laquelle le trajet aller retour dans la journée devient supportable de façon répétitive, donc à partir de laquelle on accepte de "délocaliser" des administrations ou des entreprises...vers la province.

Voilà pourquoi nous nous sommes battus pied à pied pour obtenir, dans une concurrence nationale acharnée, l'union de toutes les collectivités régionales autour du projet Lyon Turin augmenté du shunt de Rives, qui mettrait St Exupéry à 45mn et Paris à 2h30 de Grenoble.

L'A 51

L'ouverture de Grenoble vers le sud est essentielle pour son développement. La question du tracé de l'A51 fait l'objet d'études et de décisions contradictoires depuis 20 ans, sans qu'à ce jour une solution soit en vue.

Nous ne sommes pas favorables à la voie autoroutière classique, a fortiori par Gap puisque le parcours est fortement rallongé, dans la mesure où cette autoroute pourrait capter un trafic de transit européen qui passe aujourd'hui sur l'A6. Nous continuerons de défendre le compromis trouvé en 1999, dit solution « Voynet – Gayssot », qui permet de relier rapidement Grenoble à Sisteron par Lus-La Croix Haute sous forme d'une voirie rapide.

L'avenir de Saint Geoirs et de l'aéroport Saint Exupéry

Encaissée au creux d'une vallée, Grenoble ne peut avoir d'aéroport proche du fait des vents descendants qui tourbillonnent dans sa cuvette. Nous considérons donc que les deux aéroports de Saint Geoirs et de Saint Exupéry sont les aéroports de Grenoble.

Nous soutenons la stratégie du conseil général de développer l'aéroport de Saint Geoirs en direction d'offres à bas prix et l'aéroport de délestage de St Exupéry lors des saisons d'affluence.

Avec l'ensemble des collectivités concernées et le réseau des ville-centres de Rhône-Alpes nous continuerons de plaider pour que l'aéroport St Exupéry soit le troisième aéroport international français, avec la création d'une nouvelle piste et un véritable hub international.

- **Un projet exceptionnel et fédérateur : les JO**

1. Un lien fort avec la montagne

L'équilibre de Grenoble doit énormément à son lien privilégié avec la montagne omniprésente, dans une relation où chaque partenaire attend beaucoup de l'autre.

La montagne qu'il faut d'abord rendre accessible à tous, et dans les meilleures conditions de sécurité. C'est le rôle de la maison de la montagne que nous avons créée pour mettre à la disposition de tous les pratiquants toutes les informations utiles sur les itinéraires, les topos, refuges, le bureau des guides, les sorties collectives...C'est aussi la mission montagne qui organise l'encadrement des jeunes des quartiers (après plusieurs années de sorties avec le soutien des MJC, dont la merveilleuse expérience des 100 jeunes aux Ecrins en juillet 2003, l'un d'entre eux s'est engagé cette année dans la formation de guide), comme l'entretien de la via ferrata, 35000 passages par an !

A beaucoup d'amateurs, la montagne apporte aussi une part de rêve, expéditions lointaines, faces Nord, pentes extrêmes...Andes, Népal, Tibet, K2, Marinelli, Jorasses, Terray, Bonatti, Edlinger, Bérhault, Lafaille, de Choudens, autant de mythes, que nous avons pu approcher un peu avec le festival du cinéma de montagne, qui a dû émigrer du CRDP vers Alpes Congrès, et maintenant au Summum à raison de l'augmentation continue de son public.

La montagne, est aussi un enjeu économique essentiel à travers le tourisme.

Le développement touristique de Grenoble s'appuie sur ses points forts : le tourisme d'affaires et les congrès, la montagne.

Pour développer les premiers, nous voulons poursuivre la remise à niveau d'Alpexpo-Alpes Congrès, activer la construction d'un ou deux hôtels d'affaires de bon niveau pour compléter une offre actuellement saturée, continuer à valoriser la Bastille et le Musée, qui sont parmi les 3 lieux les plus visités en Rhône-Alpes. Mais en matière de structuration et de promotion de l'offre touristique des montagnes dauphinoises, couplée avec les possibilités de tourisme urbain, il reste beaucoup à faire, à l'image de ce qui se fait en Savoie par exemple. Le projet JO, qui a permis de fédérer tout le milieu de la montagne, sera mis à profit pour lancer cette dynamique, dont Grenoble a autant besoin que les stations de montagne.

Cette dimension un peu magique autour des valeurs de la montagne propres à Grenoble, nous voudrions la cristalliser avec le projet de fête de la neige. Grenoble a besoin d'un événement identitaire. La seule grande ville de France, presque de tout l'arc alpin, qui soit vraiment une ville à la montagne, c'est Grenoble, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est une des rares à pouvoir présenter une candidature crédible aux JO. Il faut s'appuyer sur cette identité pour concevoir un événement qui rassemble tous les Grenoblois, qui attire les visiteurs, qui mobilise nos nombreux étudiants. Nous proposons d'organiser au début de l'hiver 2008 une grande fête urbaine à l'ouverture de la saison hivernale, avec des compétitions de coupe du monde en snowboard et ski de fond en ville, un village des stations, un grand parcours de déambulation urbain, des concerts, des initiations pour débutants, etc.

2. Quelle candidature ?

Forte de son héritage olympique, de l'héritage des Jeux de 1968, Grenoble proposerait une candidature innovante, durable, au service du sport et de la jeunesse.

A Grenoble, l'esprit olympique est toujours très présent :

- parce que les Jeux de 1968 ont profondément transformé notre ville, tant sur le plan urbain, économique et sportif,
- parce que les valeurs olympiques sont ancrées dans l'identité même de notre ville, ville cosmopolite, ville de liberté, ville de la jeunesse, ville de sport et de culture.

Une candidature aux Jeux Olympiques de 2018 pourrait s'appuyer sur cet héritage, sur cet engouement des Grenoblois et de l'ensemble d'une région, pour promouvoir une fois encore l'idéal olympique.

Un sondage effectué au lendemain de la session internationale du CIO, à Singapour, en juillet 2005, montrait que 72% des Grenoblois étaient favorables à une candidature de Grenoble à l'organisation de Jeux Olympiques d'hiver.

Par ailleurs, un autre sondage sur le territoire national effectué mi 2007, révélait une opinion publique française très majoritairement positive à une candidature française aux Jeux Olympiques d'hiver de 2018 (avec 85% des Français se déclarant favorables à une telle initiative); preuve d'un réel désir pour les Jeux d'hiver à Grenoble et en France.

Sur cette dynamique, Grenoble devra proposer avant tout:

- une candidature innovante, basée sur ce qui fonde le développement même de notre ville, un développement durable conciliant développement économique, solidarités sociales, et protection de l'environnement,
- une candidature qui serait un catalyseur pour le développement global du sport (d'été comme hiver),
- une candidature multiculturelle à l'image de la population grenobloise, résolument tournée vers l'avenir de la jeunesse et du monde,
- une candidature qui serait une formidable opportunité pour le développement et le positionnement de la montagne française, aujourd'hui en situation difficile.

Ce faisant, le projet olympique prendrait toute sa dimension, apportant d'une part au CIO le prestige d'une candidature du cinquantenaire hautement symbolique et lui permettant d'autre part d'offrir à la ville et au pays un formidable héritage vers l'optimisation duquel serait tendu tout le concept. Nous voulons que chaque Grenoblois se sente associé et investi dans ce projet, qui ne peut qu'enthousiasmer ceux qui ont vécu les Jeux de 1968 et tous ceux qui auront à cœur de se confronter à l'esprit olympique, porteur d'une fraternité humaine dépassant largement les nationalités et les résultats sportifs...

3. Donner une impulsion au sport

La candidature de Grenoble aux Jeux Olympiques d'hiver de 2018 pourrait être un catalyseur pour un plan de développement du sport (tant d'hiver que d'été) :

- en permettant à la France de renforcer son positionnement à l'international, de valoriser la richesse du sport français, d'affirmer ses valeurs, son engagement au service du sport et de l'olympisme,
- en développant un programme d'infrastructures permettant aux sports de neige et de glace de se doter des moyens leur permettant de rivaliser avec les grandes nations,

- en créant des infrastructures, notamment en site urbain, permettant après reconversion de répondre aux attentes du sport français, notamment en terme de capacité d'accueil de grands événements. Ainsi une nouvelle patinoire de 10 000 places, au coeur de Grenoble, pourrait ensuite être reconvertie en halle d'athlétisme et répondre ainsi aux nombreux pratiquants de la région mais aussi de salle susceptible d'accueillir de grands meetings internationaux, de grandes compétitions internationales,
- en plaçant résolument les sportifs au cœur de la candidature. Parallèlement à la création d'un comité de soutien, les sportifs seraient intégrés dans l'organigramme même de la candidature avec notamment la désignation pour la gestion des sites sportifs d'un binôme: responsable technique/sportifs référents.

4. Accélérer la résolution de nos problèmes de logement et d'enclavement

Les besoins olympiques en matière de logement nécessitent la création d'environ 10000 chambres sur le territoire grenoblois ou à proximité.

Ces logements sont utilisés sur une durée courte de l'ordre d'un mois et reconvertis ensuite, à l'image du village olympique et du village de presse des Jeux de 68.

Il n'est donc pas exagéré de dire que cette opportunité, si elle est bien gérée, permettrait sans doute de résoudre d'un seul coup une bonne partie de notre problème actuel vis-à-vis du logement, en apportant évidemment des financements susceptibles de permettre la construction massive de tous ces logements.

De la même manière, l'organisation des jeux olympiques implique une desserte locale, nationale et internationale de qualité : liaison aéroport, ligne TGV performante vers Lyon et Paris, liaison routière, et si possible par voie ferrée ou câble, sécurisée avec les stations, infrastructures urbaines et périurbaines.

L'ensemble de ces infrastructures sont déjà identifiées et initiées. Les Jeux permettraient de sécuriser et d'accélérer considérablement leur réalisation, apportant à Grenoble la garantie de rompre définitivement avec son enclavement

5. Un immense héritage pour la ville

C'est la volonté d'offrir une candidature unique, innovante, pour célébrer l'idéal olympique et garantir un héritage durable tant sur les plans économique, social, environnemental, sportif qui anime Grenoble et ses partenaires.

Héritage économique : Plus grande métropole urbaine de l'Arc alpin, classée pôle de compétitivité mondial dans le domaine des micro et nanotechnologies, Grenoble pourra s'appuyer sur le projet olympique pour conforter son statut de pôle technologique de niveau mondial. Forte de cette dynamique, Grenoble mobiliserait ses entreprises dans la stratégie globale de développement du sport exprimée au travers de la candidature pour des Jeux équilibrés, en développant un projet qui fasse converger les besoins d'une candidature et le projet de développement de la technopole grenobloise. Elle bénéficierait en outre de considérables retombées pour l'emploi, non seulement avec les équipements et infrastructures à construire, mais aussi avec la préparation de tous les métiers d'accueil et de services pour l'évènement, qui sera pérennisée ensuite pour combler une faiblesse de notre région.

Héritage social : Une candidature aux Jeux Olympiques de 2018 serait l'occasion de mettre en adéquation un projet olympique et un projet de développement local, c'est-à-dire de :

- répondre aux besoins (logements, désenclavement) d'une grande métropole urbaine en pleine expansion économique,
- construire grâce à une candidature olympique un projet de cohésion sociale exemplaire.

A titre d'exemple, un plan de développement de la pratique sportive, et notamment des sports de neige et de glace (travail partenarial avec le mouvement sportif, clubs, fédérations, avec les établissements scolaires, socio-sportifs) pourrait être mis en place, auprès des jeunes, prioritairement dans les quartiers dits sensibles, De même l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques serait l'occasion de travailler sur l'insertion professionnelle de jeunes issus des quartiers, via un programme de préparation et de suivi professionnel.

Héritage environnemental : Grenoble, leader en France en matière de lutte contre l'effet de serre, doit proposer à la famille olympique et sportive une candidature responsable et exemplaire en matière de développement durable :

- avec une priorité donnée aux modes de déplacement doux,
- avec une volonté de faire du village olympique et paralympique un symbole d'engagement environnemental et d'intégration urbaine harmonieuse.

Ainsi, le village olympique ferait l'objet d'un cahier des charges particulièrement strict en matière de conception, de réalisation, d'exploitation olympique, paralympique et post-olympique. De même une attention toute particulière sera portée à la conception et à l'exploitation des équipements sportifs (photovoltaïque, économies d'énergies, piles à hydrogène...).

Conclusion

- **Grenoble engagée pour une intercommunalité dynamique**

Si notre projet est d'abord municipal, puisqu'il vise à répondre aux enjeux de la vie quotidienne des Grenoblois, il s'inscrit pleinement dans une dimension d'agglomération, tant nous sommes conscients que c'est le niveau d'action pertinent dans bien des domaines. Les politiques publiques de l'agglomération seront déterminantes pour la qualité de vie des Grenoblois et le développement harmonieux de notre territoire.

Notre première priorité, c'est l'ancrage démocratique de la Métro.

Le mode actuel d'élection des élus communautaires est un frein à la légitimité démocratique de l'intercommunalité, donc un frein à des politiques plus ambitieuses, plus audacieuses. Dans l'attente des évolutions législatives que nous souhaitons, permettant par exemple l'élection des conseillers communautaires au suffrage direct, nous voulons agir pour renforcer l'ancrage démocratique de la Métro. Cela passe d'une part en développant le rôle de la Métro dans les débats de société, à l'exemple du Forum "Sciences et démocratie". D'autre part, et c'est pour nous l'essentiel, nous voulons mieux reconnaître le fait urbain et le poids de la ville centre à la Métro. Aujourd'hui, alors qu'elle représente 40% des habitants et qu'elle apporte 40% des recettes de l'agglomération, la Ville de Grenoble n'est en effet représentée qu'à hauteur de 20% dans le conseil de la Métro. Nous proposons de passer un véritable contrat de gouvernance entre la ville centre et l'agglomération, afin de mieux faire reconnaître et partager les charges de centralité et de corriger cette sous-représentation, héritage de l'histoire de notre ville.

Notre seconde priorité, c'est d'engager plus fortement l'agglomération dans les 3 piliers du développement pour tous : la solidarité, le développement économique et l'environnement.

S'engager pour plus de solidarité, c'est pour nous augmenter massivement l'effort en faveur du logement, avec une priorité absolue au logement social, qui doit être mieux réparti. C'est aussi développer dans la Métro les petites structures d'hébergement d'urgence pour ne pas concentrer sur Grenoble l'essentiel de l'accueil d'urgence, comme c'est le cas actuellement.

S'engager pour plus de développement économique, c'est développer les relations universités – recherche – entreprise au niveau intercommunal pour encourager l'innovation et mettre en œuvre une politique d'aménagement et de déplacement qui conserve les entreprises, donc les emplois, sur le territoire de la Métro. C'est un enjeu fondamental puisque l'essentiel des ressources de la Métro provient de la taxe professionnelle.

S'engager pour plus de protection de l'environnement, c'est pour nous instaurer un schéma énergétique global au niveau intercommunal et améliorer la politique de tri sélectif des déchets.

Enfin, nous proposons que la Métro soit plus présente dans la coordination des politiques publiques. Qu'il s'agisse de la sécurité – prévention, du développement universitaire, de la culture scientifique et technique ou des politiques culturelles, nous proposons, dans le respect des identités communales que la Métro propose des cadres de mise en cohérence des politiques publiques. Au titre de la compétence des grands équipements d'intérêt communautaire, nous voulons porter la réflexion sur un équipement de type Zénith d'agglomération.

- **Financer notre projet, les moyens financiers d'une ambition**

Faire reconnaître le fait urbain

Les grandes villes en général sont victimes de ce que l'on appelle un effet ciseau, avec des recettes dont la moitié en général est constituée de dotations (de l'Etat notamment) qui stagnent (pour Grenoble par exemple, 120M€ sur un budget de 270, qui vont croître de 0.2% en 2008 !) sans que ces villes disposent du moindre levier sur cette ressource.

Cela provient manifestement d'un manque de reconnaissance du « fait urbain », c'est à dire du fait que beaucoup de besoins se concentrent sur les grandes ville-centres à forte concentration démographique et charges de centralité élevées, alors que les ressources sont souvent réparties au prorata de la surface du territoire, donc très défavorablement aux zones denses.

Nous mènerons un combat continu pour la modification de cette situation. En effet le risque évident qui en découle, c'est celui d'une augmentation en cascade de la pression fiscale, les difficultés de l'Etat se répercutant en chaîne sur l'ensemble des collectivités. Il s'agit d'un débat institutionnel de longue haleine, que l'AMGVF porte avec constance. Il reste en tout cas capital pour la ville de prendre des initiatives pour ne pas dépendre de ces décisions extérieures, et l'aide au développement économique générateur de taxe professionnelle et de versement transport, le travail en réseau, ou la candidature à l'accueil de grands événements en font partie au premier chef.

Comment gagner les moyens de nos ambitions

D'abord une conviction forte : vouloir faire seul signifierait une limitation absurde de nos marges de manœuvre. Il faut jouer le jeu des partenariats, avec l'Etat et les autres collectivités, avec le secteur associatif et le secteur privé. L'argent public doit être affecté aux missions de service public, sans disperser compétences et priorités

Ainsi, nous avons calculé qu'en un mandat l'investissement global sur le périmètre de la commune a été de l'ordre d'un milliard d'euros dont la ville a apporté un peu plus du quart seulement : un effet levier d'un facteur 4 !

Sur un autre plan, en renégociant en 2004 le contrat des parcs de stationnement, la ville a obtenu 1,2 M€ de redevance annuelle supplémentaire de son concessionnaire privé, qui a pu ensuite être affectée à la création de nouveaux parcs et à l'amélioration du service.

Pour la période 2008-2014, nous avons donc établi une première simulation des investissements nécessaires afin de vérifier la faisabilité financière des propositions qui vont être exposées. Elles demandent certes un effort d'investissement important, et un bon taux de subventions extérieures, mais cet effort est cohérent avec celui que nous avons prouvé être capables de soutenir depuis quelques années.

Au-delà de cet effort d'investissement « structurel », on sait que Grenoble souffre de deux retards historiques, dans les domaines du logement et des liaisons ferroviaires régionales et nationales. C'est la principale limitation de son attractivité pour l'accueil de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises. Et c'est pourquoi une opportunité comme celle des Jeux Olympiques doit être saisie si nous le pouvons. C'est en effet la possibilité de réaliser 4 fois plus vite, soit en 7 ans au lieu de 30, les milliers de logements ou les lignes TGV dont nous avons besoin.

- **Deux idées qui guident notre projet : l'excellence pour tous et la solidarité des générations**

En filigrane de ce projet détaillé, nous avons voulu porter deux belles idées qui nous rassemblent :

L'excellence pour tous

Nous ne sommes pas en faveur des politiques de compensation, des politiques à plusieurs vitesses, une offre séduisante réservée à certains, et au rabais pour les autres. Nous devons, c'est un devoir de solidarité et de citoyenneté autant que de raison, répondre efficacement aux attentes, de logement, d'emploi, d'éducation, de culture et de tout ce qui permet à chacun de s'accomplir pleinement. C'est pourquoi nous sommes progressistes, favorables au développement et non à la décroissance qui laisserait certains, les plus fragiles bien sûr, encore plus au bord du chemin. Or l'innovation scientifique et technologique a toujours été à la base du développement de Grenoble, et, affirmons le, c'est une chance unique d'hériter d'une ressource aussi exceptionnelle, construite et entretenue par nos prédécesseurs. Songeons que s'il ne devait rester demain en France que 2 ou 3 pôles d'innovation majeurs, Grenoble en ferait sans aucun doute partie. Cette richesse économique exceptionnelle, c'est notre chance à double titre : par les emplois diversifiés (recherche, haute technologie, industrie manufacturière, services, commerces...) qu'elle génère directement comme par les ressources financières qu'elle dégage, qui nous permettent de conduire en même temps des politiques sociales et environnementales tout aussi ambitieuses et innovantes. C'est de fait la source de financement la plus dynamique pour la rénovation des quartiers, le réseau de transports en commun, l'insertion par l'économie, l'aide à la petite enfance comme aux personnes âgées, l'accès à la culture pour tous ou le sport dans les quartiers, bref pour concrétiser notre désir d'égalité des chances.

La solidarité des générations

L'allongement de la durée de la vie est une nouvelle formidable, c'est aussi un bouleversement des équilibres complexes de notre société. Dans ce contexte, comment maintenir la cohésion sociale qui est sa base même, surtout en milieu urbain ? En abordant cette nouvelle donne avec confiance. A l'image du Japon, faisons souffler un vent de créativité et de dynamisme, en encourageant la mise en réseau des compétences et des savoir faire, comme sait si bien le faire l'Université inter âges, ou en investissant le champ de l' "économie grise", facteur de compétence et de croissance. Personne ne doit se sentir oublié, nous serons attentifs à tout ce qui rassemble les générations, autant qu'à leurs besoins spécifiques. Notre premier devoir est d'assurer à nos aînés, et encore plus à ceux que la maladie frappe, des conditions de vie adaptées, satisfaisantes et sûres, quelles que soient leur environnement familial et leurs ressources. De la même façon, Grenoble doit être une ville d'espoir pour la jeunesse. Dans les quartiers ou à l'université, il lui faut faire ce pari de la jeunesse, dans toutes ses différences, se donner les moyens d'aider les jeunes à accomplir leurs projets, à trouver leur place dans un monde souvent fermé, injuste, violent. L'évolution de notre monde nous impose, ici plus qu'ailleurs de trouver l'alliage qui permette aux générations de s'épauler pour mieux vivre ensemble.

- **Le risque du rêve, la passion qui nous porte**

Deux mandats municipaux auraient pu nous amener, dans une autre ville ou d'autres circonstances, à moins d'imagination, ou trop de prudence.

A Grenoble, ce n'est pas envisageable, tant cette ville déborde d'initiatives et d'énergie. Il faut donner à ces énergies un cadre d'épanouissement, une vision pour l'avenir, et y ménager la part de rêve indispensable. Toute l'histoire de notre ville et de ses habitants, audacieux et souvent pionniers, est marquée par ces paris qui sont parfois, au début, passés pour des utopies. Pourtant, le vrai risque, souvent c'est de ne pas oser déranger les conformismes, bousculer les conservatismes individuels ou collectifs et finalement s'endormir sur des acquis plus fragiles qu'on ne le croit. Le monde change vite, il nous oblige à repenser nos mécanismes de solidarité pour continuer à garantir l'égalité de tous vis-à-vis de l'action publique. Si beaucoup de grandes villes en Europe cherchent à gagner un statut de métropole européenne, en s'appuyant sur leurs réseaux régionaux, ce n'est pas un hasard. Toutes ont compris qu'il fallait aujourd'hui investir plus intensivement dans les facteurs durables de croissance pour garantir la qualité de vie de leurs habitants. Que ce soient les contraintes de préservation du climat, les exigences nouvelles de l'innovation, ou encore les standards contemporains de qualité urbaine, tout cela demande des efforts de mobilisation considérables, financièrement et socialement, dans des délais raccourcis. La ville ne saurait y faire face seule, c'est pourquoi elle doit s'appuyer sur les meilleurs supports au-delà même de l'agglomération et du département : réseau des villes régionales avec Lyon et St Etienne, réseaux technologiques nationaux et européens, événements d'ampleur internationale, pour capter les financements et faire progresser son image à l'extérieur. Nous proposons de nous engager dans cette voie, non pas dans un esprit de compétition ou de prétention déplacé, mais avec la conviction que c'est à terme la meilleure démarche au bénéfice de la solidarité et in fine de la cohésion sociale.